

EDUCATION
EN MATIERE DE POPULATION
ENSEMBLE PEDAGOGIQUE POUR
LA FORMATION DES
FORMATEURS

6

MIGRATIONS,
DISTRIBUTION
DE POPULATION ET
DEVELOPPEMENT

DOSSIER TECHNIQUE

2

Fonds Documentaire IRD

Cote : Bx 25290 Ex : unique

Fonds Documentaire IRD



010025290

UNESCO

DIVISION DES SCIENCES DE L'EDUCATION, CONTENUS ET METHODES
UNITE D'EDUCATION EN MATIERE DE POPULATION

1988

Sommaire

	Pages
1. Document de synthèse	
■ Contenu détaillé	
■ Résumé	1
■ Introduction	1
■ 1ère. partie : Définitions, concepts, schémas explicatifs et difficultés de mesure de la migration	2
■ 2ème. partie : Migrations et expansion des villes	12
■ 3ème. partie : Les migrations internationales	21
■ 4ème. partie : Politiques de distribution de la population	33
2- Glossaire	39
3- Bibliographie	40
4- Documents d'appui	

Objectifs

Généraux

Fournir à l'utilisateur des outils qui lui permettent de:

- Comprendre les interactions migrations/développement à partir de l'analyse de données qualitatives et quantitatives.
- Prendre conscience de l'importance de la mise en œuvre et des conséquences des politiques visant à orienter les flux migratoires.

Spécifiques

Rendre l'utilisateur capable de:

- Décrire l'importance et l'évolution des mouvements migratoires internes et internationaux.
- Dégager, à partir de données qualitatives et quantitatives les causes et les conséquences d'un mouvement migratoire pour une zone ou un pays donné, ceci en se référant à des modèles d'interprétation.
- Prévoir à partir d'une analyse de données et en se référant à des connaissances acquises, les conséquences possibles d'une politique d'orientation de flux migratoires.

MIGRATIONS: DISTRIBUTION DE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

Document de Synthèse (1986)

proposé par Ph. Antoine
aménagements pédagogiques UNESCO

CONTENU DETAILLE	PAGES
Introduction	1
1. Définitions, concepts, schémas explicatifs et difficultés de mesure de la migration	2
1.1 Définitions	2
1.2 Migrations et théories du développement	3
1.3 Mesure de la migration	6
1.4 Impact des facteurs socio-économiques et culturels sur les migrations	8
2. Migrations et expansion des villes	12
2.1 Rappel historique	12
2.2 L'urbanisation du Tiers-Monde	15
2.3 Urbanisation et emploi	17
2.4 Conséquences des migrations dans les zones urbaines	17
3. Les migrations internationales	21
3.1 Rappel historique	21
3.2 Les flux migratoires actuels	23
3.3 Les conséquences des migrations internationales	26
3.4 Les réfugiés	32
4. Politiques de distribution de la population	33
5. Encadrés	
5.1 Les nomades	10
5.2 Calcutta	18
5.3 Dans les pays du Golfe Persique	23
5.4 Exode des cerveaux et impôt	25
5.5 Temporaires et permanents	27
5.6 Le vécu de la migration	28
5.7 Migrations: conséquences pour les pays d'origine	31
5.8 Les réfugiés	32
5.9 Politiques de redistribution de la population par migrations internes	35
5.10 Les clandestins	37
6. Tableaux	
6.1 Répartition des migrants en Inde	1
6.2 Répartition d'une population fictive lors de deux recensements	7
6.3 Les plus grandes agglomérations du monde	13
6.4 Estimation de la population totale urbaine et rurale	14
6.5 Nombre d'étrangers - Afrique de l'Ouest	24
6.6 Indice synthétique de fécondité - France	29

Fonds Documentaire IRD

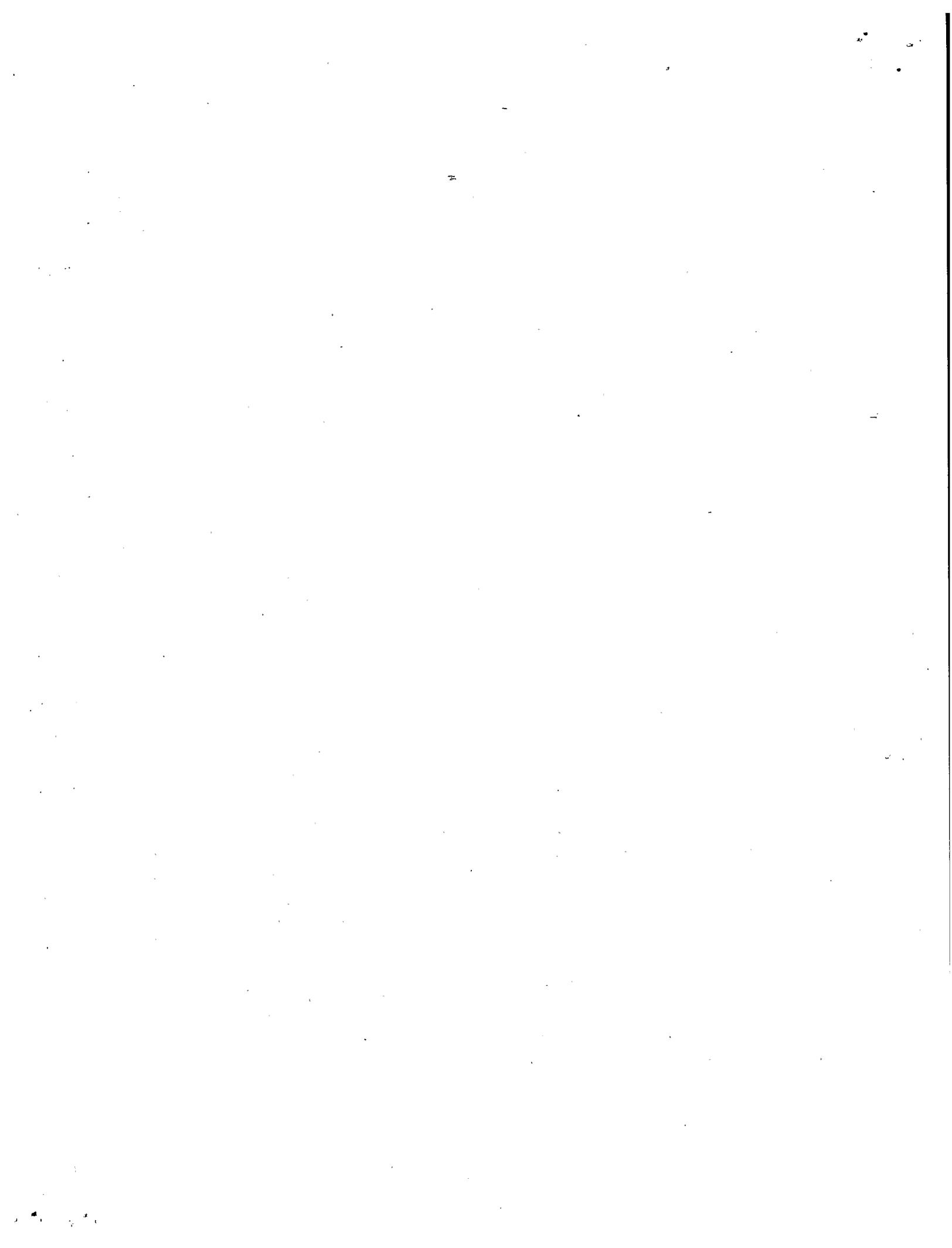
note: B*25290 Ex:

6.7	Répercussions possibles des activités de développement des régions rurales sur la migration	34
7.	Figures	
7.1	Espace de vie de l'individu et identification de la migration	4
7.2	Un cadre pour l'analyse de la relation entre migration et développement	4
7.3	Typologie de la mobilité africaine	9
7.4	Prélude à l'émigration au Togo	11
7.5	Structure de la population urbaine	20
8.	Cartes	
8.1	La croissance des grandes agglomérations	15
8.2	Types de migrations internationales actuelles	22
8.3	Exemples de migration en Afrique de l'Ouest	26
9.	Documents d'appui	
	Document N° 0: Rappel du contenu du document de synthèse	
	Document N° 1: Espace de vie de l'individu et identification de la migration	
	Document N° 2: Typologie de la mobilité africaine	
	Document N° 3: Pyramide des nés et des non-nés à Abidjan	
	Document N° 4: Pyramide des âges et exode rural	
	Document N° 5: Evolution des populations urbaine et rurale dans le monde	
	Document N° 6: Taux annuels moyens de croissance des zones urbaine dans le monde	
	Document N° 7: Définition des localités urbaines, et dates pour lesquelles des données de bases sont disponibles (2p)	
	Document N° 8: Perceptions et politiques relatives aux migrations internationales (3p)	

- Elaboré sous la conduite de l'Unité d'Education en matière de population, Division des sciences de l'éducation, contenus et méthodes, de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture, UNESCO, avec l'aide financière du Fonds des Nations Unies pour les Activités en Matière de Population, FNUAP.
- L'auteur est responsable du choix de la présentation des faits figurant dans ce document, ainsi que des opinions qui y sont exprimées, lesquelles ne sont pas nécessairement celles de l'UNESCO et n'engagent pas l'Organisation.
- Les termes employés et la présentation des données n'impliquent pas nécessairement l'expression d'une quelconque opinion de la part du Secrétariat de l'Organisation quant au statut légal d'un pays, territoire, ville ou région, ou de leur autorité, ou encore quant à la délimitation des frontières nationales.
- De cette édition ont été tirés 300 exemplaires en langue française, publiés en novembre 1988 par le Programme régional d'Education en matière de population pour l'Amérique latine et les Caraïbes. CRESALC - UNESCO. Apartado Postal N° 68394. Caracas 1062 A - Venezuela.

- Dessin Graphique: Norma J. Patiño D.
- Réalisation: Janette Villegas.

N° ISBN: 980-6048-84-9



MIGRATIONS, DISTRIBUTION DE POPULATION ET DEVELOPPEMENT

RESUME

Après avoir montré les difficultés qu'on rencontre pour définir, mesurer, interpréter les migrations, l'auteur analyse les déterminants et les conséquences des migrations, tant pour les zones rurales que pour les zones urbaines, en particulier pour ce qui concerne la relation migration/urbanisation. Il décrit et analyse les causes et les conséquences de l'évolution des flux migratoires internationaux, et dégage les grandes lignes des politiques que tentent de mettre en place certains pays pour orienter les flux migratoires, et les difficultés qu'ils rencontrent.

INTRODUCTION

Aucune population ne reste dans un état figé. Par le jeu des naissances et décès elle peut croître ou décroître, mais surtout au sein d'un territoire (région, pays) elle change de structure et de taille à cause du déplacement, individuel ou collectif, des personnes d'un lieu vers un autre. Le nombre des individus touchés, les caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants, la périodicité des déplacements influent sur le développement des zones de départ ou d'arrivée. Le développement régional est à la fois cause et conséquence des mouvements de population.

Schématiquement, si l'on distingue au sein d'un pays zone rurale et zone urbaine, **quatre types de flux** sont identifiables: rural à rural; rural à urbain; urbain à rural et urbain à urbain. Bien souvent on ne pense qu'à un seul de ces flux, celui de l'exode rural vers les villes. En réalité dans bien des pays du Tiers-Monde les déplacements d'une zone rurale vers une autre zone rurale prédominent en volume. Ainsi en 1971, en Inde, la répartition des migrants, hommes et femmes, suivant ces quatre flux mettaient en évidence l'ampleur des déplacements intra-ruraux. (Tableau N° 1).

Aucune population ne demeure dans un état figé.

Il y a deux moteurs aux variations quantitatives de population:

- l'équilibre (naissance, décès)
- les migrations

Il existe une interaction entre: mouvements de population et développement régional.

Dans les pays du Tiers-Monde les migrations intra-rurales prédominent.

TABLEAU N° 1: Répartition des migrants par catégorie de migration et par sexe en Inde (1971). En pourcentage.

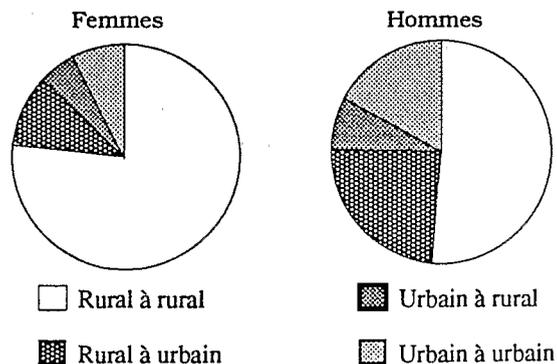
Catégorie de migration	Homme %	Femme %
Rural à rural	51,4	77,0
Rural à urbain	24,2	10,3
Urbain à rural	7,6	5,2
Urbain à urbain	16,8	7,5
TOTAL	100	100

(Source: UNESCO. Rapports et documents de sciences sociales N° 52)

Traduction graphique du tableau N° 1

Elle visualise bien:

- L'ampleur des mouvements intraruraux, plus grands pour la population féminine
- L'ampleur de l'exode rural des hommes comparé à celui des femmes.



De nos jours, c'est des pouvoirs publics que dépend la mise en œuvre des mouvements de population.

L'ensemble des mouvements migratoires est souvent perçu comme la simple somme de multiples décisions individuelles sans tenir compte de l'influence du milieu, ou des pouvoirs publics sur ces décisions. La migration est la conséquence du produit conjugué d'influences diverses. A l'intérieur d'une nation, ou entre pays, les pouvoirs publics nationaux, régionaux ou locaux interviennent de plus en plus pour diriger l'implantation des hommes comme celles des instruments de production. Les politiques d'aménagement du territoire attestent de cette volonté, plus ou moins délibérée, d'organiser la mobilité des hommes. Les mouvements migratoires apparaissent donc surtout comme de nature collective même si des facteurs individuels entrent aussi en ligne de compte dans la décision de migrer. (Voir contribution d'Y. Charbit: "Introduction à la dynamique des populations").

Après avoir tenté de définir les concepts touchant la migration et présenté quelques schémas explicatifs, ce texte abordera l'étude des déterminants de la migration, l'analyse des conséquences des migrations pour les zones rurales, les répercussions des migrations urbaines et de l'expansion des villes, les migrations internationales et leur conséquences tant pour les pays d'accueil que pour les pays de départ, et présentera quelques politiques de distribution de la population.

1. DEFINITIONS, CONCEPTS, SCHEMAS EXPLICATIFS ET DIFFICULTES DE MESURE DE LA MIGRATION.

Dans la première partie l'auteur expose :

- La difficulté qu'on rencontre à définir le concept de migrations, à cause de la multiplicité des critères à considérer: critères d'espace, de temps, de terminologie (par exemple: quelle réalité recouvre le mot "urbain" selon les pays) et de méthodes d'analyse.
- Comment distinguer et mesurer les variations quantitatives d'une population dues à des flux migratoires de celles dues au simple déséquilibre entre naissances et décès.
- Les différentes interprétations qu'on peut donner de la relation migration de population/développement d'une région selon qu'on se réfère à tel ou tel "modèle" explicatif (3 modèles sont présentés).
- La variété des facteurs socio-économiques et culturels (en particulier éducatifs) qui engendrent des migrations définitives ou temporaires.

1.1 Définitions

Migration: le facteur de l'évolution démographique le plus difficile à définir et à mesurer.

La définition de la migration met en jeu 2 éléments:
- l'espace: le migrant change d'espace de vie, donc de résidence (centre de gravité de l'espace de vie)
- le temps: selon la durée de la migration celle-ci est classée temporaire ou définitive.

Des trois facteurs de l'évolution démographique, fécondité, mortalité et migration, ce dernier est certainement le plus complexe à définir et à mesurer car il peut se produire à plusieurs reprises et sous des formes différentes au cours de la vie de l'individu. Rares sont les individus qui de la naissance à la mort restent toute leur vie au même endroit, dans la même habitation. Ainsi, dans la plupart des sociétés, la femme rejoint le domicile du mari. S'agit-il toujours d'une migration? Un individu qui, chaque jour, part travailler hors de son domicile, est-il un migrant?

L'approche du phénomène est complexe car elle doit combiner l'espace et le temps; à tout moment l'individu peut être localisé dans l'espace, et si à deux périodes de temps distinctes la localisation de l'individu est différente, on considèrera que ce dernier a effectué un déplacement au cours de l'intervalle de temps considéré.

Il n'existe aucune définition opérationnelle des migrations. Le dictionnaire démographique des Nations Unies considère la migration comme un déplacement qui a pour effet de transférer la résidence de l'individu. Mais qu'appelle-t-on la résidence? Est-ce le logement, le quartier, la localité...? Un individu peut posséder plusieurs résidences; c'est le cas par exemple de certains polygames africains (pays du Sahel), qui passent deux jours chez chacune de leurs épouses, ou bien encore celui des travailleurs agricoles qui chaque année quittent leur région d'origine pour aller s'employer dans d'autres régions rurales. La notion de résidence n'est pas seulement spatiale elle implique aussi la durée, c'est-à-dire une certaine permanence dans un même lieu. Ainsi cette notion de durée permettra-t-elle de distinguer les migrations "**temporaires**" et les migrations "**définitives**". Toutefois la durée est bien souvent fixée arbitrairement; ainsi un déplacement pour une durée de moins de 6 mois sera considéré comme temporaire, alors qu'il sera considéré comme définitif au delà de cette période, même si dans les deux cas le motif de déplacement est le même.

Le migrant: émigrant au départ, immigrant à l'arrivée.

Quelles que soient ces réserves, la terminologie reste commune. La sortie d'un territoire donné (départ d'un migrant) est appelée "**émigration**" et l'entrée dans ce territoire (arrivée d'un migrant) est une "**immigration**". Les termes "émigrant" et "immigrant" désignent un individu dont les résidences au début et à la fin d'une période déterminée sont différentes. Il est évident que tout émigrant (par rapport à son lieu d'origine est également un immigrant par rapport à son lieu de destination).

Certains démographes cherchent à traduire la complexité du phénomène à l'aide de nouveaux concepts, comme celui d'**espace de vie**. L'espace de vie peut être défini comme l'ensemble des lieux fréquentés par un individu et ceux avec lesquels il est en rapport par l'intermédiaire de personnes s'y trouvant. Il s'agit du domicile, du travail, des lieux de loisirs, des lieux de résidence des parents ou des amis...L'individu se déplace au sein de cet espace de vie sans connaître de migrations. Par contre s'il déplace le centre de gravité de son espace de vie, le centre de gravité étant le plus souvent l'habitation (ou les habitations) où il loge, **ce changement d'espace de vie identifie une migration**.

L'objectif de nombreux migrants est de revenir s'installer dans leur lieu d'origine.

La figure N°1 ci-jointe résume assez bien ce concept. Le changement d'espace de vie porte sur un nouveau logement, un nouvel emploi, de nouvelles relations professionnelles ou de loisirs, il comprend aussi certaines permanences comme les lieux où résident les parents. Parfois la migration a pour effet d'élargir l'espace de vie de l'individu: ce dernier gardant par exemple des contacts avec son village d'origine, ses premières relations de travail... Ce changement d'espace de vie n'exclut pas aussi qu'au cours de sa vie, l'individu revienne séjourner à son lieu d'origine. C'est souvent le but de nombreux migrants qui partent à la recherche de revenus monétaires, afin de construire un logement, d'ouvrir un commerce, de créer une activité artisanale dans leur localité d'origine.

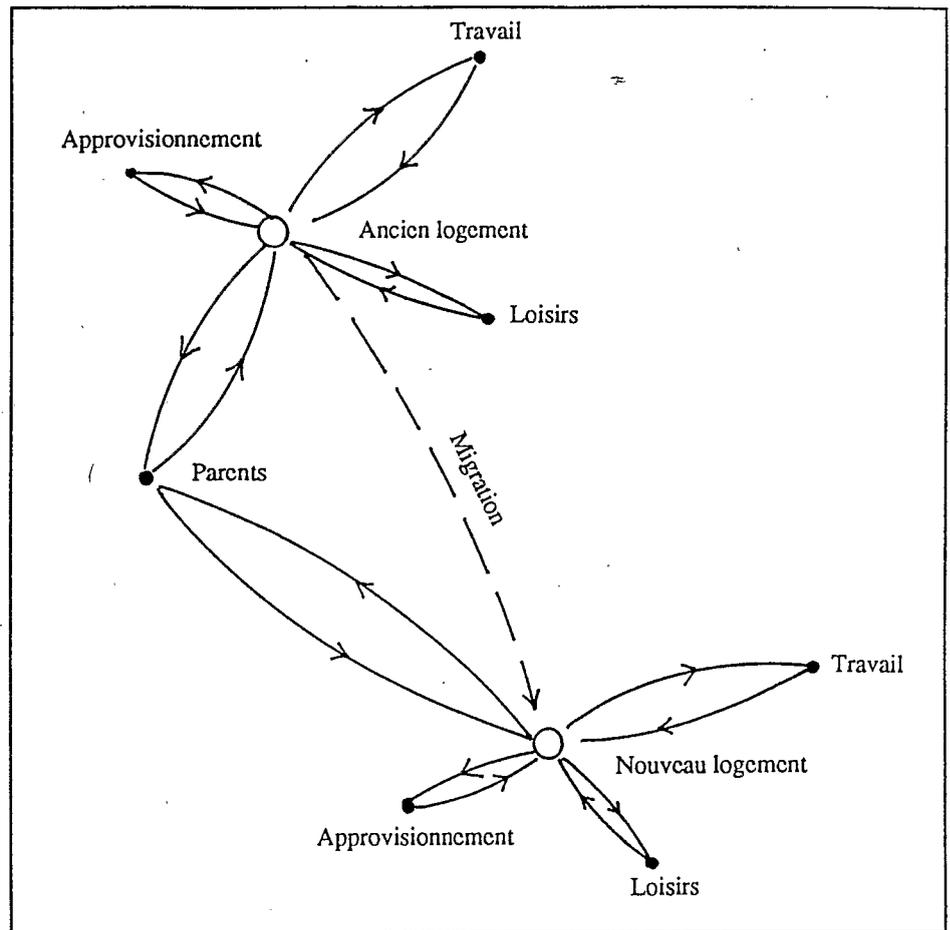
1.2 Migrations et théories du développement

Alors que les travaux empiriques s'attachant à décrire les migrations sont nombreux, par contre peu d'auteurs ont cherché à formaliser les interrelations entre les migrations et le développement social et économique d'une région ou d'un pays. Dans une publication récente A. SIMMONS attire l'attention sur l'ambivalence des migrations à la fois cause et conséquence de la croissance économique et des changements sociaux (Figure N° 2).

La relation migration/développement économique et social d'une région peut s'interpréter de différentes façons:

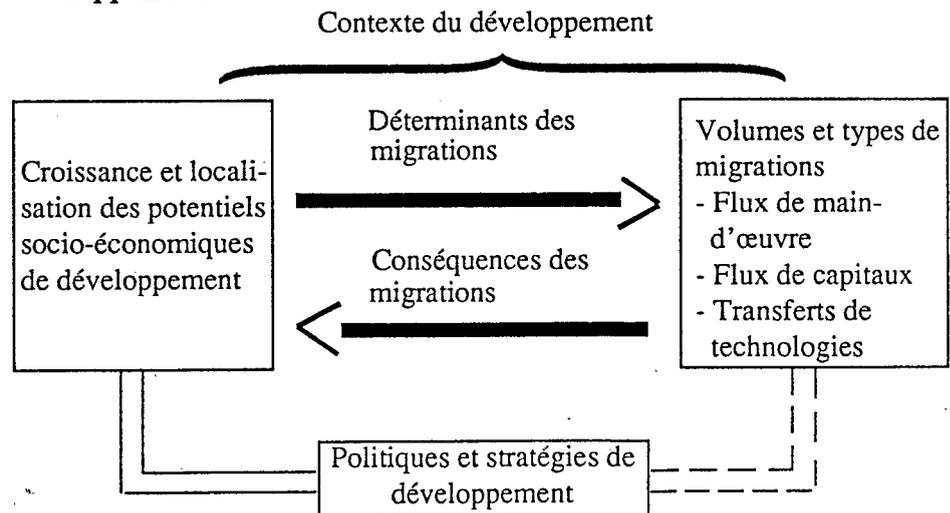
Chaque type de migrations induit des conséquences spécifiques au contexte économique qui le produit. Dans une nation en voie d'urbanisation et d'industrialisation rapide, l'émigration aura un impact sur le volume de la force de travail rural, sur la demande en biens alimentaires et sur la mécanisation rurale. Ainsi dans les pays à croissance faible de la demande de main-d'œuvre

FIGURE N° 1: Espace de vie de l'individu et identification de la migration (emprunté à C. Roseman)



Source: Chaire Quetelet 1983

FIGURE N° 2: Un cadre pour l'analyse de la relation entre migration et développement



Source: A. SIMMONS: "Migration and rural development" International Conference on Population, 1984

- Le modèle néo-classique s'applique essentiellement aux nations développées en cours d'industrialisation: les migrations des zones rurales vers les villes sont positives pour le développement, tant rural qu'urbain.

- Le modèle "surplus de main-d'œuvre" s'applique plutôt aux pays en voie de développement à forte croissance démographique: les migrations saisonnières dominent; nombreuses et fréquentes, elles sont trop peu rentables pour accélérer le développement des zones rurales.

- Le modèle "de la migration dans le développement inégal" considère le système économique mondial comme dominé par les régions riches, qui siphonnent la force de travail des régions pauvres. Dans ce cadre, la migration est interprétée comme un phénomène qui renforce le sous-développement du pays pauvre, en maintenant ou aggravant les relations de dépendance de celui-ci.

urbaine, et dans un contexte de pénurie d'emplois ruraux, les migrations auront un impact sur les communautés rurales par l'intermédiaire du capital et de la technologie que les migrants pourront rapporter à leur communauté. L'auteur cité précédemment présente différents modèles de développement incluant la dynamique migratoire.

- **Le modèle néo-classique** est surtout utile pour interpréter la croissance économique et les types de migrations dans le contexte des nations développées durant la période de leur industrialisation. Ce **modèle met l'accent sur le rôle positif de la migration dans le développement et particulièrement celui des migrations des zones rurales vers les zones urbaines**. Au fur et à mesure que les migrants quittent l'agriculture moins productive pour une industrie plus productive, ils augmentent par là même l'efficacité économique nationale et la production du pays. Les industries urbaines attirent les travailleurs en leur offrant des facilités d'emplois, alors que la mécanisation de l'agriculture restreint les possibilités d'embauche.

Dans ce modèle, les migrations, de manière prédominante, sont de type familial permanent et sont dirigées vers les zones urbaines. Les zones rurales se trouvent être économiquement bénéficiaires. Le surplus de force de travail rural est absorbé par la migration, et la mécanisation de l'agriculture entraîne une augmentation de la productivité et des revenus. Si ce modèle peut être approprié pour l'étude des nations à industrialisation rapide, comme la Corée, son application dans la plupart des pays du Tiers-Monde ne peut être que partielle.

- **Le modèle "surplus de main-d'œuvre"** présente un cadre théorique différent. Les critiques du modèle classique s'en prennent au fait que la grande majorité des pays en développement recherchent une croissance économique dans des conditions de surplus de main-d'œuvre. La technologie industrielle est à fort contenu capitaliste et par conséquent l'industrie urbaine utilise relativement peu de travailleurs. La croissance démographique dans de nombreux pays en développement est, aujourd'hui, bien plus forte qu'elle ne l'était dans les pays développés au moment de l'amorce de l'industrialisation. Certaines économies de pays en développement reposent surtout sur l'existence d'une économie de plantation orientée vers l'exportation. Ce type d'agriculture déplace les zones d'emploi même quand les travailleurs ruraux sont en surnombre et que l'industrie urbaine ne peut en absorber qu'une infime partie.

Il en résulte que dans nombre de pays ce surplus se retrouve tant dans les zones urbaines que dans les zones rurales. Dans ce cas la circulation de la main d'œuvre s'accélère et les migrations de retour sont fréquentes dans la mesure où les migrants font sans arrêt l'aller-retour entre le travail saisonnier à court terme dans l'agriculture de plantation, la participation à la production vivrière et le travail dans les secteurs de la construction et des services en ville. Les revenus des migrants sont trop bas pour qu'ils envoient des sommes importantes à leur famille restée au village, et ces envois de fonds sont essentiellement consacrés à la consommation courante du ménage, rendant ses possibilités d'investissement dans l'agriculture minimes.

- J. Gregory et V. Piché nous proposent un autre cadre théorique: celui de la **"migration dans le développement inégal"**. Les auteurs se référant aux travaux de G. Frank et de S. Amin définissent le sous-développement comme le résultat de la dépendance des pays périphériques par rapport aux pays du centre. Cette approche considère le monde comme un système économique (capitaliste) global dominé par des régions riches qui se comportent d'une façon impérialiste en "siphonnant" le surplus des pays pauvres. Dans ce contexte cinq causes de la migration sont présentées:

- la transformation de l'agriculture: d'une part, la monétarisation et la commercialisation des produits agricoles créent des inégalités régionales et sociales amenant certains paysans à vendre leur terre.

D'autre part, l'introduction de l'économie de plantation nécessite une importante main-d'œuvre salariée que seule la migration peut apporter;

- l'intervention coloniale dans le secteur minier nécessite le recrutement de main-d'œuvre;
- les migrations forcées pour les recrutements militaires ou pour le travail forcé;
- l'imposition monétaire des paysans qui constitue un des moyens les plus efficaces pour conduire les paysans vers les zones d'investissement capitaliste;
- Les disparités économiques régionales entraînées par les politiques coloniales et néo-coloniales.

La migration devient à son tour un élément essentiel du sous-développement en maintenant, voire en aggravant, les relations de dépendance. Les effets sont alors les suivants:

- l'absence de jeunes travailleurs conduit au sous-développement des régions de départ;
- le développement d'une économie essentiellement exportatrice et donc dépendante;
- la concentration spatiale des investissements accroît les déséquilibres régionaux;
- la prolétarianisation progressive des paysans.

La migration constitue alors un des révélateurs d'un processus de transformation radicale de la production domestique. Affinant leur thèse, les auteurs présentent la migration comme un mécanisme d'articulation permettant la coexistence de la production domestique (travail familial) et de la production capitaliste (vente de la force de travail). Il s'agit donc bel et bien d'un "système de travail migrant". Les coûts de maintien de la force de travail sont partiellement pris en charge par l'économie capitaliste, alors que les coûts de renouvellement de cette force de travail sont assumés presque en totalité par l'économie domestique.

1.3 Mesure de la migration

On mesure généralement la migration au cours d'une "période de référence" déterminée: au cours d'une année civile ou entre deux dates fixes. Pendant cette période de référence, un migrant peut avoir effectué une ou plusieurs migrations: de ce fait le nombre de migrations sera toujours égal ou supérieur au nombre de migrants. Dans d'autres cas, on mesure la migration depuis la naissance des individus -c'est-à-dire au cours d'une période différente pour chaque individu-, on parlera alors de "migration sur la durée de vie". Dernier cas, on mesure la migration depuis le dernier changement de résidence -là encore au cours d'une période indéterminée-, on parlera alors de "dernière migration" ou de "dernier changement de résidence": dans ce dernier cas, il y a stricte égalité entre le nombre de migrants et le nombre de migrations, seule la dernière migration, unique, sera en effet observée.

Il est difficile de mesurer la migration: les résultats varient en fonction de :
- l'échelle d'analyse choisie
- la périodicité de l'observation

La mesure de la migration présente de nombreuses difficultés. Un problème d'échelle d'observation se pose bien souvent: cherche-t-on à mesurer les flux de migrants entre rural et urbain, ou entre provinces, entre villes, entre villages? Suivant l'échelle d'observation choisie, l'importance des migrations peut varier. Ainsi en Inde, les déplacements d'un Etat vers un autre sont faibles: 3% des habitants en 1961 vivaient dans un Etat autre que celui où ils sont nés. On ne peut en conclure pour autant que les migrations sont négligeables dans ce pays, car si la situation est examinée à un niveau plus fin, l'intensité du phénomène migratoire apparaît alors clairement: 31% des individus ne résident pas dans la localité où ils sont nés.

Si l'échelle d'analyse influe sur la mesure du phénomène, la **périodicité de l'observation** joue également un rôle. Une des principales sources de mesure des migrations réside dans la comparaison des effectifs de population entre deux recensements. Pour simplifier, supposons un pays ne connaissant pas de migrations internationales. La répartition de la population par grandes zones est donnée dans le tableau N° 2:

TABLEAU N° 2 Répartition d'une population fictive lors de deux recensements.

	1975	1985	Accroissement absolu	Accroissement relatif (en %)
Capitale	1.500.000	2.300.000	800.000	+ 153
Autres villes	1.000.000	1.450.000	450.000	+ 145
Milieu rural	4.000.000	5.025.000	1.025.000	+ 125
TOTAL	6.500.000	8.775.000	2.275.000	+ 135

La population s'est accrue de 2.275.000 habitants en l'espace de 10 ans, soit une croissance de 35% résultant du mouvement naturel puisque, par hypothèse, il n'y a pas de migrations internationales. Ce croît naturel d'environ 30 p. mille par an, correspond à l'excédent des naissances sur les décès. Si l'on suppose que ce croît est le même dans les différentes zones, il faut le déduire de l'accroissement pour estimer l'intensité des flux migratoires. Sous l'effet de la seule croissance naturelle (35% en 10 ans), la capitale aurait atteint l'effectif de 2.025.000 habitants seulement entre les deux dates de recensement. La différence, ou **solde migratoire** nous permet d'évaluer l'excédent migratoire à 275.000 personnes. De la même façon, on obtient un solde migratoire positif pour les autres zones urbaines de 100.000 personnes, et l'exode rural s'élève, selon ces calculs, à 375.000 personnes. Malgré un accroissement important en nombre absolu, la part relative de la population vivant en milieu rural, de ce pays, diminue peu à peu, passant de 61,5% en 1975 à 57,2% en 1985. En calculant l'accroissement relatif de la capitale, des autres villes et du milieu rural, on mesure bien ces différences.

Les soldes migratoires, dans cet exemple, sont calculés sur une période de dix ans. Cet intervalle de temps, relativement long, masque tous les déplacements d'une durée plus courte qui se sont produits dans cet intervalle. De nombreuses études portant sur la main-d'œuvre industrielle révèlent un taux élevé de rotation, de nombreux déplacements entre le lieu de travail et le village, et une forte tendance des émigrants à retourner dans leur village à la fin de la période de travail.

La fiabilité de la mesure dépend aussi de la qualité des réponses obtenues. Bien souvent, l'appréhension des migrations est erronée car les individus, dans leurs déclarations, fournissent comme nom du lieu de résidence antérieure ou comme lieu de naissance le nom de l'agglomération la plus proche. Ainsi dans la plupart des estimations portant sur les migrations en Afrique les flux rural-rural et rural-urbain sont sous estimés.

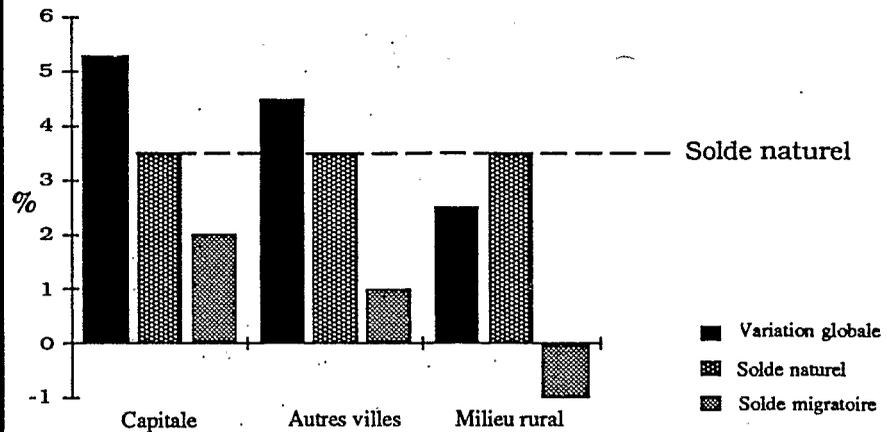
La comparaison internationale des flux vers l'urbain nécessite une définition rigoureuse de ce concept. Or celle-ci est très variable d'un pays à l'autre (Cf document d'appui N° 7). Dans certains pays, le critère de taille est déterminant: ainsi en Ethiopie, les localités de plus de 2.000 habitants sont considérées comme urbaines, au Mexique celles de plus de 2.500 habitants, au Ghana ce sont les localités de plus de 5.000 habitants, au Nigéria celles de plus de 20.000

- Le solde migratoire traduit la variation quantitative de population due aux migrations dans une région, entre deux recensements, mais il ne reflète pas la totalité des migrations durant cette période.

- L'importance des flux migratoires est le plus souvent sous-estimée, car les déclarations individuelles sont souvent erronées.

- Les comparaisons internationales sont difficiles, car le terme urbain recouvre des définitions différentes.

Traduction graphique du Tableau n° 2
TAUX MOYENS ANNUELS EN % DE POPULATION



Ce graphique permet de visualiser en taux moyens annuels la part des migrations dans les variations de population observées en 10 ans.

S'il n'y avait pas eu migrations, l'excès des naissances sur les décès aurait accru toutes les populations du même pourcentage (ligne marquée "solde naturel").

En reportant, à partir du zéro de l'échelle des ordonnées, la différence, en plus, ou en moins, observée entre l'accroissement réel de population, et celui qui aurait dû être, on matérialise le solde migratoire, c'est-à-dire la variation de population due aux migrations.

Dans le cas choisi, où il n'y a pas de migrations internationales, tous les migrants arrivés dans les villes viennent évidemment des zones rurales.

habitants, au Japon celles de plus de 30.000 personnes. D'autres pays s'en tiennent à une liste administrative des communes urbaines, sans qu'il soit possible de connaître précisément les critères ayant présidés à ce choix. Cette diversité dans la définition rend peu aisée toute comparaison internationale.

Au delà de l'analyse des recensements, d'autres sources, plus spécifiques, permettent d'appréhender les migrations. Ainsi dans certains pays existent des registres de population, où toute personne doit signaler son changement de résidence. Le dépouillement régulier de ces registres permet de connaître les mouvements de population. C'est le cas en Belgique, dans les pays scandinaves, dans quelques autres pays européens, dont certains pays de l'Est, et en Asie, au Japon et en Thaïlande. Il existe aussi des enquêtes spécifiques sur les migrations, menées par sondage, qui permettent de comparer les caractéristiques des migrants et des non-migrants tant dans les zones de départ que dans les zones d'accueil, et de mesurer le volume des migrations. Mais ces enquêtes directes auprès des individus possèdent de nombreuses limites car elles ne prennent pas suffisamment en considération les processus historiques et les données macro-économiques qui sous-tendent les mouvements migratoires.

- Les méthodes de recueil des données varient selon les pays et sont plus ou moins stables, et souvent imitées.

1.4 Impact des facteurs socio-économiques et culturels sur les migrations

La simple mesure ne suffit pas, pour appréhender le phénomène migrations.

La simple mesure doit être dépassée car l'observation des migrations et la compréhension de ce phénomène complexe nécessitent la prise en compte de nombreux facteurs non démographiques. Différents auteurs ont proposé des schémas d'analyse relativement fins des migrations. Le professeur Prothero s'appuie sur une typologie affinée pour expliquer la complexité des migrations africaines (Figure N° 3). Pour l'essentiel, il distingue les mouvements économiques des mouvements non économiques. Ces derniers comprennent en particulier les pèlerinages religieux et les mouvements de réfugiés politiques. Les

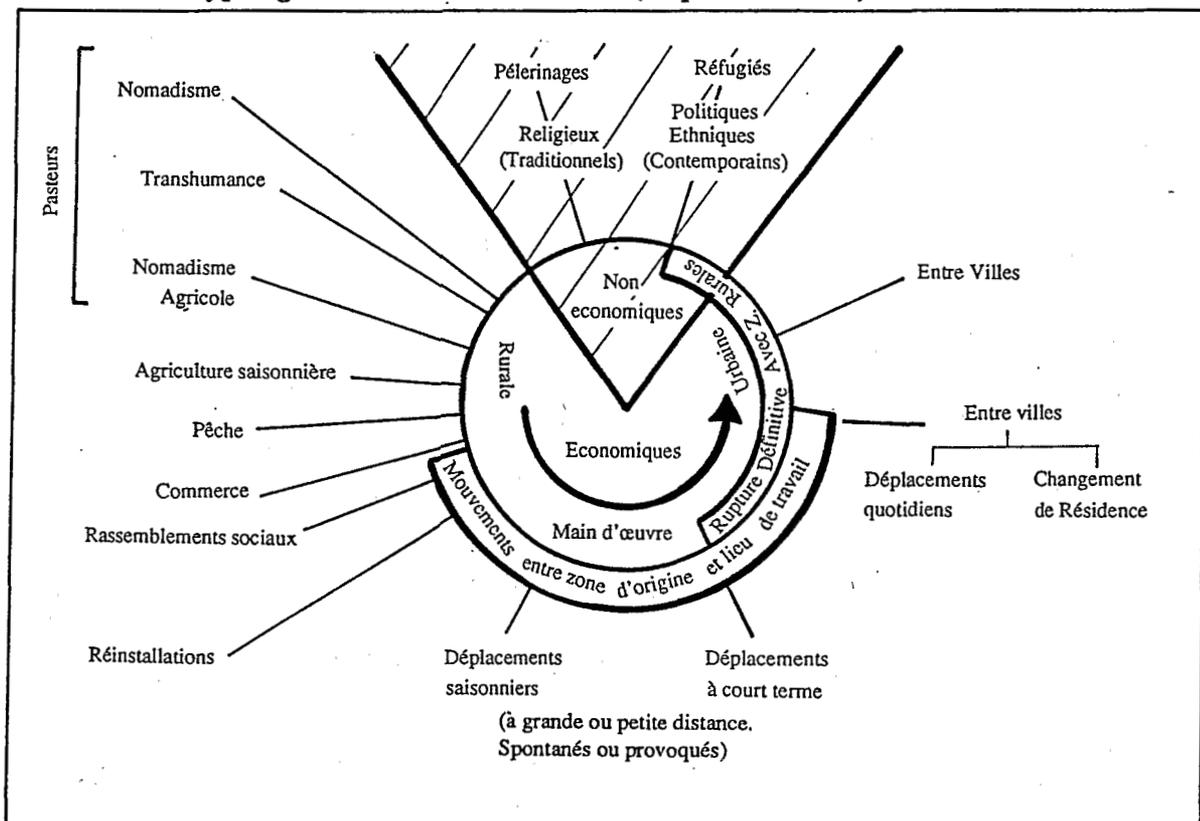
déplacements économiques, plus complexes, recouvrent à la fois des mouvements ancestraux (pastoralisme, certains commerces) et des migrations plus récentes vers les nouveaux lieux de production urbains. Cette présentation permet surtout de dégager une typologie de la mobilité et d'en montrer de façon synthétique les différentes facettes.

L'articulation des principaux facteurs du peuplement régional a été analysée par Ph. Collomb qui met en relation les déterminants suivants:

- les marchés locaux du travail;
- les marchés des produits et des matières premières;
- le capital de la région et sa destination;
- l'emploi régional;
- les instances et institutions intervenant à divers titres dans les prises de décision en matière de création, d'extension ou de réduction des unités de production.

Le recensement des facteurs de migrations...

FIGURE N° 3: Typologie de la mobilité africaine (d'après Prothero)



Source: A. Mabogunje: "Migration et Urbanisation" in "Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest" Population Council, 1973.

... permet de prévoir les effets d'une modification de ces facteurs sur les migrations...

... un des facteurs importants pouvant être l'éducation, source importante d'exode rural dans certains pays.

Ce cadre de réflexion pourrait ainsi contribuer à l'évaluation des effets prévisibles de la création d'unités de production industrielle ou agricole sur le peuplement local: potentiel local de travailleurs, appel de main-d'œuvre, débouchés de la production, effets sur le parc immobilier, etc...

Le système d'enseignement formel joue également un certain rôle dans les migrations à partir des zones rurales vers les zones urbaines. Selon J. Bugnicourt, en Afrique, une part importante des élèves qui achèvent l'enseignement primaire se détournent des travaux agricoles et quittent la localité d'origine pour émigrer vers les villes. La figure N° 4 illustre ces mouvements migratoires au Togo en 1970

ENCADRE 1

LES NOMADES

Les grandes sécheresses de la dernière décennie ont eu, non seulement en Afrique sahélienne, mais dans de nombreuses autres régions, des conséquences tragiques. Ainsi, en Mauritanie, en 1965, 58% de la population était considérée comme nomade. Dix ans après, il n'y en avait plus que 25 %, et ce chiffre a encore baissé après la grande sécheresse de 1977, qui a causé des dégâts irréversibles. Durant la même période, les ruraux sédentaires passaient de 15 à 42% et les citadins, de 7 à 31% de la population. Le même désastre s'est produit au Mali, au Tchad, au Soudan; dans certains pays, les hommes ont quitté leurs familles pour chercher de quoi survivre et ne sont jamais revenus; parfois même, ils se sont suicidés, ayant tout perdu avec leur troupeau. Les sécheresses ont ainsi précipité une évolution qui se dessinait depuis plusieurs années.

Car une menace plus grave guette les pasteurs nomades. Dans le Sahel, la rareté des terres cultivables jointe à la pression démographique, ont amené les cultivateurs à étendre de plus en plus les cultures vers le nord, jusqu'aux régions dans lesquelles viennent mourir les pluies issues du Golfe de Guinée. Ces régions, au régime pluvial incertain (de 100 à 300 millimètres de pluie par an) étaient de tous temps réservées aux pasteurs nomades, qui savaient en tirer le meilleur parti en faisant circuler les troupeaux d'un pâturage à un autre. Mais ils en ont été chassés progressivement par les cultivateurs sédentaires affamés de terres et qui ne peuvent y supporter la présence de troupeaux, même sur les terres en jachère temporaire.

En Scandinavie et en URSS, les Lapons, ces nomades du Nord qui conduisent d'immenses troupeaux de rennes de la grande forêt boréale, l'hiver, aux "toundras" arctiques, l'été, connaissent actuellement une économie prospère grâce à des mesures économiques et sociales qui leur ont permis de maintenir un style de vie traditionnel mais modernisé: un nomadisme limité mais réel, une

économie basée sur la modernisation de l'élevage du renne, une vie sociale intense et les avantages de la vie moderne. Sans eux, les immensités du Nord seraient vides, ce qui poserait de nombreux problèmes, y compris ceux de la défense du territoire.

La situation des nomades dans les régions arides subtropicales n'est pas sans ressemblances avec celle des Lapons. A travers l'élevage des chameaux, des bovins ou du petit bétail, c'est le pastoralisme qui reste le fondement de leur vie. De nombreuses solutions sont proposées et parfois appliquées pour l'exploitation moderne des terres arides par un élevage extensif: reconnaissance des terrains de parcours et équipement en points d'eau judicieusement situés, surveillance continue des foragés et aménagement de leurs abords, contrôle des mouvements des troupeaux en fonction des pâturages disponibles, et exploitation rationnelle des différentes productions animales: viande, peau, laine, etc.

Les interventions de l'Etat sont alors essentielles car les pasteurs nomades sont, pour le moment du moins, incapables techniquement et financièrement d'assumer les charges d'une modernisation de l'élevage qu'ils pratiquent. Encore faut-il que ces Etats n'aient pas pour objectif la sédentarisation définitive d'un nombre aussi grand que possible de tribus nomades. Transformer des nomades en agriculteurs représente souvent une tâche impossible, non seulement par suite de l'opposition fondamentale entre pasteurs et agriculteurs, mais parce que les modes de vie des nomades et leurs traditions s'opposent avec force à toute sédentarisation. Cela peut aller très loin. C'est ainsi que l'expérience de certains centres de formation montre qu'il est sans doute facile de former des jeunes originaires de groupes nomades aux métiers de l'industrie qu'à ceux de l'agriculture et qu'ils sont souvent meilleurs conducteurs de camions que cultivateurs de riz.

Le nomadisme reste sans doute l'unique façon de tirer parti de vastes espaces qui resteraient autrement vides de vie. C'est à partir de cette constatation que les Etats concernés doivent rechercher les nouveaux équilibres qui conduiront finalement à sa survie et à son développement.

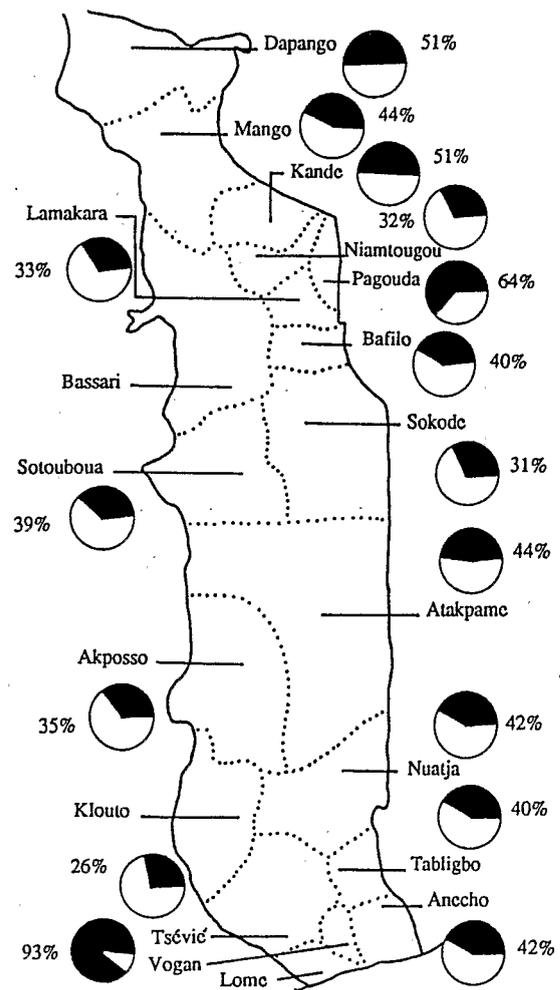
*Extrait de: Jean Fauchon, "Les Nouveaux Nomades" (Paysans du Globe),
Courier de L'UNESCO de Juin 1983*

en indiquant le pourcentage des élèves qui quittent leur localité au terme de la 6ème. année de l'enseignement primaire. Les conséquences de la migration pour la zone de départ sont multiples: selon E. Boserup, l'abandon de ces zones rurales peut freiner les progrès agraires. Si une partie des jeunes migrants poursuivra des études, une proportion importante d'entre eux (60 à 80%) vient grossir la masse des sans-travail en milieu urbain. En somme, selon J. Bugnicourt, l'école telle qu'elle fonctionne actuellement, contribuerait au drainage de la population active des zones "retardées" vers les villes dans de nombreux pays d'Afrique, aggravant ainsi les distorsions internes à ce pays.

Selon d'autres auteurs, on ne peut affirmer simultanément que le système scolaire délaisse le milieu rural et provoque l'exode. I. Deblé s'interroge sur cette contradiction: "Est-ce le petit nombre d'écoles existantes qui est la cause des migrations? La force de l'idéologie qu'elle véhicule? Ou bien d'autres facteurs bien plus complexes qui propagent des modèles de vie à travers des canaux mal perçus?". Dans les pays du Tiers-Monde, estime P. Erny, l'image que l'on se fait de l'école dans la population est liée à celle d'une ascension sociale qui ne peut s'opérer actuellement que hors du milieu rural et du contexte agricole. La mobilité géographique et plus particulièrement l'exode rural seraient donc étroitement liés au désir de promotion sociale.

FIGURE N° 4: Prélude à l'émigration au Togo
(Le Cours Moyen 2ème. année, CM² correspond à la sixième année de l'enseignement primaire).

% des élèves de C.M.²
 en 1970 ayant quitté
 la localité



Source: J. Bugnicourt: "Migrations, croissance des bidonvilles et alternatives éducatives", UNESCO Bureau Régional pour l'éducation en Afrique, 1971.

2. MIGRATIONS ET EXPANSION DES VILLES

Dans la seconde partie l'auteur expose:

- Comment, historiquement, l'urbanisation qui dépendait essentiellement de la structure politique des Etats, s'est développée plus ou moins précocement dans les différentes régions du monde.
- Comment la modification de la relation ville/campagne depuis l'ère industrielle amène inexorablement au développement d'immenses villes par attraction des populations.
- Comment (sur deux exemples: Abidjan et Mexico) la vitesse de croissance excessive de ces immenses villes entraînera une détérioration croissante des conditions de vie, si on ne réactive pas les villes moyennes pour la ralentir.
- Quelles conséquences a cette urbanisation sur le développement du pays, quelles modifications elle entraîne sur les plans économiques et sociaux (fécondité, mortalité, prostitution, pyramide des âges, coût des aliments, accroissement des disparités sociales).

2.1 Rappel historique

Le monde a connu sur le plan de l'organisation des établissements humains deux changements fondamentaux: au néolithique le passage à l'agriculture et à la sédentarisation, donne naissance aux premiers "villages". Le second changement a été l'apparition, plus tardive, des premières villes en 3.500 avant J.C. dans la région de la Mésopotamie. Cette urbanisation a touché ensuite la vallée du Nil (Egypte), la vallée de l'Indus (Pakistan), etc... Thèbes en Egypte a certainement été la première ville à atteindre les 100.000 habitants. (1.360 av. J.C.).

En 500 avant J.C. la civilisation urbaine a pris une certaine ampleur et des villes de 100.000 habitants existent en Perse, Grèce, Egypte, Inde, Chine... Babylone puis Patna peuvent revendiquer tour à tour le titre de plus grande ville du monde, avant de laisser cette première place à Rome vers l'an 100 av. J.C.; cette dernière a pu compter en pleine apogée (100 ap. J.C.) jusqu'à 650.000 habitants. Ensuite Constantinople restera pendant plusieurs siècles la principale cité du monde. Ces grandes villes ne se sont développées et maintenues que dans des empires possédant une certaine unité, une stabilité politique et une certaine position hégémonique. En de nombreuses périodes de l'histoire, les villes de dimensions appréciables ont mis fortement à contribution les régions rurales avoisinantes. En s'appuyant sur les lois, les traditions, le prestige ou la force militaire, ces villes ont cherché à justifier et à exercer leur puissance sociale qui leur permettait de taxer et de s'approprier les produits agricoles, assurant en contre-partie aux régions rurales une paix relative et un fonctionnement des diverses institutions tant monétaires, que religieuses, judiciaires, etc... Les privilèges de la population urbaine, déniés aux populations rurales, ont entraîné une dégradation du statut social de ces dernières.

L'Europe est restée très longtemps dans un état de fragmentation politique qui ne permettait guère aux villes de se développer. Nombreuses, les villes européennes demeurèrent de petite taille. Rome aux environs de l'an mille était devenue une ville relativement modeste de 40.000 habitants. Par contre, l'expansion de la civilisation islamique en Asie du Sud-Ouest et sur le pourtour méditerranéen s'est accompagnée d'une urbanisation considérable. Une des premières villes à atteindre le million d'habitants fut Bagdad au Xe siècle. Mais il faudra attendre la fin du XVIIIe siècle pour retrouver des villes millionnaires avec Pékin puis Londres.

Dans l'Antiquité, les grands empires hégémoniques et dotés de stabilité politique ont été les premiers à s'urbaniser (Perse, Egypte, Grèce, Inde, Chine...) et très rapidement, les villes ont imposé leur loi aux régions rurales.

De 800 à 1800 c'est en Chine, et dans le sphère de l'Islam que l'urbanisation s'est principalement développée.

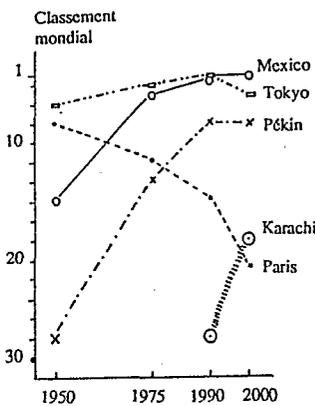
C'est seulement au 19ème. siècle que, sous la pression de la révolution industrielle, l'Europe est devenue la région la plus urbanisée du monde...

...pour être supplantée, au 20ème. siècle, par les Américains.

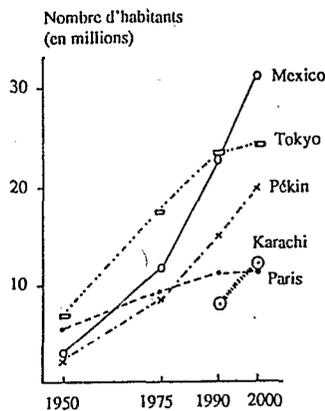
De 800 à 1800, l'urbanisation s'est développée principalement en Chine, et dans une moindre mesure, dans la sphère d'influence de l'Islam: Bagdad, Cordoue, Le Caire. Au XIIIe siècle, les villes chinoises visitées par Marco Polo sont plus importantes que Venise et lorsque les Espagnols se sont emparés de Tenochtitlan (actuel Mexico) cette ville était plus grande qu'aucune ville d'Espagne.

Au cours du XIXe siècle, l'Europe devient la première région urbanisée et, pour la première fois, plus de la moitié de la population vit dans les villes, entraînant ainsi de nouvelles formes d'organisations urbaines, et la création d'une importante classe sociale prolétarienne. Jusqu'ici, les villes s'étaient appuyées sur la main-d'œuvre des campagnes environnantes, mais à partir de la révolution industrielle, la ville draine vers elle l'essentiel de la force de travail. Si cette urbanisation a été très rapide, elle a été supplantée au cours du XXe siècle par celle des villes d'Amérique du Nord et latine qui se sont agrandies à un rythme encore plus rapide.

TABLEAU N° 3: Les plus grandes agglomérations du monde classées selon leur taille. 1950-2000 (Population en millions d'habitants)



Représentation graphique de l'évolution de la population de quelques villes du monde en fonction de la Place occupée



Représentation graphique de l'évolution de la population de quelques villes du monde en fonction du Nombre d'habitants

Rang	1950	Pop.	1970	Pop.	1990	Pop.	2000	Pop.
1.	New York/N.E.		New York/N.E.		Tokyo		Mexico	31.0
	New Jersey	12.3	New Jersey	19.8	Yokohama	23.4		
2.	Londres	10.4	Tokyo		Mexico	22.9	Sao Paulo	25.5
			Yokohama	17.7				
3.	Rhin/Ruhr	6.9	Mexico	11.9	New York/N.E.		Tokyo	
					New Jersey	21.8	Yokohama	24.2
4.	Tokyo		Chang-hai	11.6	Sao Paulo	19.9	New York/N.E.	
	Yokohama	6.7			Chang-hai	17.7	New Jersey	22.8
5.	Chang-hai	5.8	Los Angeles, Long Beach	10.8			Chang-hai	22.7
			Sao Paulo	10.7	Pékin	15.3	Pékin	19.9
6.	Paris	5.5	Londres	10.4	Rio de Janeiro	14.7	Rio de Janeiro	19.0
7.	Buenos Aires et banlieue	5.3	Buenos Aires et banlieue	9.3	Los Angeles, Long Beach	13.3	Bombay et banlieue	17.1
8.	Chicago N.O. Indiana	4.9	Rhin/Ruhr	9.3	Bombay et banlieue	12.0	Calcutta	16.7
	Moscou	4.8			Calcutta	11.9	Djakarta	16.6
9.	Calcutta	4.4	Paris	9.2	Séoul	11.8	Séoul	14.2
	Los Angeles, Long Beach	4.0	Rio de Janeiro	8.9				
10.	Osaka/Kobe	3.8	Pékin	8.7	Buenos Aires et banlieue	11.4	Los Angeles, Long Beach	14.2
			Osaka/Kobe	8.6	Djakarta	11.4	Le Caire Giza	
11.	Milan	3.6	Chicago N.O. Indiana	8.1	Paris	10.9	Imbaba	13.5
			Calcutta	7.8			Madras	12.9
12.	Mexico	3.0	Moscou	7.4	Osaka/Kobe	10.7	Manille	12.3
					Le Caire, Giza	10.0	Buenos Aires et banlieue	12.1
13.	Bombay et banlieue	2.9	Bombay et banlieue	7.0	Londres	10.0	Bangkok/Thonburi	11.9
	Détroit (Michigan)	2.8	Séoul	6.5	Rhin/Ruhr	9.3	Karachi	11.8
14.	Naples	2.8	Le Caire/ Giza, Imbaba	6.4	Bogota	8.9	Délhi	11.7
			Milan	6.1	Chicago N.O. Indiana	8.9	Bogota	11.7
15.	Leningrad	2.6	Djakarta	5.7	Madras	8.8	Paris	11.3
			Philadelphia	5.7	Manille	8.6	Téhéran	11.5
16.	Manchester	2.5	New Jersey	4.8	Moscou	8.5	Istanbul	11.2
	Birmingham	2.5	Detroit (Michigan)	4.8			Bagdad	11.1
17.	Sao Paulo	2.5	Manille	4.5	Téhéran	8.3	Osaka/Kobe	11.1
					Istanbul	8.3	Londres	9.9
18.	La Caire/ Giza, Imbaba	2.5	Delhi	4.4	Bagdad	8.2	Dacca	9.7
	Tien-Tsin	2.4	Tien-tsin	4.4				
19.	Boston (Massachusetts)	2.2	Téhéran	4.3	Delhi	8.1	Chicago/N.O. Indiana	9.4
	Shenyang (Mukdeu)	2.2	Leningrad	4.2	Karachi	7.9	Rhin/Ruhr	9.2
20.	Pékin	2.2						
					Bragkot	7.5		
21.	Berlin-Ouest	2.2	Madras	4.1	Thosoun	7.3		
			Bogota	4.0	Milan	7.3	Moscou	9.1
22.	San Francisco/ Okland	2.0						

Source: NATIONS UNIES: Modes d'accroissement de la population urbaine et rurale. 1981.

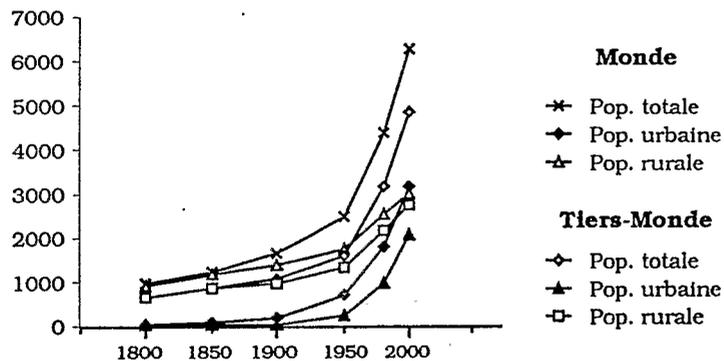
TABLEAU N° 4: Estimation concernant la population totale urbaine et rurale dans le monde (en milliers d'habitants)

	Monde			Tiers-Monde		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
1800	978	50	928	705	30	675
1850	1262	80	1182	910	40	870
1900	1650	220	1430	1075	70	1005
1950	2501	724	1777	1646	275	1371
1980	4374	1807	2567	3184	972	2212
2000	6254	3208	3046	4866	2115	2751

Source: Nations-Unies

Traduction graphique du tableau N° 4

Population (en millions d'habitants)



En l'an 2000, c'est le Tiers-Monde qui hébergera la majorité des grandes villes, et la moitié de la population y habitera.

Une telle expansion modifie le classement relatif des villes entre elles. Ainsi **les principales villes du Tiers-Monde tendent à devenir les plus grandes agglomérations de la planète** (tableau N° 3). En 1950, deux agglomérations dépassaient les 10 millions d'habitants: New York et Londres. En l'an 2000 si les taux de croissance prévus se maintiennent, vingt cinq villes seraient dans ce cas et, parmi elles, une vingtaine se situeront dans des pays en voie de développement. Les agglomérations nées de la révolution industrielle ont été supplantées démographiquement par certaines des immenses villes du Tiers-Monde à l'habitat souvent précaire.

Commentaire des tableaux N°3 et N°4

Ces tableaux, et leur traduction graphique, montrent bien l'explosion urbaine du XXe siècle (puisque en l'an 2000, on prévoit que la moitié de la population mondiale sera urbaine, et plus particulièrement celle du Tiers-Monde).

Explosion urbaine: alors qu'il a fallu plus de 30 siècles pour que la plus grande ville du monde passe de 100.000 à 1 million d'habitants, c'est-à-dire multiplie par 10 sa population, un demi-siècle suffit à Mexico pour en faire autant!

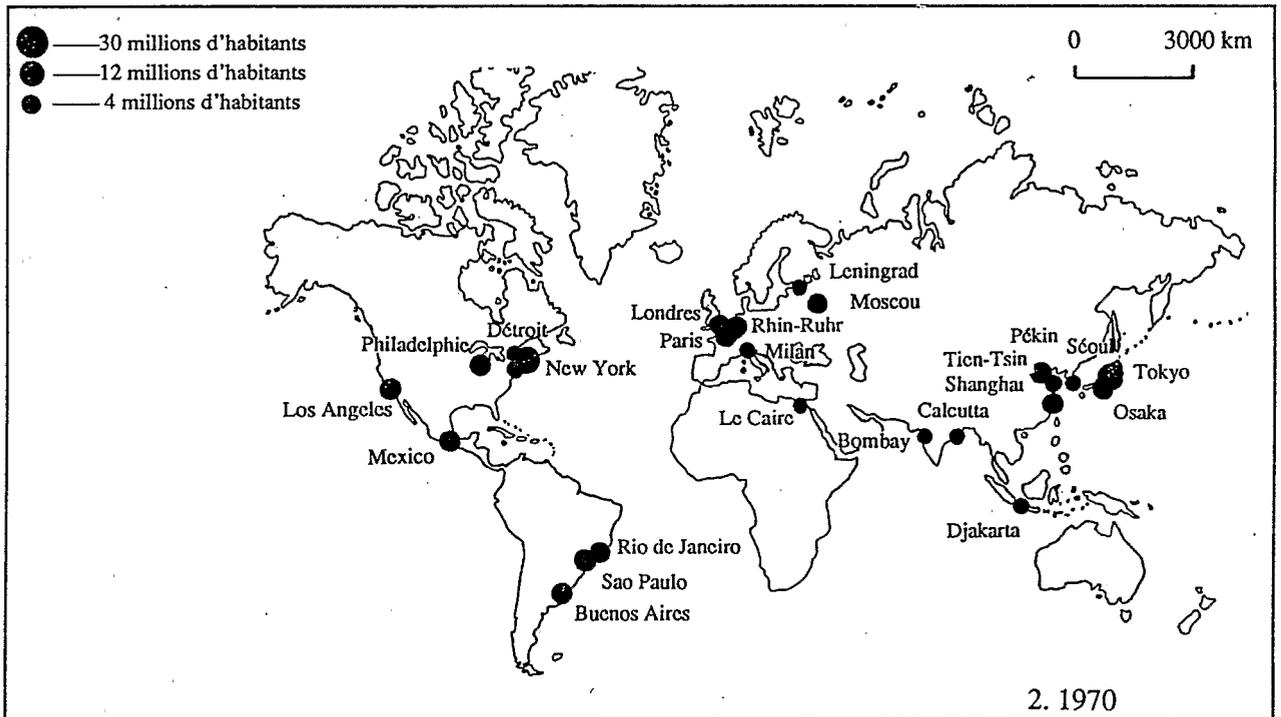
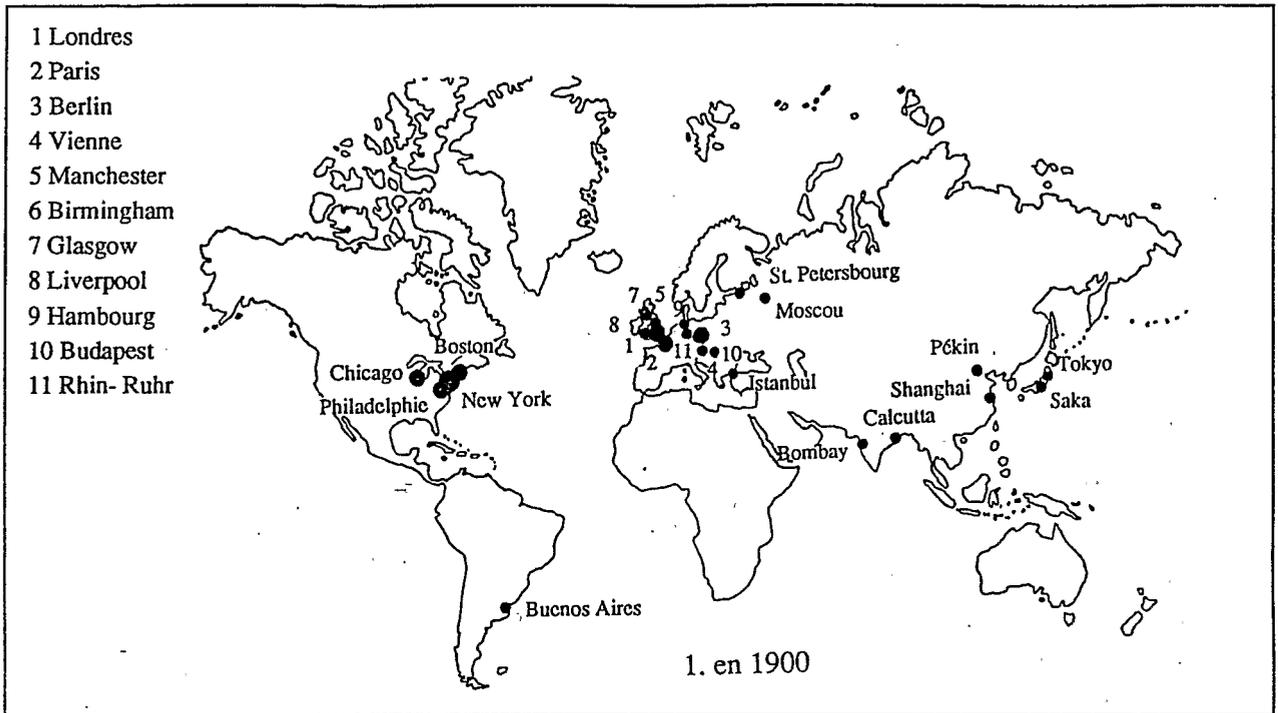
En 1950, 2 villes seulement rassemblaient plus de 10 millions d'habitants: il y en aura 25 en l'an 2000!

En 1950, avec 6,9 millions d'habitants, une ville était la troisième du monde.

En 1990, une ville de 6,9 millions d'habitants ne figure plus dans la liste des 30 plus importantes villes du monde.

Urbanisation galopante : pour nos grands-parents, l'urbanisation était essentiellement celle des pays industriels (en 1890 la moitié des grandes villes étaient européennes). A l'horizon 2000, la première ville européenne, Paris, se classe 21ème!

CARTE N° 1: La croissance des grandes agglomérations.
Les 25 plus grandes agglomérations du monde



Extrait de: La Documentation photographique, "La population dans le Monde". Juin 1979.

L'urbanisation trop rapide du Tiers-Monde pose d'énormes problèmes.

La croissance de villes comme Abidjan, ou Mexico, est due, pour l'essentiel (50%) aux migrations internes et étrangères.

2.2 L'urbanisation du Tiers-Monde

Un des problèmes majeurs des années à venir réside dans l'urbanisation rapide du Tiers-Monde; près de la moitié de sa population habitera dans les villes en l'an 2000 (Tableau N° 4). L'apparition de cités multimillionnaires pose des problèmes de gestion nombreux: emploi, ravitaillement et approvisionnement journalier, assainissement, alimentation en eau et électricité, sécurité, etc...

Face à ces besoins collectifs croissants, les pouvoirs publics de nombreux pays en développement se trouvent trop démunis financièrement, pour assurer correctement l'ensemble de ces fonctions.

Certaines villes connaissent **des taux de croissance qui dépassent les 7% par an**, taux correspondant à un doublement de population tous les dix ans. Une ville comme **Abidjan**, simple village de pêcheur à la fin du XIXe siècle, comptait 17.000 habitants lorsqu'elle est devenue la capitale de la Côte d'Ivoire en 1934. La mise en valeur du port dans les années 1950-1955 permet à la ville de prendre un nouvel essor et d'atteindre 125.000 habitants en 1955. La ville va croître durant les trente années qui suivent au rythme de 10% par an et compter un million d'habitants en 1975 et plus de 2 millions en 1984. Cette croissance résulte pour l'essentiel (à 60%) des migrations internes et étrangères. Ainsi durant l'année 1979, le solde migratoire (différence entre les sorties et les entrées) se chiffre à environ 80.000 personnes, mais cette estimation masque des mouvements plus importants. Durant la même période (un an) 405.000 personnes ont changé de domicile (soit 31% de la population de la ville), la moitié a quitté l'agglomération, l'autre moitié se réinstalle dans un nouveau logement au sein de la ville. Ces départs sont plus que compensés par l'arrivée de 270.000 personnes nouvelles. La dynamique de la ville comporte aussi une rotation importante de la population. Dans cette ville cohabitent une minorité de citadins et de néo-citadins, et une majorité qui reste profondément liée à ses attaches rurales.

Mexico, première ville du monde, a connu elle aussi une expansion démographique spectaculaire. De moins de 500.000 habitants dans les premières décennies du XXe siècle, la ville est passée à près d'un million en 1930, 3 millions en 1950, 8,5 millions en 1970 et dépasse les 15 millions actuellement. Cet essor démographique résulte de la conjonction de trois phénomènes:

- la reproduction de sa propre population, c'est-à-dire, l'accroissement naturel qui représentait 47,8% de la croissance de la ville sur la période 1960-1970;
- l'absorption de localités avoisinantes par suite de l'extension de la capitale (croissance physique) représentant 6,1% de la croissance pour la même période;
- l'accroissement résultant des migrations (ou accroissement social) qui constitue 46,1% de l'augmentation de population de la ville.

Ce constat établi en 1970, ne reflète pas entièrement les conséquences des migrations. Une part prépondérante des naissances durant la période 1960-1970, correspond à la descendance des générations antérieures d'immigrants; en 1970 près de 50% de la population de plus de vingt ans n'était pas née à Mexico.

Si la croissance démographique a bénéficié davantage aux très grandes villes plus qu'aux autres, cela s'explique surtout par le dualisme de la société et de l'économie: le secteur moderne n'est implanté que dans très peu de villes. Les classes aisées, principales consommatrices de services diversifiés, sont peu nombreuses et se concentrent la plupart du temps dans un petit nombre de foyers urbains, voire bien souvent dans la seule capitale. Cependant, cette concentration urbaine possède ses propres limites. Les équipements et emplois ne suivent pas le rythme de la croissance démographique et les conditions de vie se détériorent peu à peu. Un espoir, face à l'engorgement des grandes agglomérations, réside dans la réactivation des villes moyennes. Dans certains pays, le réseau urbain est très diversifié et comprend plusieurs métropoles importantes (Brésil, Mexique). Dans d'autres pays comme la Côte-d'Ivoire, un certain nombre de villes moyennes commencent à émerger. (Voir contribution de Ph. Bourcier de Carbon: "Population, Ressources, Environnement, Développement").

Les pouvoirs publics ne disposent pas de moyens financiers suffisants pour faire face aux besoins croissants trop rapidement de certaines villes dont la population double tous les dix ans, et les conditions de vie dans ces villes se détériorent...

Pour réduire le taux de croissance des grandes villes, on favorise le développement de villes moyennes, susceptibles d'attirer des migrants.

2.3 Urbanisation et emploi

Alors que l'urbanisation en Europe, en Amérique du Nord, et au Japon reposait sur l'industrialisation, cette dernière est insuffisante à justifier l'exode rural enregistré dans les pays moins développés. Si cet exode est bien plus important dans les pays en voie d'industrialisation rapide, comme la Corée ou le Brésil, la demande croissante de main-d'œuvre pour des emplois dans le secteur industriel ne constitue pas la seule raison motivant la venue de nombreuses personnes vers les villes. Le mouvement migratoire se maintient même si la croissance industrielle est faible ou nulle. **L'espoir de trouver du travail** reste une motivation importante. En Thaïlande 80% des personnes résidant dans les bidonvilles de Bangkok y sont venues dans l'espoir de trouver un emploi. Cet espoir est en partie justifié par l'existence de nombreux emplois non qualifiés, tant dans le secteur secondaire que dans celui du bâtiment et des travaux publics ou dans les services, emplois créés par l'effet multiplicateur de l'industrie. Les villes portuaires, à cet égard, en constituent un bon exemple: de nombreux emplois sont créés par les activités touchant la manipulation, le stockage et la distribution des marchandises exportées ou importées. L'emploi dans les villes augmente aussi en fonction des services liés à l'industrie (transport, communications, finances,...). A priori les villes semblent offrir une plus grande stabilité et sécurité de l'emploi.

C'est l'espoir de trouver du travail qui attire les migrants des zones rurales, la ville proposant beaucoup d'emplois non qualifiés.

L'existence d'un vaste secteur d'activités diverses, aux structures imprécises, appelé secteur informel, constitue un des caractères dominants des villes du Tiers-Monde. En Inde, ce secteur, selon diverses estimations, englobe 40 à 50% de la masse des actifs urbains. Ce secteur couvre aussi bien des activités de micro-commerce, que des activités marginales comme gardien de voiture, porteur au marché. Souvent ces activités permettent tout juste la survie des individus. Ce secteur occupe surtout des immigrants, en particulier des immigrants de fraîche date qui n'ont pas d'emploi stable en vue, et qui, pour des raisons diverses n'envisagent pas de retourner au village. Le secteur informel attire aussi des ouvriers qualifiés qui souhaitent devenir des exploitants indépendants et qui espèrent obtenir des gains plus élevés en se mettant à leur compte. Ils s'installent comme tâcherons dans le bâtiment, ou garagistes, menuisiers, etc... Ils profitent de leur savoir-faire pour recruter plusieurs jeunes garçons qu'ils prennent en apprentissage et qui leur fournissent, en fait, une main-d'œuvre gratuite pendant plusieurs années. Dans l'ensemble, les immigrants les plus démunis font preuve d'une extraordinaire capacité à survivre, et à travailler dans les pires conditions. En Inde, cette situation se perpétue, car les gains obtenus, si minimes soient-ils, sont encore supérieurs à ceux obtenus dans le secteur rural.

Si les gains acquis dans les emplois urbains permettent à peine la survie des individus, ils sont quand même supérieurs, dans certains pays à ceux obtenus dans le secteur rural.

2.4 Conséquences des migrations dans les zones urbaines

La question de savoir si l'accroissement rapide de la population urbaine est bénéfique ou non pour le développement du pays reste sans réponse. Un certain nombre de facteurs négatifs sont contrebalancés par des aspects positifs. Un exode rural massif risque de laisser les terres à l'abandon et d'accroître la dépendance alimentaire du pays. En ce sens, de nombreux gouvernements tentent de ramener les jeunes scolarisés vers les exploitations agricoles, et de revaloriser la paysannerie.

Un exode rural massif diminue la production agricole, donc accroît la dépendance alimentaire du pays.

La migration vers la ville entraîne aussi **un changement dans les comportements démographiques et sociaux.** En Afrique de l'Ouest des jeunes femmes arrivées récemment en ville ne respectent plus un certain nombre d'interdits (absence de rapports sexuels après la naissance d'un enfant...) qui constituaient autant de régulation traditionnelle des naissances, entraînant un niveau plus élevé de la fécondité.

Calcutta: gigantisme et sous-équipement

" Alors qu'elles ne peuvent accueillir que trois à quatre millions d'habitants, Calcutta et son agglomération en comptent environ 9 millions (...) Comment s'étonner dès lors que deux millions de personnes vivent dans les *slums* (bidonvilles), et que plus de la moitié ne disposent pas des services essentiels? 70% des familles nombreuses s'entassent dans une seule pièce (contre 47% dans les autres centres urbains indiens). La rareté et le prix prohibitif des "terrains à bâtir", environ l'équivalent de 300 f le mètre carré -

freinent la construction des logements, mais n'empêchent pas l'installation de squatters. Il faudrait, estime-t-on, construire cinquante mille "unités d'habitation" par an. Il n'en a été réalisé que deux mille en moyenne au cours des vingt-deux dernières années. "Les neuf-dixièmes des familles, ne pouvant payer un loyer supérieur à 150 roupies par mois, n'ont aucune chance de pouvoir trouver à s'héberger ailleurs que dans les taudis, des slums ou sur les trottoirs, "nous affirme non sans cynisme un fonctionnaire".

Viratelle, Calcutta: in Le Monde "Les cités géantes", sous la direction de Jean Planchais © Lib. A. Fayard et Le Monde, 1978.

Les carences des équipements collectifs

" L'eau du Gange, distribuée après traitement, n'arrive, selon les quartiers, que deux ou trois fois, une demi-heure par jour au total, au robinet. La seule station d'épuration (une seconde est en construction) date d'il y a un siècle. Le réseau d'égoûts est, reconnaît-on officiellement, "caractérisé par son absence", sauf dans le centre colonial de la cité.

(...) Les transports en commun sont, pour des millions d'habitants, un calvaire quotidien. (...) La plus grande partie du parc est délabrée: tramways d'avant-guerre, dont la carrosserie frôle les rails, autobus à impériale, cabossés et affaissés sous le poids des passagers, taxis vibrant de toutes leurs tôles..."

G. Viratelle op. cit.

Les bidonvilles de Calcutta

" Un *slum* est un ensemble de *bustees*. Un *bustee* est un groupe de huit à dix huttes aux murs de terre battue ou parfois cimentés, autour d'une petite cour. Les abris plus récents sont souvent plus fragiles: bambous et feuilles de cocotier, ou même toile de jute (...) La terre appartient à des propriétaires privés. Ceux-ci louent le sol par lot à des intermédiaires qui installent les *bustees* et les louent à leur tour (...) Les habitants sont pour la plupart des réfugiés de l'ancien Pakistan oriental, des migrants du Bengale occidental et de ses Etats limitrophes. Le médecin et le pharmacien, installés juste à la périphérie, soignent à fortes doses les maladies pulmonaires - tuberculoses, asthme - contractées dans l'humidité des bidonvilles et celles dont les eaux sales sont souvent le vecteur - dysenteries, parasites, maladies de peau."

G. Viratelle op. cit.

Les "sans-abri"

" Les "sans-abri" qui ont élu domicile dans la rue sont officiellement estimés à trente mille personnes, mais leur nombre est sans doute proche de deux cent mille (...) Ceux que l'on rencontre à Calcutta y sont généralement arrivés de fraîche date, encore que 28% d'entre eux, selon un sondage, vivent ainsi depuis plus de 10 ans. Ce sont, dans 60% des cas, des paysans ou des ouvriers agricoles chassés par la sécheresse ou par le chômage."

G. Viratelle op. cit.

Les changements dans les comportements sociaux et démographiques entraînent souvent une modification du taux de fécondité (il baisse pour les populations les mieux insérées).

Lors d'une enquête menée à Abidjan, en Côte d'Ivoire, on constate que les migrants connaissent des comportements différents. Par exemple, la jeune fille qui rejoint son nouvel époux en ville, garde la même attitude vis-à-vis de la reproduction qu'en milieu rural. En effet, une part des hommes résidant en ville préfèrent choisir leur femme non dans le cercle de leurs fréquentations "urbaines" mais dans celui du "village" conformément aux traditions. Ils recherchent surtout une compagne "sans histoire" qui, espèrent-ils, gardera un comportement plus docile, reprochant aux femmes de la ville leur trop grande liberté. Dans ce cas, la transplantation du village à la ville ne se traduit pas par une modification de la fécondité et le nombre d'enfants obtenu restera comparable à celui qu'elle aurait connu au village. Quel que soit son milieu d'origine, la jeune fille scolarisée, quant à elle, cherchera une fécondité plus volontaire, avec un conjoint qu'elle aura choisi.

Les conditions d'accueil interfèrent également; s'insérer dans une famille vivant dans un habitat précaire n'aura pas les mêmes conséquences que rejoindre une famille demeurant dans un habitat moderne. Dans ce dernier cas, un autre mode de vie est "sous les yeux" de l'immigrante. Les jeunes filles (nièce, cousine) du village venant aider la mère de famille prennent ainsi connaissance d'autres façons de vivre, et la plupart, après l'adolescence, préfère rester à la ville. Les populations les mieux insérées en ville, possèdent la fécondité la plus basse (3,58 enfants par femme), alors que les "ruraux prolétarisés" connaissent des niveaux proches de ceux relevés en milieu rural (7,44 enfants par femme). (Voir contribution de M. Samman: "Femmes et développement").

L'urbanisation a d'autres conséquences démographiques. La plupart des pays du Tiers-monde connaissent une grande disparité dans les équipements et la distribution du personnel médical entre les grandes villes et le reste du pays. Si les femmes urbaines accouchent en majorité à la maternité, les plus défavorisées n'y restent en général que quelques heures.

Pour les migrants les plus démunis, le taux de mortalité est égal ou supérieur à celui du milieu rural.

Forte densité, mauvaises conditions d'hygiène, risques épidémiologiques accrus, constituent les facteurs principaux du maintien d'une **forte mortalité dans les habitats les plus déshérités**. Dans une ville comme Abidjan, une minorité de la population connaît des niveaux de mortalité proche de ceux des pays développés; au contraire les plus démunis enregistrent des niveaux semblables, voire supérieurs à ceux du milieu rural (mortalité juvénile de 115 pour mille, dans l'habitat sommaire et 93 pour mille, en milieu rural). Cette disparité dans les niveaux de mortalité au sein d'une même agglomération se retrouve dans bien des métropoles du Tiers-Monde. A Madras, la mortalité infantile serait de 73 pour mille dans la ville, et 124 pour mille dans les taudis; à Manille le taux de mortalité est trois fois plus élevé dans les quartiers défavorisés que dans le reste de la ville. Le peuplement urbain, loin d'entraîner une baisse de la mortalité crée, au contraire, des conditions épidémiologiques nouvelles, qui doivent conduire à des actions de santé publique plus spécifiques. (Voir contribution de N. Bajos: "Les déterminants de la mortalité").

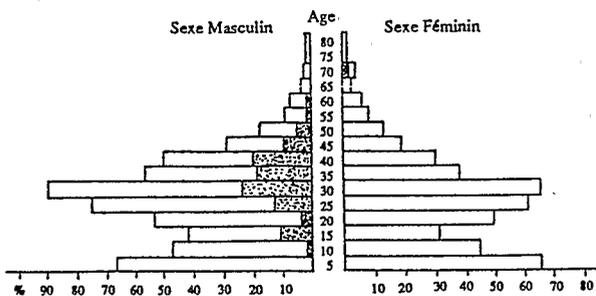
*Dans les villes, les migrations:
- modifient la structure de la population (pyramide des âges).*

Mais la répercussion démographique la plus visible porte sur la structure de la population. Les pyramides des âges de quelques villes africaines (figure N° 5) montrent bien l'impact des migrations. Les villes comptent une majorité de jeunes actifs, et elles présentent toutes, une pyramide "débranchée": une majorité d'hommes vers 25-30 ans ou 30-35 ans. Ce phénomène résulte à la fois de la plus forte immigration des hommes, mais aussi de l'écart d'âge entre conjoints migrants.

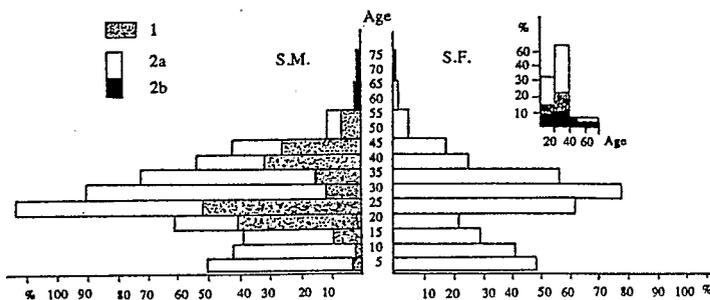
- modifient le ratio hommes/femmes et donc perturbent les rapports entre les sexes;

L'arrivée massive d'hommes célibataires est souvent rendue responsable de l'augmentation rapide de la prostitution en milieu urbain. Mais cette prostitution résulte aussi du développement du chômage urbain féminin et de la destruction de la famille et des réseaux de solidarité familiaux. Des femmes abandonnées par leur conjoint ne trouvent que ce moyen pour assurer la survie des enfants.

FIGURE N° 5: Structure de la Population Urbaine

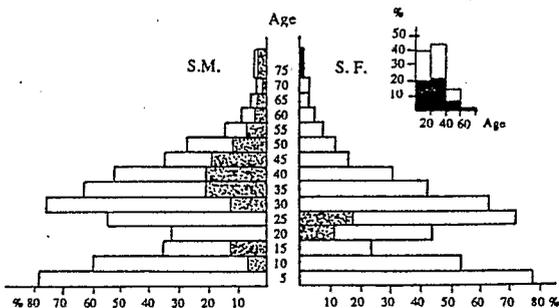


-Structure démographique de la population africaine de Douala en 1956

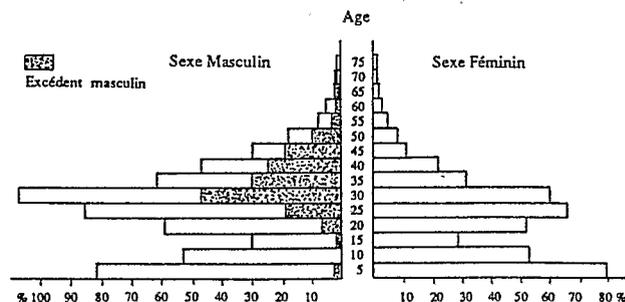


Structure démographique de la population africaine de Dolimie (Congo) en 1951 (d'après M. Soret).

1. Excédent masculin ou féminin - (a) Sexe féminin - 2(b) Sexe masculin
(Légende commune à tous les croquis)



-Structure démographique de la population africaine de Bouaké en 1958



Structure démographique africaine d'Abidjan en 1955

Source: P. Vennetier, 1976

- aggravent le déficit budgétaire de l'Etat, et le déficit de la balance commerciale.

L'accumulation de la population dans la ville conduit aussi les pouvoirs locaux, par peur de soulèvements populaires, à maintenir à un prix relativement bas les produits alimentaires de première nécessité. Ceci se répercute sur les prix agricoles qui tendent à être trop bas et qui ne couvrent plus les coûts de production des paysans. Ces politiques de maintien des prix, entraînent bien souvent la mise en place de circuits parallèles: on ne trouve plus, par exemple, de riz au prix officiel. Enfin comme de plus en plus les pays du Tiers-Monde importent certains produits alimentaires (blé, viande,...) cela aggrave le déficit de la balance des paiements, et, ces produits alimentaires étant subventionnés, l'Etat doit trouver d'autres recettes fiscales pour ne pas aggraver son déficit budgétaire. De nombreux économistes et ceux de la FAO en premier lieu, souhaitent que tous les pays se fixent pour objectif l'auto-suffisance alimentaire. L'émigration vers la ville entraîne aussi une modification des besoins et les migrants cherchent à acquérir rapidement certains symboles de la modernité (habits occidentaux, poste radio, voire téléviseur,...) achat de produits la plupart du temps importés, aggravant le déficit de la balance commerciale.

Dans les villes du Tiers-Monde l'écart se creuse entre les classes aisées et les autres classes de la population.

Ce qui caractérise certainement le plus les villes du Tiers-Monde, c'est l'écart important de richesse entre les classes aisées et les autres couches de la population. L'urbanisation se traduit par le passage d'une société de castes à une société de classes. Ces disparités sociales se traduisent par des écarts importants de revenus et des conditions de logements déplorables pour les plus pauvres conduisant à la bidonvillisation de certains quartiers. (Voir contribution de L. Tabah: "Conférence mondiale et plan d'action mondial pour la population").

3.-LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

Dans la troisième partie l'auteur expose:

- Comment, historiquement, ont évolué les flux migratoires internationaux en directions, comme en quantités.
- Quels sont les deux principaux flux migratoires actuels (du Tiers-Monde vers les pays développés, et entre pays en voie de développement) et quelles masses de population ils entraînent.
- Les conséquences sociales, économiques, politiques, culturelles des migrations internationales dans les pays d'accueil (retard à la modernisation, intégration des 2èmes. génération...) ou de départ (investissement des salaires rapatriés dans le commerce et les bâtiments...).
- L'important problème causé par l'accroissement du nombre des réfugiés.

En 1985, seulement 20 millions de personnes travaillent dans des pays dont elles n'ont pas la nationalité.

Les migrations internationales, contrairement aux idées reçues, ne revêtent plus un caractère massif. En 1985, sur l'ensemble de la planète 20 millions de personnes travaillaient à l'étranger. A ces effectifs de travailleurs, il convient d'ajouter les familles.

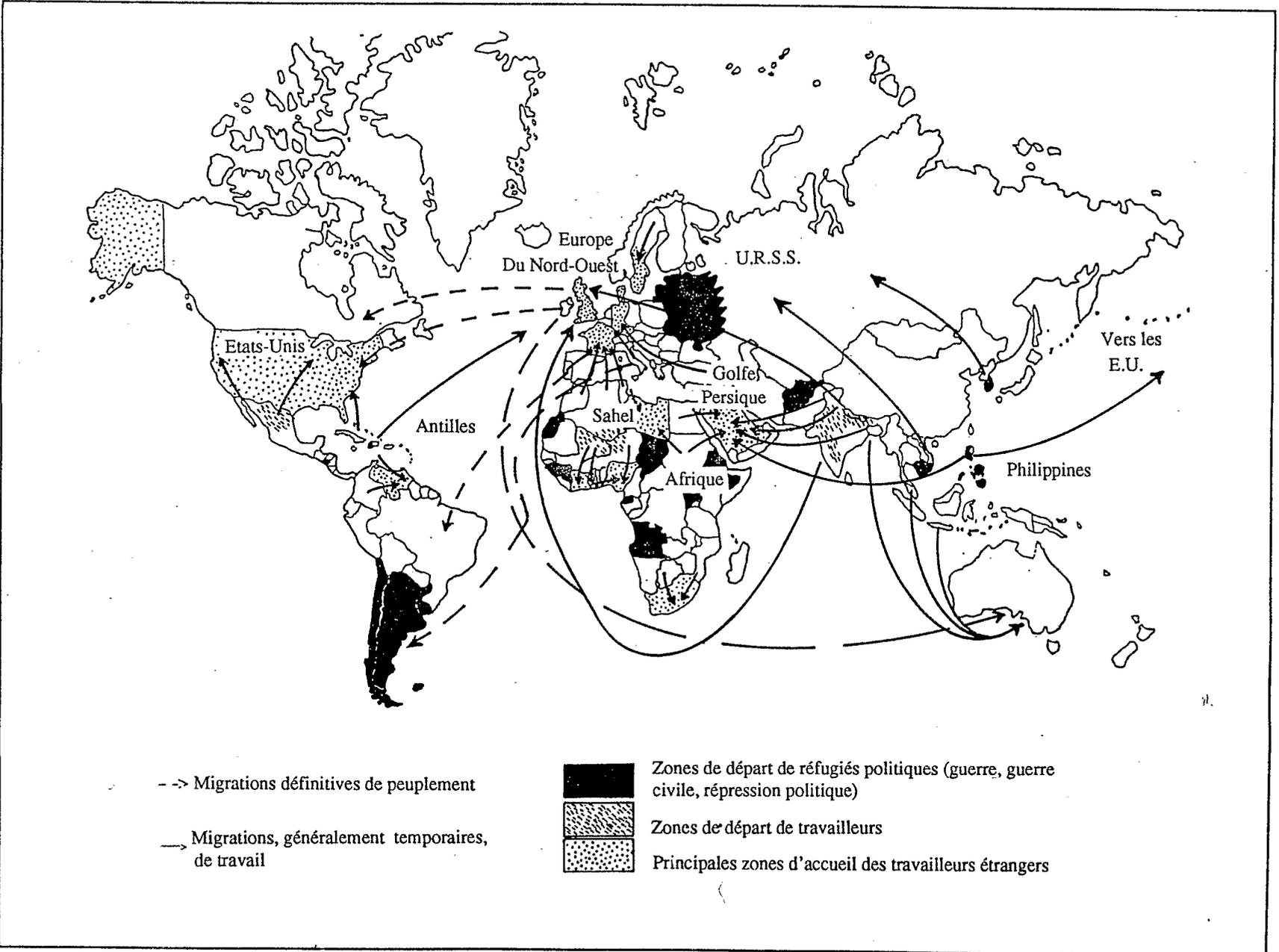
3.1 Rappel historique

Les grandes migrations internationales se caractérisaient, au cours d'une première période, par des flux allant de l'est vers l'ouest et des pays européens vers les pays d'outre-mer. Ces courants migratoires se sont inversés durant la seconde moitié du XXe siècle. Entre le début de la colonisation et la seconde guerre mondiale, environ 60 millions d'Européens ont émigré outre-mer; 19 millions de personnes entre 1946 et 1963 ont quitté l'Europe. Ces migrations d'Européens se sont dirigées principalement vers les Etats-Unis. Ainsi entre 1820 et 1940, environ 33 millions d'immigrants européens sont arrivés aux Etats-Unis en provenance de Grande-Bretagne, d'Allemagne, de Scandinavie et d'Europe orientale. D'autres émigrants européens ont rejoint le Canada et l'Amérique latine. Entre 1850 et la seconde guerre mondiale l'Argentine aurait accueilli 6,6 millions d'immigrants et le Brésil 4,7 millions provenant pour la plupart d'Europe méridionale. Un autre courant important s'est dirigé vers des colonies britanniques: l'Australie, la Nouvelle Zélande et l'Afrique du Sud.

Au XIXème siècle, et au début du XXème, le volume des migrations des Européens vers l'Amérique a été considérable.

Les excédents de main-d'œuvre rurale européenne trouvaient un débouché dans ces pays d'accueil demandeurs de travailleurs afin de participer à la mise en valeur de nouvelles terres. Après la première guerre mondiale, toutefois, les conditions seront plus difficiles et certaines restrictions seront apportées aux migrations internationales. Ainsi le United States Quota Act de 1921 et l'Immigration Act de 1924 ont sévèrement limité le nombre des immigrants aux Etats-Unis, et en particulier ceux provenant d'Europe méridionale et orientale, en ayant recours à des quotas.

CARTE N° 2: Types de migrations Internationales actuelles



D'autres flux, d'origine économique (vers la France) ou politique (Inde, Palestine) se sont également produits.

Certains pays européens sont aussi devenus, dès la fin du XIXe siècle, des pays d'accueil pour d'autres émigrants européens. C'est le cas de la France qui accueille des Italiens, des Polonais, des Espagnols et après la première guerre mondiale des travailleurs originaires de ses colonies du Maghreb. Ces courants se renforcèrent encore dans les années 60.

D'autres continents ont connu des migrations internationales importantes souvent pour des raisons de politique internationale. Ainsi le partage entre l'Inde et le Pakistan a provoqué l'exode d'environ 14 millions de réfugiés, modifiant fortement la répartition géographique des populations. De même, la création d'Israël et le partage de la Palestine ont entraîné outre la venue d'émigrants dans le nouvel Etat, le transfert d'un nombre important de réfugiés palestiniens. En 1965, leur nombre était estimé à 1,3 millions.

3.2 Les flux migratoires actuels

Les migrations internationales actuelles connaissent **deux flux principaux**:

- **des pays du Tiers-Monde vers les pays développés**
- **entre pays en voie de développement.**

Ces migrations suscitent une attention de plus en plus soutenue des gouvernements car elles soulèvent à la fois des problèmes de politique intérieure et mettent en jeu les relations diplomatiques entre les pays d'origine et d'accueil. Les principaux flux sont présentés sur la carte N° 2.

Actuellement, les Etats-Unis et l'Europe attirent toujours des migrants.

Les Etats-Unis accueillent entre 3 et 6 millions de travailleurs étrangers dont une grande partie sont rentrés illégalement dans le pays. Ces migrants sont originaires principalement du Mexique, des Caraïbes et d'autres pays d'Amérique latine.

ENCADRE 3

Les pays du Golfe connaissent une situation démographique unique en son genre: en 1980, pour une population totale de 13 millions d'habitants, on évaluait à plus de 4 millions la population d'origine étrangère et à 2 millions et demi le nombre des travailleurs migrants, pour une population active de 4 300 000 personnes.

A l'exception de l'Arabie Saoudite, qui représente démographiquement les deux tiers de l'ensemble et où la part des travailleurs non saoudiens dans la population active est inférieure à 50%, la proportion des étrangers, dans les petits émirats du Golfe, atteint un niveau tel que le déséquilibre ainsi créé est impossible à maîtriser: 85% de travailleurs étrangers au Qatar et près de 90% aux Emirats Arabes Unis, pour une population composée aux trois quarts de non citoyens; au Koweït, plus de 78% de travailleurs immigrés

Dans les pays du Golfe Persique

et près de 60 % de résidents non koweïtiens.

Si Oman et Bahreïn semblent connaître une situation plus équilibrée, c'est que le premier conserve une importante population rurale alors que le second a connu une baisse relative de l'immigration, tendance qui est d'ailleurs en train de se renverser.

Du fait du caractère récent de cette importation de main-d'œuvre ainsi que des politiques d'immigration, la plus grande partie de ces travailleurs étrangers sont des hommes seuls. Cette forte prédominance masculine entraîne un grave déséquilibre démographique. Seuls, le Koweït et Bahreïn, où l'immigration est plus ancienne, connaissent un meilleur équilibre grâce à l'arrivée progressive,

puis la constitution sur place, de familles.

Cette immigration se répartit en trois grands ensembles culturels. Les Européens, qui représentent une minorité privilégiée et que nous ne mentionnons que pour mémoire, les Arabes, de très loin les plus nombreux, et les Asiatiques, dont la part ne cesse de croître depuis le milieu des années 70.

A la différence de la main-d'œuvre étrangère en Europe, celle des pays du Golfe est présente dans tous les secteurs d'activité et à tous les niveaux de qualification. Cela vaut pour toutes les nationalités, même si les qualifications se répartissent différemment de l'une à l'autre. A l'exception de l'administration, la main-d'œuvre nationale est marginalisée dans tous les secteurs.

Extrait de: E. Longuenesse, Le Courrier - sept. 1985.

Plus récemment, des pays exportateurs de pétrole, comme les Etats du Golfe Persique ou le Venezuela ont attiré des travailleurs du Tiers-Monde.

D'importants flux migratoires sont également constatés entre les Etats de l'Afrique de l'Ouest.

L'Europe occidentale (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Suisse...) accueille environ 10 millions d'étrangers provenant principalement du bassin méditerranéen d'Afrique et des Caraïbes.

D'autres mouvements sont apparus plus récemment, allant de pays du Tiers-Monde vers d'autres pays en développement, principalement vers les pays exportateurs de pétrole. Ainsi, les Etats du Golfe Persique accueillent trois millions de travailleurs étrangers en 1980 provenant principalement du Pakistan, de l'Inde, de Malaisie, des Philippines. Ces travailleurs représentent une part importante de la population active des Etats du Golfe. De même, au Venezuela, autre pays exportateur de pétrole, le premier choc pétrolier de 1973 a encouragé la migration des Colombiens principalement qui travaillent dans l'agriculture en remplacement des Vénézuéliens qui sont eux-mêmes partis s'employer dans l'industrie pétrolière ou bien gagner Caracas et sa banlieue.

Le premier choc pétrolier a entraîné la naissance d'autres flux nouveaux comme celui des travailleurs égyptiens et tunisiens vers la Lybie.

L'Afrique a été victime du XVIe au XIXe siècle d'un des plus fort mouvement de populations, la traite des esclaves vers l'Amérique. Mais au sein du continent, les migrations sont un phénomène fréquent. Avant les indépendances, de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest ont connu l'existence du travail forcé qui avait pour but de fournir de la main-d'œuvre pour les grands chantiers (construction du chemin de fer) ou pour les plantations de café ou de cacao des grands planteurs.

Ces migrations internationales, si elles se sont développées à l'époque coloniale, se sont accélérées depuis les années 60. Les possibilités inégales d'emploi, les différentiels de revenus, la sécheresse au Sahel, la libre circulation des hommes au sein de la CEDEAO, les frontières parfois artificielles, tous ces facteurs se conjuguent pour favoriser les déplacements entre Etats d'Afrique de l'Ouest. La carte n° 2 et Le tableau N° 5 permettent de prendre conscience de l'ampleur des flux, au sein de cette région, qui touchent plus de 3 millions de personnes. En effet, si certains flux sont correctement évalués comme ceux du Burkina Faso (ex Haute-Volta) vers la Côte-d'Ivoire, d'autres courants ne sont pas pris en considération faute de statistiques comme les migrations de Ghanéens vers le Nigéria, principal pays d'immigration de la sous-région.

TABLEAU N° 5: Nombre d'étrangers dans les Etats de l'Afrique de l'Ouest, selon leur pays de naissance (vers 1975)

Pays de naissance	Pays d'émigration										
	Ghana	Côte D'Ivoire	Haute-Volta	Sénégal	Sierra Leone	Togo	Liberia	Gambie	Mali	Total	
... Négligeable	-	38.000	19.200	700 ^a	4.000	100.000	8.000 ^a	171.100	
- Inapplicable	16.300	-	49.100	1.000 ^a	-	2.000 ^a	1.800 ^a	...	7.900 ^a	72.100	
N Sans information	105.200	520.500	-	10.000 ^a	900 ^a	2.000 ^a	-	...	47.700 ^a	636.500	
a Estimation approximative	100 ^a	15.600	2.500	-	200	27.200	11.500 ^a	57.100	
b Information des bureaux de migration	2.000 ^a	1.000 ^a	500 ^a	600 ^a	-	...	6.400	600	1.000 ^a	12.100	
	133.500	9.300	3.500	-	200	...	N	146.300	
	4.100	3.900	900 ^a	500 ^a	11.100	...	-	600	1.000 ^a	22.100	
	100 ^a	100 ^a	200	33.300	3.400	-	1.000 ^a	38.100	
	9.500	236.500	24.000	21.100	-	...	1.600	5.500	-	298.500	
	270.600	825.800	99.900	67.200	20.000	104.000	18.200	33.900	70.100 ^a	1.509.700	
	N	67.200	N	131.600 ^b	41.300	10.000 ^a	26.400	17.600 ^b	23.200 ^a	317.300 ^a	
Sources: basées sur les recensements de population et enquêtes réalisées dans les pays	31.600	32.400	2.300	N	7.500	20.000 ^a	1.900	N	N	95.700 ^a	
	Autres pays africains	31.700	66.00	15.100	23.200	1.200	7.600 ^a	1.100	1.700	149.300	
	Total	63.300	165.600	17.400	154.800	50.000	37.600	29.400	19.300	24.900 ^a	562.300
	Autres	16.000	62.600	3.500	50.000	10.000	2.000	11.800	1.300	5.000 ^a	162.200
	Total	349.900	1.054.000	120.800	272.000	80.000	143.600	59.400	54.500	100.000 ^a	2.234.200

ENCADRE 4

EXODE DES CERVEAUX ET IMPÔT...

Entre 1969 et 1979, les Etats-Unis ont accueilli près de 500.000 cadres et techniciens étrangers. Les trois quarts venaient de pays en développement, et près de la moitié d'Asie. Au cours des années 70, cet exode a compté pour près de 30% dans l'augmentation du nombre de médecins et de membres du corps médical aux Etats-Unis, pour 12% dans l'accroissement du nombre des ingénieurs et pour 8% dans celui du nombre des scientifiques.

Les pays qui importent une main d'œuvre qualifiée sont doublement bénéficiaires:

- L'enseignement supérieur étant subventionné (aux Etats-Unis, par exemple, 45% des recettes des établissements d'enseignement supérieur proviennent de fonds publics), les pays d'accueil font des économies sur ces subventions.

- Pouvant choisir leurs immigrants, les pays peuvent répondre plus rapidement aux variations de la demande. Aux Etats-Unis, la proportion de médecins (et de personnel médical) dans le nombre d'immigrants exerçant des professions libérales en provenance de pays en développement, qui était de 12% en 1969, a atteint près de 25% en 1973, mais est retombée à 11% en 1979 par suite de l'accroissement du nombre de médecins formés sur place.

Certains pays en développement ont connu un exode massif de cerveaux: environ 36% des migrants soudanais recrutés à titre temporaire avaient reçu une formation de cadre ou de technicien.

Ils représentaient jusqu'à 44% des ingénieurs, scientifiques et médecins du Soudan. Au cours des années 70, 12,3% de l'augmentation du nombre des cadres philippins ont émigré aux Etats-Unis; pour la Corée, le chiffre a été de 10%. Au Bangladesh, les cadres et techniciens ont représenté 17% de l'émigration totale au cours de la période 1976-78 et leur départ semble être l'une des raisons de l'insuffisance de certaines catégories de cadres dans ce pays. Ailleurs, l'émigration des cadres est importante en valeur absolue, mais non pas nécessairement en valeur relative. Les cadres et techniciens qui ont quitté l'Egypte pour les Etats-Unis entre 1969 et 1979 représentaient moins de 2% de l'accroissement de l'effectif de ces catégories professionnelles en Egypte (il est vrai que l'exode des cadres égyptiens vers les autres pays du Moyen-Orient a été peut-être plus important) et environ 1% du total des cadres indiens ont émigré aux Etats-Unis en 1971.

Les gouvernements de beaucoup de pays d'origine estiment que cet exode leur est préjudiciable car, après avoir subventionné la formation de ces émigrants, ils sont privés de la possibilité d'imposer leurs revenus. Le départ de travailleurs qualifiés peut également entraîner le chômage de travailleurs non qualifiés. Le pays peut aussi accorder une grande valeur sociale aux services de certains de ces cadres, tels que médecins et personnel infirmier, auquel cas leur émigration

représente une perte plus lourde que la simple perte de la valeur monétaire de leurs services. L'émigration empêche également "la diffusion interne"-c'est-à-dire l'installation de personnel qualifié dans les régions arriérées du pays. Ces coûts sont difficiles à chiffrer et dépendent de certains éléments institutionnels inhérents à l'économie de chaque pays. Les pays d'émigration peuvent, en adoptant certaines réformes, réduire ou éliminer certains de ces coûts. Il n'est guère justifié, par exemple, de subventionner l'enseignement supérieur lorsque ceux qui le fréquentent appartiennent à la minorité riche du pays, ou lorsqu'ils émigreront presque certainement. Les gouvernements peuvent aussi s'estimer en droit d'imposer les revenus de leurs émigrants qualifiés, surtout si ces émigrants conservent leur nationalité d'origine. Les Etats-Unis et les Philippines, par exemple, imposent leurs ressortissants à l'étranger.

Il existe peu d'estimations concernant les recettes que procurerait aux pays d'origine l'imposition de leurs travailleurs émigrés. Si l'on suppose toutefois que 90% des cadres admis aux Etats-Unis entre 1969 et 1979 s'y trouvaient encore à la fin de cette période et que, dans chaque grande profession, ils gagnaient autant que leurs homologues américains, leurs revenus en 1979 auraient représenté au total 6 milliards de dollars. Un impôt de 10% aurait donc produit 600 millions de dollars de recettes fiscales- soit environ 13% de l'aide publique au développement accordée la même année par les Etats-Unis.

Extrait de: Banque Mondiale rapport sur le développement dans le monde (1984).

L'Afrique du Sud importe aussi beaucoup de main-d'œuvre.

Une autre région est fortement importatrice de main-d'œuvre: il s'agit de l'Afrique du Sud, qui emploie dans les mines des travailleurs originaires des pays voisins et des bantoustans.

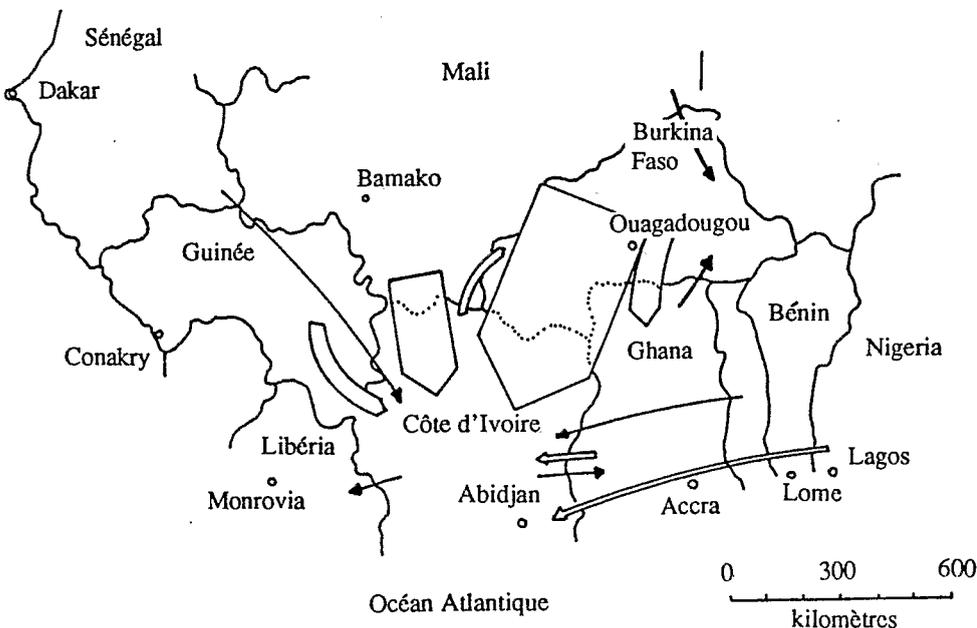
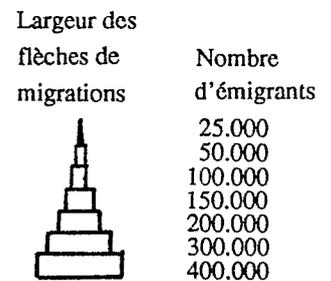
Dans les pays du Golfe, les travailleurs immigrés représentent un pourcentage important, parfois énorme, de la population active.

3.3 Les conséquences des migrations internationales

Les conséquences de ces migrations sont nombreuses. Elles portent principalement sur l'emploi; en effet, les travailleurs étrangers représentent une part substantielle de la population active. Ainsi au Luxembourg ils représentent 33% des actifs, en France 7%. Mais c'est dans les pays du Golfe que leur proportion est la plus élevée. En 1980, cette proportion était de 23% en Arabie Saoudite, 59% au Koweït, 73% au Qatar. La présence des travailleurs migrants exerce une pression sur le niveau des salaires dans les secteurs d'activité où ils sont nombreux. Les immigrés constituant une main-d'œuvre bon marché, les entreprises ne sont pas incitées à réaliser des gains de productivité et la modernisation tardive des chaînes de production de voitures en France, tient pour une bonne part à la politique d'emploi massive de travailleurs étrangers peu qualifiés. Mais la présence de migrants permet aussi à la main-d'œuvre nationale de se tourner vers des emplois plus valorisants et de délaisser les activités les plus pénibles (travail de nuit, ramassage des ordures, etc...).

Le plus souvent, les migrants assurent les travaux pénibles... mais, comme ils sont bon marché, les entreprises retardent les modernisations coûteuses qui les remplaceraient, et leur productivité stagne.

CARTE N° 3: Exemples de migrations en Afrique de l'Ouest:
La Côte d'Ivoire et le Burkina Faso



Source: K. C. Zachariah et J. Conde
"Aspects démographiques de la migration en Afrique de l'Ouest"

La migration limite le chômage dans les pays de départ... mais elle peut consister en une véritable fuite de cerveaux.

En cas de crise économique, les migrants sont les premiers licenciés et ils peuvent faire l'objet de répression xénophobes.

La migration internationale constitue aussi pour les pays de départ une solution à court terme et un remède rapide au chômage et au sous-emploi. L'émigration d'Afrique du Nord, dans les années 70, a réduit de moitié les emplois à créer dans les pays du Maghreb. Cependant, cette migration internationale a aussi des effets pervers, car elle peut priver le pays d'origine d'une partie de ses cadres et techniciens qui sont attirés par des salaires plus élevés offerts dans les pays d'accueil. Si ce phénomène est en voie de résorption pour les cadres et les professions libérales, il demeure bien souvent actuel pour les catégories intermédiaires de techniciens. Les effets induits des migrations internationales peuvent entraîner d'autres courants. Ainsi, les Egyptiens ou les Syriens qui émigrent vers la Jordanie remplacent les travailleurs jordaniens eux-mêmes partis en Arabie ou au Koweït. Le principal avantage pour les pays d'accueil, réside dans la souplesse d'adaptation de l'offre de travail à la conjoncture économique. Les licenciements toucheront en priorité les travailleurs étrangers: ainsi ce volant de main-d'œuvre amortit dans une certaine mesure les chocs économiques, ce qui atténue les effets de la crise sur la population nationale. Certains pays d'accueil, principalement les pays pétroliers, victimes de la mévente de leur pétrole et de leur endettement excessif, ont même procédé à des expulsions massives de travailleurs étrangers (Nigeria, certains Etats du Golf).

ENCADRE 5

TEMPORAIRES ET PERMANENTS...

On a observé au cours des 30 dernières années une augmentation marquée des migrations temporaires. En 1974, on comptait environ 6,5 millions de travailleurs étrangers temporaires en Europe; ils formaient 30% de la population active au Luxembourg, plus de 18% en Suisse et environ 8% en Allemagne, en Belgique et en France. La plupart d'entre eux venaient de pays voisins à revenu intermédiaire. Dans les principaux pays importateurs de main-d'œuvre du Moyen-Orient, quelque 2 millions de travailleurs étrangers représentaient plus de 40% de la main-d'œuvre en 1975. En 1975, on dénombrait en Côte-d'Ivoire et au Ghana près de 1 million de travailleurs étrangers, dont la plupart venaient de Haute-Volta, du Mali et du Togo. L'Argentine et le Venezuela avaient accueilli près de 2 millions de travailleurs boliviens, colombiens et paraguayens.

Cependant, comme les émigrés permanents, les émigrés temporaires ne représentent qu'une faible proportion de la population active des pays en développement. En 1980, le nombre total des travailleurs émigrés temporaires se situait entre 13 et 15 millions. Pour quelques pays d'émigration du Moyen-Orient, d'Europe méridionale et d'Afrique, ils représentent une forte proportion de la population active, mais pour le Bangladesh et l'Inde, elle est inférieure à 1%. Cela est également vrai des migrations illicites. On estime qu'en avril 1980, 2 à 4 millions d'immigrants, dont près de la moitié étaient originaires du Mexique, vivaient illégalement aux Etats-Unis. Au plus, ils auraient représenté 8% de la population active du Mexique cette année-là.

Emigration permanente en pourcentage de l'accroissement de la population du pays d'origine

	Europe	Asie ^a	Afrique ^a	Amerique Latine ^a
1851-80	11,7	0,4	0,01	0,3
1881-1910	19,5	0,3	0,04	0,9
1911-40	14,4	0,1	0,03	1,8
1940-60	2,7 ^b	0,1	0,01	1,0
1960-70	5,2	0,2	0,10	1,9
1970-80	4,0	0,5	0,30	2,5

Note: Les pourcentages sont calculés au moyen des données sur l'immigration brute en Australie, au Canada, aux Etats-Unis et en Nouvelle-Zélande.

a/ Pour les périodes allant de 1850 à 1960, les chiffres ne portent que sur l'émigration vers les Etats-Unis.

b/ Emigration vers les Etats-Unis seulement.

Source: Swamy, 1984.

L'émigration permanente n'a qu'un effet limité sur la réduction de la population active dans les pays en développement. Prenons un exemple simple: même si les principaux pays d'accueil admettaient 700 000 immigrants par an jusqu'en l'an 2000 et si tous ces immigrants venaient de pays à faible revenu, ils représenteraient moins de 2% de l'accroissement projeté de la population des pays à faible revenu pour la période 1982-2000; par contre, ils représenteraient 22 % de l'accroissement naturel projeté de la population des pays industriels à économie de marché et 36% de l'augmentation projetée des principaux pays d'accueil: Australie, Canada, Etats-Unis et Nouvelle-Zélande.

ENCADRE 6

Le vécu de la migration

Quitter son pays est un épreuve encore plus difficile quand on le fait après avoir subi des expériences qui ont affaibli la confiance que l'on a en soi. Le migrant part parce qu'il gagne mal sa vie ou qu'il est chômeur. Il est mis ainsi en position de dominé, avec toute la dévalorisation que cela implique. Partir suppose alors un double effort: psychologique d'une part, pour surmonter cette perte de confiance en soi et envisager de recevoir une formation professionnelle ou de trouver un emploi à l'étranger, matériel d'autre part pour parvenir à faire le voyage.

Imprégné des images que véhiculent les médias et des récits de ceux qui sont rentrés, tendant toujours à exagérer les "merveilles" de l'étranger, le migrant a une image idéalisée du pays convoité. L'écart entre le pays rêvé et la situation réelle qu'il va y connaître est pour lui une première expérience traumatique, y contribuent non seulement ses conditions de vie et de travail, mais aussi sa mauvaise connaissance de la langue du pays d'accueil, des codes de comportement dans les grandes villes industrialisées, des démarches administratives dont la logique lui échappe, et même des appareils mécaniques, qui lui apparaissent comme autant de pièges. Mais surtout, ce sont les comportements discriminatoires, sinon ouvertement racistes, auxquels il est en butte, qui créent une situation traumatisante. Se sentant maladroit et anonyme dans un contexte inconnu qu'il ne maîtrise pas, sa perception de lui-même en est bouleversée.

S'avouer la déception et le désarroi qui en résultent équivaudrait pour le migrant à un constat d'échec qu'il ne peut pas se permettre, car sa seule force est le désir qu'il a de mener à bonne fin son projet. Souvent les individus mettent alors en place *des mécanismes de défense* qui leur permettent de mieux résister aux difficultés qu'ils éprouvent.

C'est ainsi qu'on constate un repli sur soi et sur sa communauté, chacun ne se sentant à l'aise que parmi les siens, avec, corrélativement, une idéalisation du pays d'origine. Celle-ci se traduit soit par la mise en valeur de certains aspects qui semblent sans lien avec l'échec ou la réussite du projet d'émigration, comme la fidélité aux siens ou la valorisation de la nourriture familiale, soit par l'oubli du chômage et de la pauvreté dans le pays d'origine.

On observe également une plus grande fragilité ainsi que des processus de somatisation: malade, l'individu éprouve un ensemble de symptômes difficiles à définir, qui peuvent aller jusqu'à déclencher certaines formes de pathologie mentale.

Après un temps d'une durée variable, les migrants réussissent à surmonter les écueils de cette première étape et entrent dans un processus de transculturation. D'un point de vue psychologique, cette phase se caractérise par les conflits que connaît la personne chaque fois qu'elle doit confronter ses pratiques, normes et valeurs, bref, sa culture d'origine, avec les autochtones.

Extrait de: A. Vasquez, Le courrier -sept. 1985

Le problème social posé par les migrants est d'autant plus difficile à résoudre que les politiques des pays de départ et d'accueil ne convergent pas.

Ces expulsions montrent bien la précarité de la migration internationale. Les migrants peuvent aussi subir le contre-coup de la dégradation des relations entre deux Etats (Lybie-Tunisie) et ils se retrouvent bien souvent en situation de bouc émissaire. Ainsi en Côte d'Ivoire, de violentes montées xénophobes ont affecté tour à tour, les Béninois, les Nigériens, les Ghanéens, les Mauritaniens, et tout récemment (1985) à la suite d'un match de football, à nouveau les ressortissants ghanéens. En France, comme en Suisse, la présence des travailleurs migrants constitue un enjeu politique qui a pris de l'importance au cours des dernières années, certains partis politiques voulant faire croire que le départ des étrangers constituerait la solution à toutes les difficultés économiques et sociales. Ces discours démagogiques et racistes révèlent bien l'ampleur du problème social que posent les migrations internationales dans les pays d'accueil. La question de l'insertion de la population étrangère se trouve ainsi posée et parfois en des termes trop abrupts: **assimilation ou retour**. L'ambiguïté s'est installée car les migrants tendent à s'établir définitivement dans un pays ou ils pensaient ne séjourner que temporairement. Trois parties sont concernées par l'intégration des migrants: le gouvernement du pays d'origine, le gouvernement et la société du pays d'accueil et les migrants eux-mêmes. Les pays de départ cherchent à préserver l'identité nationale de leurs ressortissants (création d'associations, cours de langues, etc...) considérant toutes les migrations comme temporaires. Les pays d'accueil hésitent entre une politique de

L'intégration des enfants de migrants dans le pays d'accueil pose elle aussi un problème important, même si la présence de migrants apporte au pays d'accueil un enrichissement culturel.

Les répercussions des migrations sur la fécondité des pays de départ et d'accueil ne sont pas à négliger, même si le taux de fécondité des immigrés a tendance à se rapprocher de celui du pays d'accueil (donc à baisser).

marginalisation des migrants aboutissant à la création de ghettos, et une **politique d'insertion** rapide facilitant l'accès à l'acquisition de la nationalité du pays d'accueil. Dans ce dernier cas, le **droit à la différence** n'est pas reconnu, et l'assimilation rapide ne tente pas toujours les migrants qui souhaitent garder leurs traditions et leur identité propre. Cette réaction rejoint celle des particularismes régionaux rencontrés dans certains Etats: les Basques en Espagne et en France, les Kabyles en Algérie, etc...

Enfin se pose le problème de l'intégration des migrants, appelés à tort, **migrants de la "deuxième génération"**. Nés et scolarisés dans le pays d'accueil, ils ne sont pas des migrants au sens démographique, mais ils restent aux yeux de la société du pays d'accueil des étrangers. Si le contact des cultures se révèle parfois conflictuel dans les rapports de voisinage, il peut aussi être très fécond comme dans le domaine artistique. Actuellement, Paris se trouve être la capitale de la musique africaine et draine vers elle les meilleurs musiciens du continent africain. Il est peu vraisemblable que la réduction des tensions autour des problèmes touchant à l'immigration se fera par une assimilation hâtive mais par la constitution progressive d'une **société pluri-culturelle** qui enrichit son identité historique par ces différences. Cela nécessite un effort continu d'information et d'éducation de la population autochtone et immigrée et des contacts féconds entre les communautés.

La migration contribue aussi à atténuer certains problèmes socio-démographiques. Ainsi au Burkina Faso, l'émigration a réduit la croissance démographique de 25%. Cependant, l'émigration doit être permanente et importante pour produire, comme dans ce cas, des effets profonds à long terme. Les répercussions sur la fécondité des pays d'accueil sont loin d'être négligeables. Ainsi les étrangers représentent en France 6,8% de la population en 1982, mais les naissances d'origine étrangère représentent 11 à 12% de l'ensemble des naissances. Cette disparité dans les pourcentages est due à la fois à des différences de fécondité et à des différences de structure. Cependant, l'insertion progressive des familles immigrées dans la société française entraîne une modification des comportements et un déclin progressif de la fécondité des étrangères (Tableau N° 6).

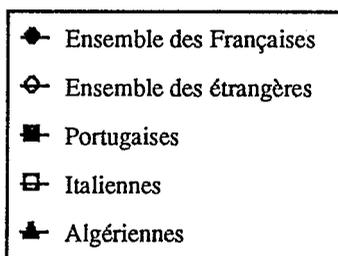
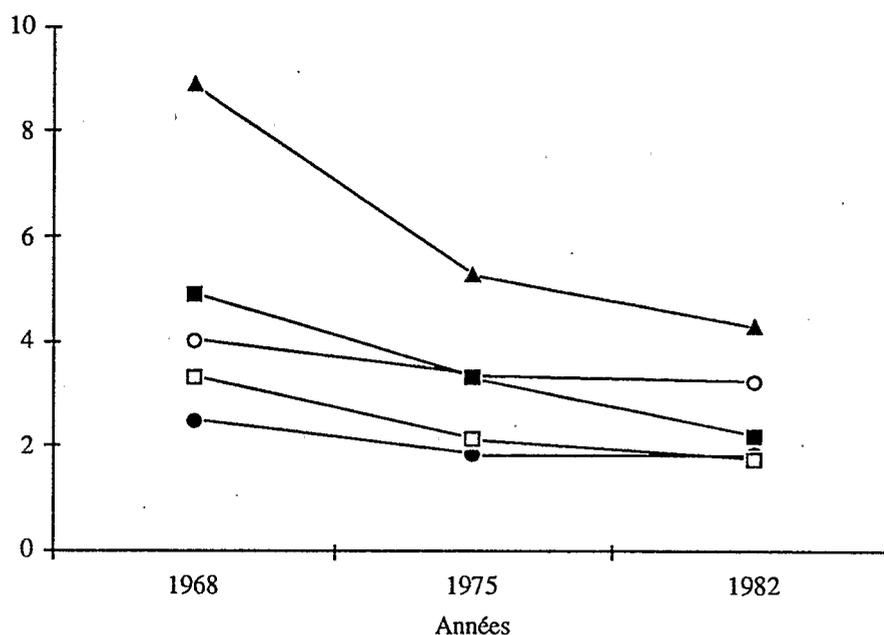
TABLEAU N° 6: Indice Synthétique de Fécondité. France .
(Nombre moyen de naissances vivantes par femme)

Nationalité	1968	1975	1982
Ensemble des françaises	2,50	1,84	1,84
Ensemble des étrangères	4,01	3,33	3,20
Portugaises	4,90	3,30	2,17
Italiennes	3,32	2,12	1,74
Algériennes	8,92	5,28	4,29

Source: Revue "Population" N° 4-5, 1985

Traduction graphique du tableau N° 6

Indice synthétique de fécondité



Les femmes italiennes vivant en France ont vu leur fécondité décroître à un niveau inférieur à celui des femmes françaises; le nombre moyen d'enfants des femmes algériennes immigrées a diminué de plus de 50% entre les deux recensements de 1968 et de 1982.

Pour le pays d'origine, le rapatriement des salaires des migrants peut atteindre un pourcentage important du PNB, l'économie de certains pays dépendant de leurs émigrés.

La principale répercussion des migrations pour les pays d'origine, concerne le rapatriement des salaires. Les envois de fonds des migrants, représentent des sommes considérables pour l'économie du pays. Ainsi les envois de fonds des travailleurs voltaïques se chiffraient à 67 millions de dollars (en 1976) représentant l'équivalent en devises de 40% des importations et 11% du PNB du pays. Les travailleurs indiens envoient dans leur pays 645 millions de dollars (1976) soit 14% des importations et moins de 1% du PNB. Les travailleurs mexicains vivant aux Etats-Unis envoient 251 millions de dollars (1977) soit 5% des importations du Mexique. Des pays comme le Maroc, la Turquie, la Jordanie, le Yémen sont particulièrement dépendants de leurs travailleurs étrangers, pour régler leurs importations. Ainsi la Turquie, après l'arrêt de l'embauche en Europe et particulièrement en Allemagne, s'est retrouvée avec une dette de 2,9 milliards de dollars parce que les rapatriements de salaires, qui devaient financer le plan de développement ne se sont pas réalisés.

Migrations: conséquences pour le pays d'origine

Dans certains pays, l'émigration a favorisé des augmentations substantielles des salaires de la main-d'œuvre non qualifiée. Dans les grandes villes du Pakistan par exemple, les salaires réels de la main-d'œuvre non qualifiée du bâtiment, après avoir stagné plusieurs années, ont augmenté de plus de 15% par an entre 1972 et 1978 (plus vite que ceux des charpentiers ou des maçons). Dans le cas de la République Arabe du Yémen, qui a connu des taux élevés d'émigration aussi bien que d'exode rural, les salaires réels de la main d'œuvre agricole ont presque sextuplé entre 1972 et 1978, passant de 56 à 63% des salaires urbains et ceux-ci sont passés de 45% à 67% de ceux de l'Arabie Saoudite au cours de la période 1975-79. En Egypte, le taux de croissance des salaires réels dans le bâtiment, après dix années de stagnation, a été d'environ 6% par an au cours des années 1974-77. Compte tenu des bas salaires que perçoit la main-d'œuvre non qualifiée (moins de 2 dollars par jour, par exemple, au Pakistan pour les ouvriers du bâtiment en 1977-78 et moins de 5 dollars par jour en Egypte en 1977), ces hausses de salaires peuvent être considérées comme des éléments positifs, d'autant que rien n'indique que la production ait baissé.

Les envois de fonds des travailleurs émigrés constituent eux aussi un avantage pour le pays d'origine. Ils ne permettent pas seulement d'augmenter le revenu de leurs familles, mais contribuent aussi à financer le déficit commercial du pays. De 1970 à 1980, ils sont passés de quelque 3 milliards de dollars à 27 milliards de dollars, procurant presque autant de devises que les exportations dans le cas de la Haute-Volta et du Pakistan; plus de 60% dans le cas de l'Egypte, de la Turquie et du Portugal et environ

40% dans le cas du Bangladesh et de la Yougoslavie.

De nombreux pays ont mis sur pied des programmes destinés spécialement à encourager ces envois de fonds. L'Inde et la Yougoslavie autorisent leurs travailleurs émigrés à ouvrir un compte en devises, d'où ils peuvent retirer les intérêts et le principal en devises. Le Bangladesh délivre des bons d'achat de marchandises importées auxquels est appliqué un taux de change spécial et qui sont librement négociables, et la Chine, la Corée et les Philippines imposent à leurs travailleurs émigrés l'obligation de rapatrier une partie de leurs revenus.

Les travailleurs émigrés ont tendance à beaucoup épargner. La propension moyenne à l'épargne des travailleurs émigrés turcs était de 35% en 1971 (alors que le taux de l'épargne intérieure brute était de 16%) et elle atteignait jusqu'à 70% en 1979 parmi les Pakistanais (pour une épargne intérieure brute de moins de 10%). La propension moyenne aux envois de fonds, qui intéresse peut-être davantage le pays d'origine, était moins forte, mais atteignait néanmoins 11% pour les travailleurs émigrés turcs et près de 50% pour les travailleurs émigrés pakistanais.

Grâce à cette nouvelle source de revenu, le niveau de vie d'un grand nombre de familles s'améliore sensiblement. Celles-ci consacrent une part importante de ces envois de fonds (environ 60%, d'après une enquête effectuée au Pakistan) à l'achat de produits alimentaires et de vêtements, au paiement du loyer et à l'acquisition d'articles ménagers courants. Beaucoup de biens de consommation durables sont importés. Les familles utilisent ces envois de fonds non seulement pour accroître leurs dépenses courantes, mais aussi pour rembourser leurs dettes et pour investir ce qui

leur reste, surtout dans l'immobilier urbain, ainsi que dans l'achat de terres agricoles et d'une habitation. Une enquête menée en 1977 dans l'Etat du Kerala en Inde a montré que les biens fonciers et immobiliers représentaient en moyenne 75% de la valeur des avoirs détenus par les familles de travailleurs émigrés. Au Pakistan, les achats de biens fonciers, y compris de terres agricoles, représentaient 63% des investissements financés à l'aide de ces envois de fonds; en Turquie, 58% de l'épargne des émigrés servaient à l'achat de logements et de terrains. Les investissements consacrés à l'achat d'équipements et d'actifs financiers étaient relativement modestes, bien qu'au Mexique et en Turquie, certains de ces envois de fonds aient été investis dans des entreprises familiales de caractère commercial et industriel. La manière dont ces fonds sont utilisés dépend des mêmes facteurs que ceux qui conditionnent les autres formes privées de la consommation et de l'investissement.

En résumé, l'émigration de la main-d'œuvre non qualifiée n'entraîne généralement pas de perte de production et, lorsque ces envois de fonds permettent un gain en épargne et en devises - qui sont d'autant plus précieuses qu'elles sont rares - ses avantages nets pour les pays d'origine peuvent alors être substantiels. En fait, ceux-ci peuvent même avoir intérêt à faciliter l'émigration en fournissant des renseignements aux émigrants en puissance et en organisant officiellement leur recrutement. C'est ce que font beaucoup de pays comme le Bangladesh, la Corée et les Philippines.

*Extrait de: Banque Mondiale
Rapport sur le développement
dans le monde (1984).*

Les gouvernements tentent de canaliser les fonds rapatriés par les migrants vers des utilisations productives, pour éviter l'inflation que ces fonds entraînent.

A court terme, les lois restrictives sur l'immigration risquent d'être renforcées, à long terme des politiques plus complexes seront mises en œuvre.

L'Afrique, l'Asie et l'Amérique latine sont les continents les plus touchés par le problème des réfugiés (ils étaient près de 8 millions dans le monde en 1983).

Ces sommes sont surtout utilisées pour la consommation des membres du ménage restés au pays. Les envois de fonds, qui n'ont aucune contrepartie productive dans le pays, sont inflationnistes, car les prix subissent une hausse à la suite de l'accroissement de la demande. Parfois ces fonds peuvent être productifs, lorsque les migrants de retour dans leur pays d'origine investissent dans la création de petites entreprises (commerce, transport, activités de service, etc...). Une autre part de ces fonds est investie dans la construction de logements, entraînant le développement du secteur du bâtiment. Certains quartiers des villes du Tiers-Monde sont construits par les émigrés. Les gouvernements tentent de canaliser en général les envois de fonds vers des investissements productifs. Cependant, cette situation fragilise les économies des pays exportateurs de main-d'œuvre, car ces ressources ne sont pas sûres et sont trop sensibles aux retournements de conjoncture.

Le potentiel de migrations internationales est extrêmement important et il subsistera tant qu'existera une disparité des niveaux de développement entre les diverses régions du monde. Si, à court terme, on peut craindre un renforcement des lois restrictives sur l'immigration et à l'application de politiques d'aide au retour, à l'avenir les efforts de réglementation des migrations internationales porteront sur la formulation et la mise en œuvre de politiques plus complexes.

3.4 Les réfugiés

L'augmentation du nombre des réfugiés constitue un des sujets de préoccupation de la communauté internationale. Non seulement leur nombre augmente (on estimait en 1983 ce nombre à 7,8 millions de personnes), mais, de plus, une grande partie d'entre eux appartient à des groupes particulièrement vulnérables (femmes, enfants, personnes âgées). Ce phénomène touche de plus en plus les pays du Tiers-Monde. Ces réfugiés sont les victimes, soit de catastrophes naturelles, ou de calamités agricoles, soit de destructions dues à la guerre, soit victimes de persécutions du fait de leur appartenance ethnique, religieuse ou leurs idées politiques. L'Afrique est le continent qui possède le plus grand nombre de réfugiés, la plupart cherchent à échapper aux nombreux conflits qui enflamment cette région du monde. C'est le cas des Ethiopiens se réfugiant principalement en Somalie et au Soudan; des Tchadiens quittant leur pays pour le Nigeria, le Soudan et le Cameroun; des Angolais réfugiés au Zaïre et en Zambie; des Sahraouis en Algérie. A ces réfugiés, il faudrait ajouter les immigrants victimes d'expulsions hâtives et massives déclenchées par certains pays hôtes. Ces expulsés reviennent alors complètement démunis dans leur pays d'origine, et ils constituent une lourde charge pour ce pays.

Les mouvements de réfugiés en Afrique concernent à chaque fois un nombre important de personnes qui ont eu à parcourir, en général, une distance relativement courte. Le nombre de réfugiés fluctue en fonction de l'ampleur des conflits ou des catastrophes. Ainsi lors de la crise dans la province du Shaba au Zaïre (1978) on comptait 220 000 réfugiés zaïrois en Angola, trois ans plus tard, après résorption des tensions, leur nombre chutait à 18 000 environ.

ENCADRE 8

Les réfugiés

" Le long d'une artère centrale, des réfugiés du Bengale oriental s'entassent par milliers dans des tuyaux de canalisation où ils vivent depuis plus de huit ans, à même le sol, sans eau ni latrines, inondés par des torrents de boue à chaque mousson, terrassés par la chaleur le reste du temps. A travers la poussière tourbillonnante et des décharges de détritiques, la ville entière vous apparaît ruinée, ramenée au chaos dégradant d'où elle est sortie, sans rien de cette patine, de cette dignité que les siècles confèrent aux plus humbles constructions".

Pascal Bruckner, Le Sanglot de l'homme blanc, Le seuil 1983.

Contrairement aux Africains, les réfugiés asiatiques passent par plusieurs pays d'accueil successifs.

Devant la réticence de plus en plus marquée des pays développés à accueillir des réfugiés du Tiers-Monde, la communauté internationale doit unir ses efforts pour permettre l'insertion des réfugiés dans le pays de premier accueil.

Le continent asiatique connaît lui aussi d'importants mouvements de réfugiés. Les principaux flux concernent les réfugiés afghans installés au Pakistan, leur nombre se situant entre 1,4 et 2,4 millions. La seconde source concerne les réfugiés du Viet-Nam, du Laos et du Kampuchéa. Environ 1,5 millions de personnes ont quitté ces 3 pays. Contrairement à ce qui se passe en Afrique, les réfugiés connaissent plusieurs pays d'accueil successifs. Le premier pays n'est souvent qu'une étape, le séjour étant parfois très long, avant un accueil plus stable dans un autre pays asiatique (Chine) ou dans un pays développé (USA, France, Australie...). A l'autre extrémité du continent, le sort des 1,8 millions de réfugiés palestiniens se pose avec acuité depuis plus de trente ans.

Le phénomène touche quantitativement moins l'Amérique latine. Les déplacements concernent surtout des réfugiés politiques comme les 1 100 Chiliens en Argentine, ou les 665 000 Cubains partis aux Etats-Unis. Certains migrants, comme les Haïtiens fuyant la dictature vers les Etats-Unis, ne bénéficient pas du statut de réfugiés et sont donc expulsés comme tout migrant clandestin qui tente de s'installer dans ce pays.

La fin des hostilités en cas de conflit armé, ou bien le changement de régime politique permet le retour de certains réfugiés dans leur pays d'origine, mais il est fort difficile de trouver une solution, qui soit permanente, au sort des réfugiés qui se trouvent dans l'impossibilité de rentrer.

Les pays développés deviennent de plus en plus réticents à accueillir des réfugiés provenant du Tiers-Monde et les pays du premier accueil se retrouvent donc confrontés aux problèmes aigus d'hébergement, de ravitaillement, ou d'emploi des réfugiés. A court terme, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales et gouvernementales contribuent à la survie de ces populations dans les camps temporaires de réfugiés. Mais les pays d'accueil, bien souvent eux-mêmes confrontés à des difficultés économiques, ne peuvent intégrer facilement ces populations nouvelles. Il faut donc que la communauté internationale unisse ses efforts afin d'aider les pays de premier asile à mettre en place des politiques de développement permettant une insertion d'un certain nombre de réfugiés dans leur économie.

4. POLITIQUES DE DISTRIBUTION DE LA POPULATION

Dans la dernière partie l'auteur expose:

- Comment certains pays tentent de mettre en place une politique qui oriente les flux migratoires au mieux des besoins actuels et futurs de distribution de la population:

- en encourageant le développement rural (notamment en relançant la colonisation des zones en friches),

- en développant des pôles d'attraction concurrents des grandes villes par décentralisation de l'industrie dans les villes moyennes ou de grands projets.

- Les difficultés que rencontrent les pays du Tiers-Monde pour maîtriser les facteurs influençant les migrations (manque de fonds publics pour la mise en œuvre de politique en matière de population, et aucune maîtrise de la stratégie des firmes industrielles).

- La réduction grandissante des migrations internationales, due aux mesures de plus en plus sévères prises par les pays importateurs de main-d'œuvre pour enrayer le venue de travailleurs migrants.

Les liens entre les migrations internes et la répartition spatiale de la population sont perçus par les pouvoirs publics comme l'un des sujets démographiques majeurs tant par ses implications politiques que par ses répercussions sur le

développement. La plupart des gouvernements estiment qu'il est nécessaire de modifier la répartition spatiale de leur population, car cette distribution inégale de la population sur le territoire est en contradiction avec les objectifs du développement.

La plupart des gouvernements tentent de modifier la répartition spatiale de leur population qui n'est pas satisfaisante et de freiner la croissance des grandes métropoles.

Les objectifs des politiques en matière de migrations internes visent généralement à:

- **ralentir la migration des campagnes vers les villes**, en encourageant le développement rural, ou bien, en dressant des obstacles aux déplacements des populations;
- **développer des pôles attractifs comme les villes moyennes**, ou des grands projets d'aménagement.

Le tableau N° 7 récapitule l'impact des différentes mesures envisageables. Le développement rural a constitué un des espoirs permettant d'enrayer l'exode

TABLEAU 7 : Répercussions possibles des activités de développement des régions rurales sur la migration

Activité de développement	Effet possible sur la population rurale	Impact sur la migration	
		à court terme	à moyen et à long terme
Programmes de planning familial	Diminution de la fécondité et de la pression démographique	---	Ralentissement modéré
Réforme agraire	Augmentation de la production, des revenus, des changements sociaux et de la demande de biens et de services urbains dans les campagnes; diminution de la demande de main-d'œuvre rémunérée.	Ralentissement modéré	Résultats mitigés
Plafonds de location des terres, contrôle des locations	Mécanisation, éviction des locataires	Faible accélération	Faible accélération
Colonisation des terres et réinstallation dans les zones rurales	Nouvelles possibilités pour les exploitations	Faible ralentissement	---
Semences à rendement élevé de la < révolution verte > et engrais	Accroissement des revenus, de la modernité, de la demande de biens et de services urbains et de facteurs de production agricole modernes; augmentation de la valeur des terres et expulsion accélérée des locataires; intensification de l'intégration urbaine et de l'utilisation de la main-d'œuvre; bouleversement de la structure traditionnelle du pouvoir et de l'économie politique locale.	Accélération modérément faible	Accélération modérément forte
Mécanisation de l'agriculture	Augmentation ou diminution de la demande de main-d'œuvre et intensification de l'intégration campagnes-villes	Accélération modérée	Accélération modérée
Irrigation mécanique	Augmentation de la production, des revenus ruraux et de la demande de biens et services urbains	Ralentissement	Ralentissement modéré
Services agricoles; crédit et assistance technique	Augmentation des revenus des gros exploitants, de la commercialisation et de la modernité de l'agriculture; exclusion plus marquée des petits exploitants; aggravation des inégalités sociales et de la pauvreté dans les zones rurales	Mitigé	Faible accélération
Emploi hors exploitation agricole dans entreprises rurales	Augmentation de l'emploi et des revenus; intensification des activités économiques dans les centres de marchés; acquisition de compétence de gestion	Forte accélération de la migration des campagnes vers les petites villes. Faible ralentissement de la migration des campagnes vers les grandes villes.	Accélération modérée de la migration vers les petites et grandes villes.
Travaux publics ruraux	Accroissement de l'emploi, familiarité accrue avec le secteur moderne, et augmentation de la demande de biens et de services urbains.	Fort ralentissement	Accélération modérée
Routes rurales	Intensification de l'intégration campagnes-villes et de la commercialisation	Fort ralentissement	Forte accélération
Electrification rurale	Intensification des activités agricoles, augmentation des revenus et accélération de l'intégration campagnes-villes	Très faible ralentissement	Très faible ralentissement
Services sociaux ruraux et éducation	Amélioration des compétences et des attitudes modernes urbaines	Faible ralentissement	Très forte accélération
Adduction d'eau potable	Amélioration de la santé, de la productivité et des revenus	Faible ralentissement	Résultats mitigés
Services de santé ruraux et amélioration du régime alimentaire	Diminution de la mortalité générale et intensification des pressions démographiques; accroissement de la productivité et des revenus; diminution de la fécondité et de mortalité infantile	Faible ralentissement	Résultats mitigés.

Source Rhoda R., Rural development and urban migration: can we keep them down on the farm? [Le développement rural et la migration vers les villes: est-il possible de les garder à la ferme] International Migration Review 17(1) 34-64 Printemps 1983.

Source: Population Reports n° 7. Série M.

ENCADRE 9

POLITIQUES DE REDISTRIBUTION DE LA POPULATION PAR MIGRATIONS INTERNES

Parmi les problèmes démographiques associés à ceux du développement vient en tête la distribution spatiale de la population. Sur 126 pays en développement, 75 considèrent celle-ci comme largement inacceptable, 45 inacceptable dans une certaine mesure et 6 seulement la trouvent acceptable. La situation est perçue particulièrement inacceptable en Afrique et en Amérique latine. Comment en serait-il autrement alors que la répartition géographique de la population se trouve à l'intersection des problèmes posés par une croissance démographique sans précédent et par un transfert d'une amplitude également sans précédent des populations rurales vers les villes?

Il n'est guère surprenant qu'en 1980 la plupart des gouvernements du Tiers-Monde estiment que la maîtrise de la distribution spatiale de leur population est un des éléments fondamentaux de leur politique de développement, mais aussi de leur politique démographique. En effet, une meilleure distribution spatiale de la population contribue non seulement à une meilleure utilisation des ressources naturelles aux regards des besoins d'une population croissant rapidement, mais aussi à modifier dans le moyen et le long terme les composantes de la croissance de cette population.

Toujours est-il que les gouvernements doivent procéder à des choix entre un certain nombre de stratégies pour essayer de contrôler les flux migratoires qu'ils considèrent excessifs. Une première stratégie consiste à rediriger les migrants qui se destinaient vers la métropole vers d'autres centres urbains. Ce peut être des centres urbains existants ou nouveaux. La stratégie des pôles de croissance est une illustration de ces efforts de redirection des flux de migrants. Des projets de cet ordre sont en cours d'exécution au Brésil, au Mexique, au Venezuela, en Algérie, au Kenya, en Malaisie, en République de Corée et en Thaïlande. Ils impliquent une concentration de moyens économiques importants (tout particulièrement pour la création de villes nouvelles) et l'implantation, entre autres, d'entreprises privées ou publiques, dont la croissance doit avoir un effet d'entraînement sur les autres activités des villes d'accueil. Cependant

les difficultés observées ont été considérables, et en lieu et place d'effets d'entraînement suscités par les entreprises nouvellement installées, on a souvent observé que celles-ci se constituaient en enclaves économiques et sociales. Dans certains cas, on a même noté des effets négatifs sur l'emploi, ces entreprises détruisant le secteur informel qui occupe une part non négligeable de la population active (c'est le cas par exemple de Nairobi au Kenya).

La tendance actuelle, après les échecs répétés de ces politiques, est d'essayer de retenir les migrations rurales à leur source, ou du moins de les ralentir, en privilégiant le développement des zones rurales. Ces stratégies consistent en une mise en valeur à plusieurs niveaux de l'espace rural par le jeu d'interventions dans le domaine agricole bien entendu (réforme agraire, action sur les prix agricoles, etc.), mais aussi dans le domaine social, économique et institutionnel. La limitation fréquente des ressources financières et humaines, les difficultés politiques évidentes font que les stratégies n'ont été appliquées à l'échelle nationale que dans un nombre limité de cas: par exemple en Chine, à Cuba et en Tanzanie. Cependant, à l'échelle locale, des expériences de ce type sont actuellement tentées, par exemple au Pakistan (création "d'agro-villes") et en République de Corée (mouvement des nouveaux villages).

Pour les pays disposant de terres libres, l'une des stratégies adoptées consiste à rediriger les migrants en sur-nombre des zones rurales à forte pression démographique vers des zones rurales ayant des possibilités de développement. Les projets de "colonisation" de la zone amazonienne au Brésil sont bien connus et nombre de pays d'Amérique latine ont adopté, avec des fortunes diverses, de telles stratégies. En Asie, où les terres libres sont rares, ces projets sont beaucoup moins nombreux. On pourra citer cependant les projets en cours d'exécution en Indonésie ("transmigration" de 25 millions de paysans de Java et Bali vers Sumatra), au Népal (transfert des paysans des collines de l'Himalaya vers la plaine du Terai). En Afrique ces projets ont souvent la faveur des gouvernements, ce continent disposant encore

d'espaces libres. Enfin, la croissance des métropoles étant un phénomène que les gouvernements peuvent difficilement éviter de considérer au moins en partie comme acquis, il leur faut bien aménager celles-ci pour leur permettre d'intégrer les populations migrantes. Cette politique est délicate à appliquer car elle risque, par le jeu des améliorations apportées, de contribuer à attirer encore davantage d'immigrants, ruinant ainsi les efforts faits par ailleurs pour limiter la croissance de ces métropoles.

Il existe à l'heure actuelle une variété considérable de mesures pour mettre en œuvre les politiques mentionnées précédemment. On peut distinguer, par commodité, celles qui sont collectives de celles qui sont individuelles, qu'elles soient de dissuasion ou d'encouragement. Parmi les premières, on citera les primes à l'installation, la fourniture de logements, de services sociaux, de terres et d'instruments de travail, des facilités pour la formation, etc. Parmi les secondes, on citera la fourniture d'infrastructures, de prêts bonifiés, les réductions d'impôts, la participation directe de l'Etat aux investissements privés, des tarifs réduits de transport, l'interdiction d'installations, etc. En outre, à la différence de ce qu'on a observé pour la fécondité, des gouvernements ont eu recours à de véritables mesures coercitives visant les individus, mais apparemment celles-ci n'ont pas eu grand succès. On peut citer, dans cet ordre d'idée, l'obligation pour les habitants de certaines villes d'obtenir un certificat de résidence sous peine d'expulsion ou, dans un autre registre, le harcèlement des habitants des bidonvilles.

Il semble finalement que les obstacles mentionnés précédemment dans l'application des différentes politiques de redistribution spatiale conduisent de nombreux gouvernements de pays en développement à réviser leur attitude concernant les rôles respectifs à donner au développement urbain et rural: une voie moyenne semble se dessiner qui donnerait à chaque type de développement un rôle complémentaire et non plus concurrent.

Extrait de: J.C. Chasteland "Les politiques des populations" Revue Tiers-Monde Tome XXIV n° 94 (1984)

Mais les mesures prises pour encourager le développement rural (comme la coûteuse colonisation des terres en friches) ou pour éliminer des villes les im-productifs ont eu jusqu'ici peu de succès.

Si, dans les pays développés, le développement de villes moyennes par décentralisation de l'industrie est positif, il ne l'est pas encore dans les pays du Tiers-Monde.

Les tentatives d'amélioration de l'habitat urbain pour les migrants ont, elles aussi, connu des fortunes diverses.

des campagnes. Certains gouvernements ont consenti des efforts importants pour stimuler le développement rural, comme la redistribution des terres, les crédits aux paysans, les fournitures de semences pour des variétés à rendement élevé, ou la mise en place de services sociaux améliorés. Dans l'ensemble, ces efforts n'ont guère été couronnés de succès. Les programmes de développement rural comportent souvent des effets pervers. Ainsi les innovations agricoles nécessitent des capitaux et ne sont donc accessibles qu'aux gros agriculteurs. De plus, ces innovations réduisent la demande de main-d'œuvre agricole.

-La colonisation de terres en friche doit encourager la migration vers des zones rurales peu peuplées. Ces programmes obéissent à différentes motivations, et ils visent, au-delà des préoccupations de répartition de la population, à l'augmentation de la production agricole, ou à la redistribution des terres. Dans de nombreux pays, comme le Brésil ou l'Indonésie, le gouvernement a recruté et pris en charge les migrants pendant les premières années de leur installation. Le coût de telles réalisations est particulièrement élevé, de 2000 à 11 000 US\$ par famille selon les projets. De nombreux projets de ce type ont échoué car une part importante des migrants ont abandonné ces nouvelles terres au bout de quelques années, les rares équipements mis en place ne suffisant pas à compenser l'isolement. Ces projets freinent, tout au plus, la croissance urbaine.

Dans d'autres pays la colonisation de terres vierges s'opère plus spontanément, comme par exemple en Côte d'Ivoire. Les nouveaux planteurs mettent en valeur de nouvelles terres après avoir défriché la forêt, mais ces installations se font aux dépens de l'environnement et de l'équilibre écologique. Parfois des politiques plus radicales sont mises en œuvre. Ainsi, certains pays prennent des mesures pour assurer le retour des migrants ruraux ou décourager leur venue dans les villes. En Amérique latine, en Asie ou en Afrique, une des pratiques courantes consiste à démolir les installations précaires de baraques. La politique du bulldozer donne rarement les résultats escomptés, les personnes ainsi chassées s'installant rapidement sur d'autres terrains inoccupés (Voir contribution de L. Tabah: "Conférence mondiale et plan d'action mondial pour la population").

Dans certains pays on a procédé au renvoi massif **des chômeurs**. Au Niger par exemple, une loi stipule que tous les jeunes citoyens sans emploi doivent rendre un service à la communauté ou retourner au village. Dans d'autres pays, la police participe à la lutte contre les vendeurs ambulants ou les petits métiers afin de contraindre les migrants à ne pouvoir exercer aucune activité. Ces mesures ne sont guère envisageables dans un régime démocratique. Des restrictions encore plus sévères sont parfois mises en place, comme le système de passeport interne utilisé en Afrique du Sud, afin d'empêcher l'installation des Noirs dans les villes; les motivations sont dans ce cas plus politiques que démographiques. En Chine dans les années 60 ou dernièrement, de façon plus dramatique, au Kampuchéa, des retours forcés des urbains à la terre ont été organisés. Ces mesures, contraires à la dignité humaine doivent être proscrites.

-La décentralisation de l'industrie et le développement des villes moyennes constituent un autre champ de mesures visant à freiner la migration vers les grandes agglomérations. Ces décisions d'aménagement du territoire portent leurs fruits dans les pays développés, où des politiques incitatives de décentralisation des industries et du secteur tertiaire sont mises en place. Dans les pays du Tiers-Monde, la création de villes nouvelles ou les mesures visant à favoriser la croissance des villes moyennes n'ont pas produit, jusqu'à présent, les effets escomptés. Bien souvent, le développement des villes moyennes constitue un accélérateur à l'exode rural et l'effet provoqué est contraire à l'effet attendu.

Face à l'ampleur de la croissance urbaine, certains gouvernements ont choisi d'aider l'insertion des migrants en ville et d'améliorer les possibilités d'accès aux logements et de favoriser l'emploi dans les villes. Toutefois la politique de construction de logements bon marché destinés aux plus démunis n'a guère porté ses fruits. Les loyers demandés pour ces logements sont parfois trop élevés, ou

Les clandestins

Toutes les régions du monde connaissent une *migration illégale ou clandestine*. Les disparités économiques entre pays, associées à la tendance générale des Etats d'accueil à limiter la migration légale, ont souvent été la cause d'un accroissement des courants migratoires non légalement reconnus par les pays d'accueil. Dans le contexte de l'ordre mondial actuel, où seuls quelques pays encouragent ou autorisent encore l'immigration, il faut s'attendre à ce que ces mouvements illégaux continuent.

Sur l'ensemble du continent américain, la migration de la main-d'œuvre revêt de vastes proportions, le plus souvent sans l'approbation explicite des pays d'accueil. La migration illégale ou clandestine est une caractéristique de cette région. Bien que l'on dispose de peu d'éléments de preuve documentant l'ampleur de ces flux, il semble vraisemblable qu'ils aient pris de l'importance au cours des 10 dernières années. L'Argentine, le Canada, le Costa Rica, Les Etats-Unis, le Panama, la République Dominicaine et le Venezuela sont, comme on le sait, les pays de destination d'un nombre élevé de migrants en situation irrégulière, originaires de pays très divers.

Les politiques qu'ont adoptées les pays de cette région pour faire face au problème vont du laisser faire à l'organisation de campagnes de régularisation visant à légaliser le statut des migrants en situation irrégulière. En règle générale, on a recours pour contrôler la migration illégale à l'expulsion ou au "retour librement consenti", mais certains pays, soucieux de décourager l'afflux de migrants illégaux en quête d'emploi, ont renforcé leur contrôle frontalier et frappent les employeurs de sanctions plus lourdes.

L'immigration clandestine est également commune en Europe, où la mise en vigueur depuis 1973 de politiques d'admission restrictives a conduit un grand nombre de personnes en quête d'emploi soit à immigrer clandestinement, soit à entrer dans le pays légalement et à travailler ensuite en situation irrégulière. En vue de contrôler l'immigration illé-

gale et d'éviter qu'elle s'intensifie, les anciens pays importateurs de main-d'œuvre ont pris toute une série de mesures: contrôle plus strict aux frontières, conditions d'admission plus rigoureuses, peines plus lourdes pour les pourvoyeurs et les employeurs de main-d'œuvre illégale et programmes de régularisation. Il est impossible d'évaluer de façon sûre le succès de ces mesures, de même que le chiffre actuel de la population en situation irrégulière, mais il convient de noter que le phénomène de l'immigration illégale ne frappe pas seulement les anciens pays importateurs de main-d'œuvre mais aussi les pays d'émigration traditionnels. L'Espagne, la Grèce et l'Italie, par exemple, ont signalé abriter un nombre important d'immigrants illégaux, situation qui aggrave les problèmes auxquels ces pays doivent faire face pour réintégrer leurs propres ressortissants lorsqu'ils reviennent.

Nombre de pays d'Asie du Sud-Ouest importateurs de main-d'œuvre, ou les migrants ont été attirés par de meilleures conditions économiques, abritent aussi des étrangers en situation irrégulière. Dans d'autres régions d'Asie, des villes-Etats prospères comme Hong-Kong et Singapour ont constitué aussi des centres d'attraction de flux illégaux, et dans certaines parties de l'Inde vit une large population de migrants, dont la situation légale est définie, venus pour des raisons économiques ou politiques. En Afrique, les mouvements de population, qui auparavant par tradition s'effectuaient librement, ont souvent pris la forme de courants migratoires clandestins causés par la création relativement récente d'Etats souverains dont les frontières ne coïncident pas toujours avec les divisions ethniques traditionnelles. D'une manière générale, les gouvernements ont adopté une politique libérale à cet égard et les migrants ont pu rester et travailler dans le pays d'accueil. Ces dernières années, quelques Etats cependant ont pris des mesures d'expulsion, souvent en violation des droits fondamentaux de la personne humaine.

*Extrait de: Les travailleurs migrants
Le Courrier - sept. 1985*

dans d'autres cas, ces logements ne vont pas à leurs attributaires initiaux et sont occupés plutôt par les classes moyennes.

Dans le domaine de l'habitat urbain d'autres politiques moins coûteuses sont retenues, comme celle d'assainir et d'aménager les quartiers "spontanés", tout en régularisant la situation des occupants. Ces derniers, garantis dans leur droits fonciers, peuvent alors investir davantage dans l'amélioration de leur logement. Les projets de trames assainies représentent un autre volet des méthodes d'auto-assistance aux habitants les plus pauvres des villes. L'Etat aménage succinctement de nouvelles parcelles (alimentation en eau, électricité, voirie minimum) et vend ou loue les parcelles, laissant les acquéreurs construire leurs logements en recourant à la main-d'œuvre familiale ou à des tâcherons. Le coût de l'habitat est alors moins élevé pour la communauté mais l'inconvénient majeur de ces projets (Dakar, Nairobi...) réside dans leur implantation. En effet, ces nouvelles zones d'habitat se trouvent très éloignées du centre ville, et l'absence d'infrastructures conséquentes pose de nouveaux problèmes à ces banlieues un peu artificielles (santé publique, transport, scolarisation, occupation des jeunes, etc...).

Dans l'ensemble, les pouvoirs publics des pays du Tiers-Monde restent impuissants à maîtriser les facteurs qui influencent les migrations. Ainsi, ils ne sont pas maîtres de la stratégie des firmes industrielles et ils manquent de fonds publics pour mettre en œuvre des politiques incitatives de redistribution de la population.

Dans le domaine des migrations internationales, des politiques de contrôle sont mises en œuvre, facilitées par l'existence des frontières. Certains pays ne reconnaissent pas la liberté d'émigrer et contrôlent étroitement le départ de leurs ressortissants, en refusant la délivrance de passeports. Mais la plupart des politiques d'émigration visent à encourager les mouvements de travailleurs afin de résorber le chômage, soit en établissant des accords bilatéraux (Turquie, Allemagne) soit en organisant des systèmes officiels de recrutement.

Alors que les pays d'émigration encouragent leurs ressortissants à migrer et à rapatrier des fonds, les pays d'accueil cherchent de plus en plus à enrayer la venue des migrants, et même à les renvoyer dans leurs pays d'origine.

Les gouvernements mettent aussi en place des associations ou des organisations qui veillent à la protection de leurs ressortissants à l'étranger. Mais la préoccupation principale des pouvoirs politiques reste la gestion des rapatriements de fonds. Certains travailleurs émigrés doivent rapatrier un pourcentage fixe de leur salaire (marins philippins). De nombreux pays mettent en place un système de change préférentiel pour les émigrés afin d'éviter qu'ils ne recourent au marché noir.

Par contre, une série de mesures plus sévères sont prises actuellement par les pays importateurs de main-d'œuvre. Après la seconde guerre mondiale les pays européens ont favorisé la venue de travailleurs migrants (liberté de circulation pour les ressortissants des anciennes colonies, politique de regroupement familial). Cette période libérale est actuellement révolue, et de nombreux pays cherchent à enrayer la venue de travailleurs étrangers en multipliant les contrôles et en réduisant les possibilités de séjour par l'instauration de nombreuses conditions strictes. Certains pays favorisent le retour des migrants dans leur pays d'origine en versant une aide au retour dont le montant est censé couvrir les frais de réinstallation dans le pays d'origine.

La maîtrise des flux migratoires est donc loin d'être atteinte.

Les migrations, phénomène complexe, sont le reflet d'une adaptation permanente aux conditions socio-économiques. La maîtrise des flux semble hypothétique et seule des mesures incitatives associant les populations et les entrepreneurs ont quelques chances de permettre une réorientation des flux.

TERMES SPECIFIQUES AU DOSSIER

<p>ACCOMODATION ACCULTURATION ASSIMILATION</p>	<p>Ce sont les 3 phases d'adaptation des immigrants à leur nouveau milieu. D'abord, leurs principales préventions contre les usages et coutumes des pays d'accueil disparaissent... Puis ils adoptent l'essentiel de ces usages et coutumes, enfin toute différence entre eux et les autochtones disparaît.</p>
<p>COURANTS MIGRATOIRES (ou FLUX)</p>	<p>Le courant total de migrations qui se produit entre deux zones est la somme des courants qui se produisent entre elles. Le courant net (pour une zone) est la différence entre le courant d'entrées et le courant de sorties.</p>
<p>INSERTION INTEGRATION</p>	<p>C'est le problème majeur des migrants qui sont désireux de s'installer définitivement dans leur pays d'accueil. Elle pose le difficile problème de la préservation de l'identité culturelle (droit à la différence sans marginalisation) et de l'accès à la nationalité et aux services du pays d'accueil.</p>
<p>MIGRANT</p>	<p>C'est l'individu qui effectue une migration. Emigrant par rapport à son pays, il est immigrant pour son pays d'arrivée.</p>
<p>MIGRATION</p>	<p>C'est le déplacement temporaire ou définitif d'un individu entraînant un changement de son espace de vie et de son lieu d'habitation. Il existe des migrations spontanées, à l'initiative des individus isolés (migration individuelle) ou avec leur famille (migration familiale) et des migrations forcées (expulsions, avec ou sans assignation à résidence).</p>
<p>MODELES DE MIGRATION</p>	<p>On les classe en deux catégories. Dans la première, on relie les courants migratoires à des variables sociales, économiques ou démographiques, qu'on distingue selon qu'elles caractérisent la répulsion de la zone de départ, l'attraction de la zone d'arrivée, ou les obstacles intermédiaires entre ces zones. Les plus simples de ces modèles sont de type gravitaire (grossièrement proportionnels aux populations de chacune des zones, et inversement proportionnels à la distance). La seconde catégorie de modèles s'attache aux individus plutôt qu'aux populations, et relie la probabilité de migrer d'un individu à des caractéristiques personnelles (âge, migrations antérieures, etc...).</p>
<p>PERSONNE DEPLACÉE</p>	<p>C'est un migrant auquel les pouvoirs publics ont assigné un lieu de destination.</p>
<p>REFUGIE</p>	<p>C'est un individu contraint de migrer, mais libre de choisir son lieu de destination.</p>
<p>SOLDE MIGRATOIRE</p>	<p>C'est l'accroissement ou la diminution d'une population observé durant une période de référence donnée et uniquement du à la migration.</p>
<p>STATISTIQUES MIGRATOIRES</p>	<p>Elles sont établies en vue de la mesure directe des mouvements migratoires. Les instruments qui permettent leur établissement sont des registres de population, les fichiers (d'électeurs, de contribuables, de logements, de sécurité sociale...), les listes de passagers, les visas d'entrée, autorisations de séjour, de travail, les recensements et les enquêtes.</p>
<p>SYSTEME DE TRAVAIL MIGRANT</p>	<p>Système dans lequel on considère que le migrant vend sa force de travail au système de production capitaliste, le renouvellement de la force de travail étant assuré presque entièrement par l'économie domestique, alors que l'économie capitaliste ne prend à sa charge qu'une partie des coûts de maintien de la force de travail du migrant.</p>
<p>TAUX DE MIGRATION</p>	<p>C'est le taux annuel de migration. C'est le rapport entre le nombre moyen annuel de migrations et l'effectif moyen de population (mesurés durant une période donnée).</p>

TERMES FIGURANT DANS LES GLOSSAIRES D'AUTRES DOSSIERS

Croît naturel - Démographie - Population - Pyramide démographique - Ratio - Taux de croissance - Urbain.

I. DOCUMENTS DE BASE

- Morrison P.A., (éditeur), **Population Movements- Their forms and functions in Urbanisation and Development**, UIESPP, Ordina Editions, 1983.
- Nations Unies, **Population distribution, migration and development. Proceedings of the expert group on population distribution, migration and development**, Hammanet (Tunisia). International Conference on population, 1984.
- UNESCO, Revue Internationale des Sciences Sociales N° 101. 1984 - **La Migration**.
- Tapinos G., **L'économie des migrations internationales**, Armand Colin, 1974.

II. DOCUMENTS COMPLEMENTAIRES

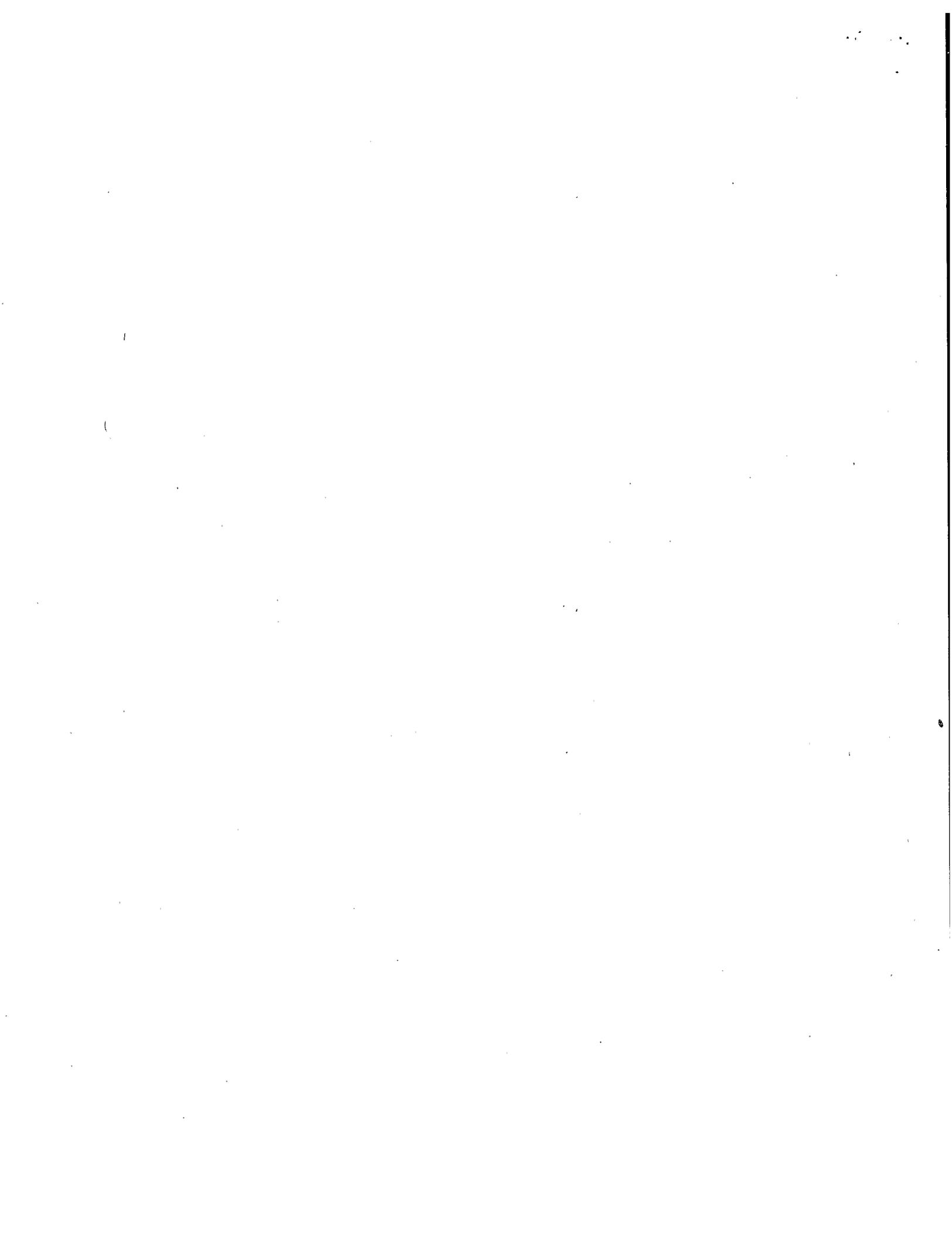
- Amselle J.L., **Les migrations africaines**, Maspero, 1976.
- Bugnicourt J., **Migration, croissance des bidonvilles et alternatives éducationnelles in Population, Education, Développement en Afrique au Sud du Sahara**, Unesco, Bureau Régional pour l'Education en Afrique, 1971.
- Bairoch P., **Taille des villes, conditions de vie et développement économique**, EHESS, Paris, 1977.
- Chaire Quételet, Université de Louvain la Neuve (Belgique), **Migrations internes - Collecte des données et méthodes d'analyse**. Cabay - 1985.
- Congrès international de la population Florence 1985 UIESP. Volume III, Section C. **Développement, migrations et répartition spatiale de la population**, pp. 1-198.
- Claval P., **La logique des villes**, ILTEC, 1981.
- Collomb Ph., **La mort de l'orme séculaire. Crise agricole et migration** INED, 2 tomes, 1985.
- Courgeau D., **Relations entre cycle de vie et migrations**, Population N° 3 1984
- George P., **Les migrations internationales**. PUF, 1976.
- Gregory J., Piche V., **Migration et sous-développement en Haute-Volta**, Cahiers québécois de démographie. Vol. 10 N° 1-1984.
- Haeringer Ph., (éditeur) et autres, de **Caracas a Kinshasa**. ORSTOM, 1984.
- Mabogunje A.L., **Migration et urbanisation**, in Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest. Population Council, 1973 pp. 210-229.
- Nations Unies, **Causes et conséquences de l'évolution démographique**, Vol. I, 1978.
- Nations Unies, **Mode d'accroissement de la population urbaine et rurale**, 1981.
- Nations Unies, **La croissance de la population urbaine et rurale, 1920-2000**.
- ORSTOM, Cahiers de la Série Sciences Humaines. Numéros sur migrations urbanisation N° 1, 1981-82 **Togo, Cameroun, Côte d'Ivoire**, N° 4, 1977 **Burkina Faso, Togo**, N° 4 1983, Abidjan, N° 1-2 1979 **Migrations rurales Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun**.
- Population Reports, Série M N° 7, **Migration, croissance démographique et développement**, 1984.
- Revue les Temps Modernes, N° 452, 453, 454, mars-mai 1984. **L'immigration Maghrébine en France: les faits et les mythes**.
- Simmons A., **Migration and rural development: conceptual approaches, research findings and policy issues**, International Conference on Population 1984.
- Simmons A., Diaz-Briquets S., Laquian A.A. **Social change and internal migration**, CRDI, 1977.
- UNESCO, **Why people move**, Edited by Balan J., 1981.
- UNESCO, **Etudes sur la dynamique, les structures et les conséquences des migrations** (Mexico, France, Inde, Nigeria), Rapports et documents de sciences sociales N° 46, 51, 52, 53. 1981-1984.
- Zachariah K.C., Conde J., **Démographic Aspects of Migration in West Africa**, 2 tomes, Banque Mondiale-OCDE, 1980.
- NB: Les documents des Nations-Unies et de l'UNESCO (Sauf le N° 51) sont également édités en anglais.

DOCUMENTS D'APPUI

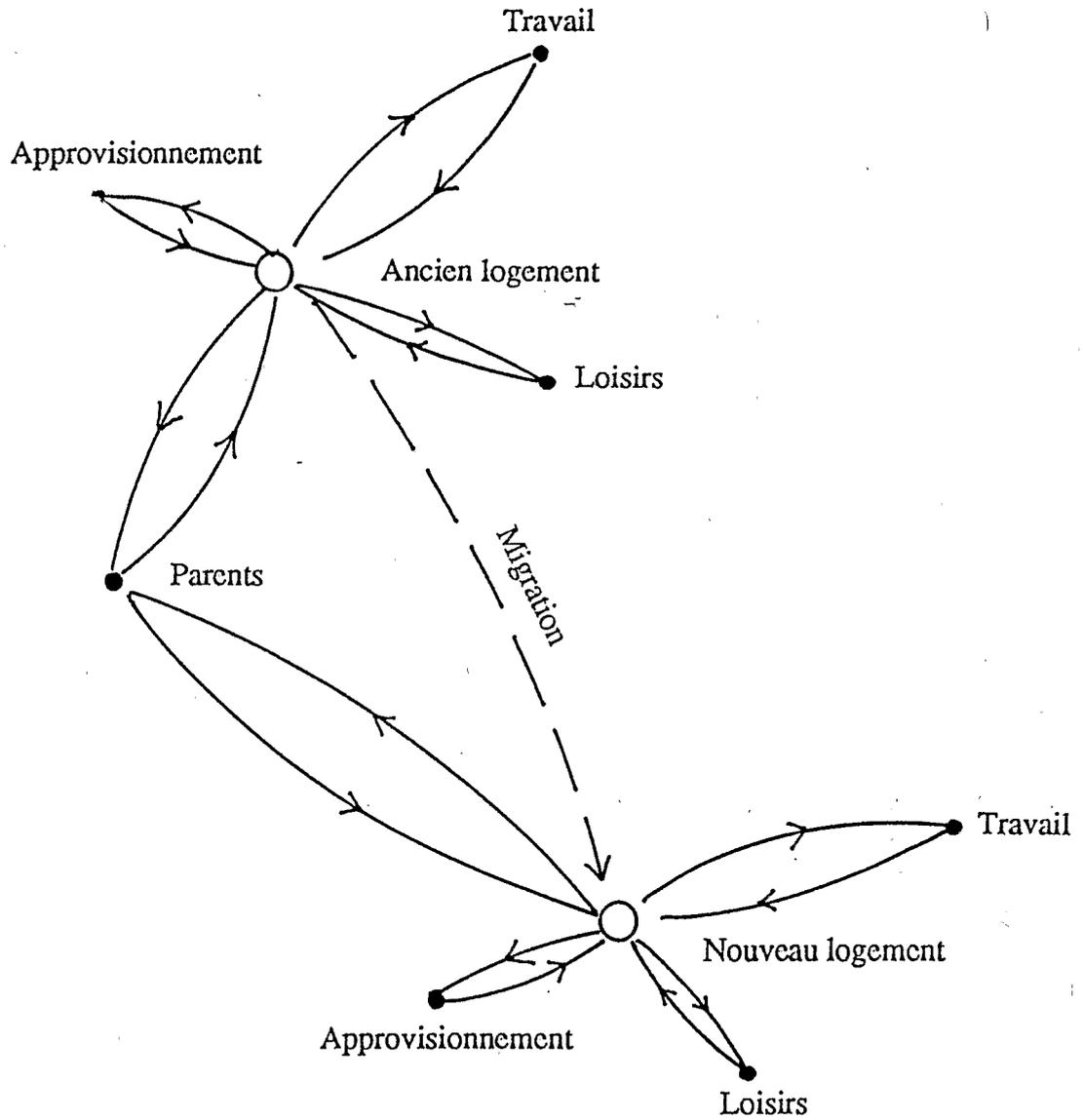
- Document N° 1:**
Espace de vie de l'individu et identification de la migration
- Document N° 2:**
Typologie de la mobilité africaine
- Document N° 3:**
Pyramide des nés et des non-nés à Abidjan
- Document N° 4:**
Pyramide des âges et exode rural
- Document N° 5:**
Evolution des populations urbaine et rurale dans le monde
- Document N° 6:**
Taux annuels moyens de croissance des zones urbaines dans le monde
- Document N° 7:**
Définition des localités urbaines, et dates pour lesquelles des données de bases sont disponibles (2p)
- Document N° 8:**
Perceptions et politiques relatives aux migrations internationales (3p)

Tous ces documents peuvent être reproduits:

- par photocopie, pour une utilisation individuelle
- ou sur transparents, pour une utilisation collective (ou rétroprojecteur).

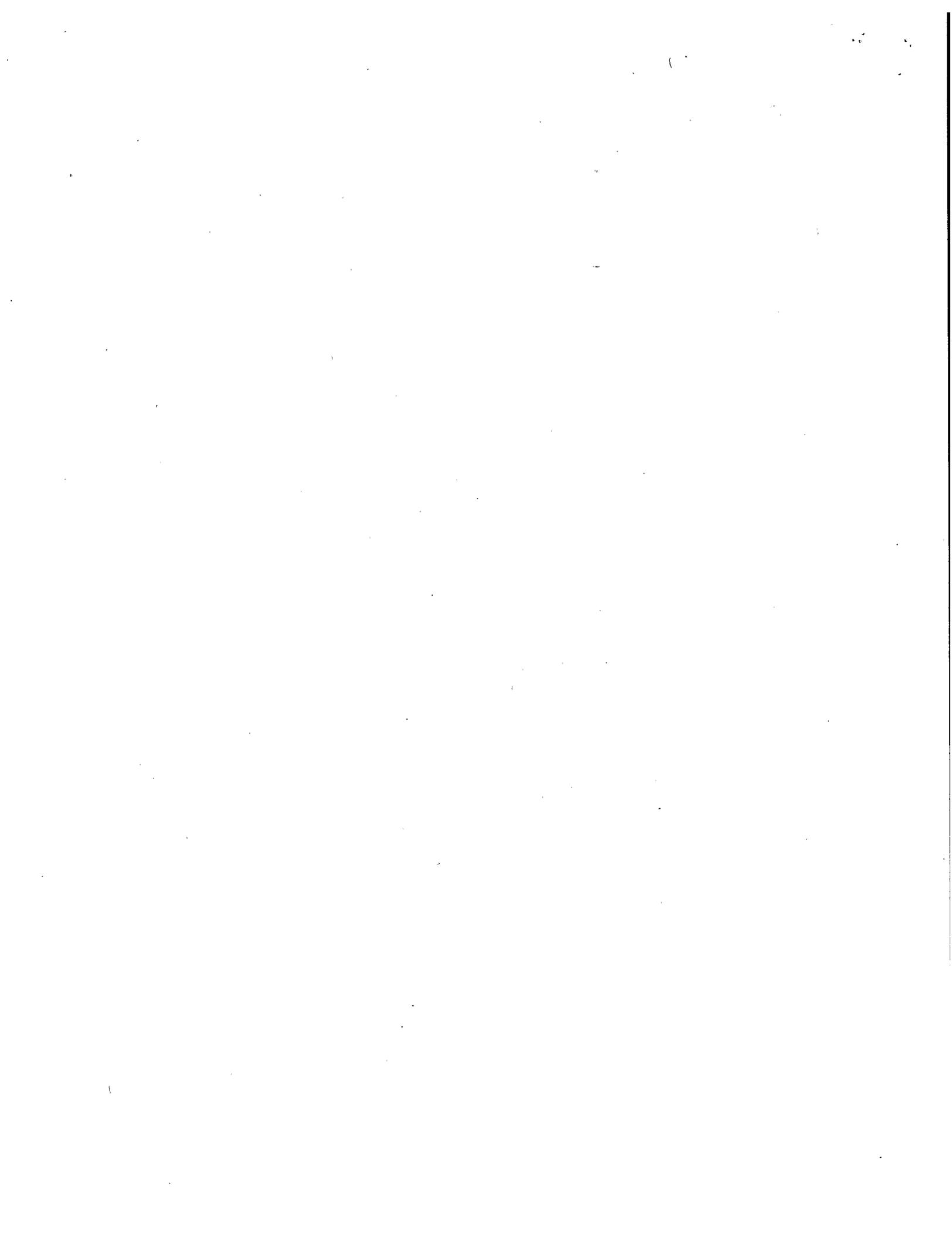


DOCUMENT N° 1

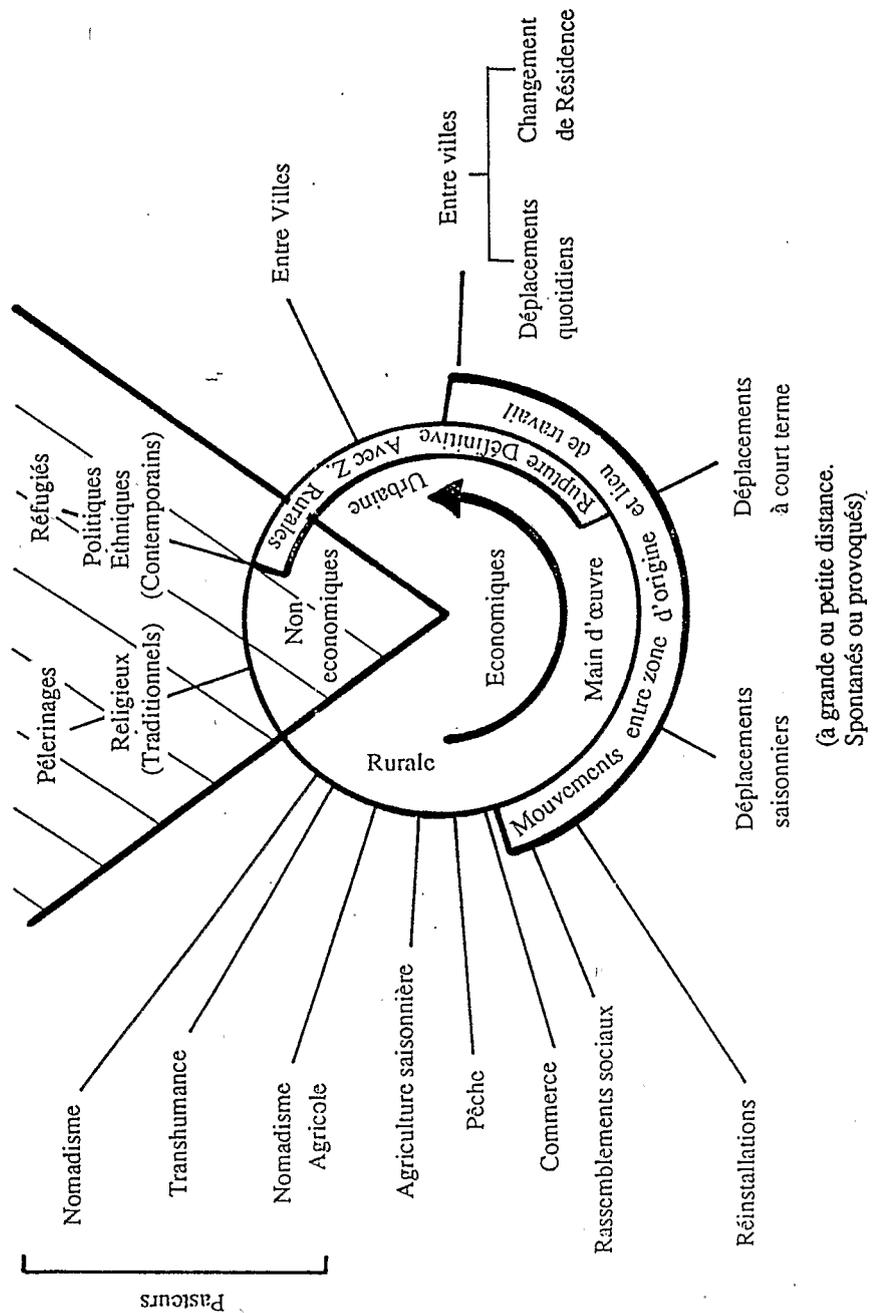


Espace de vie de l'individu et
identification de la migration
(emprunté à C.Roseman)

Source: Chaire Quételet 1983.

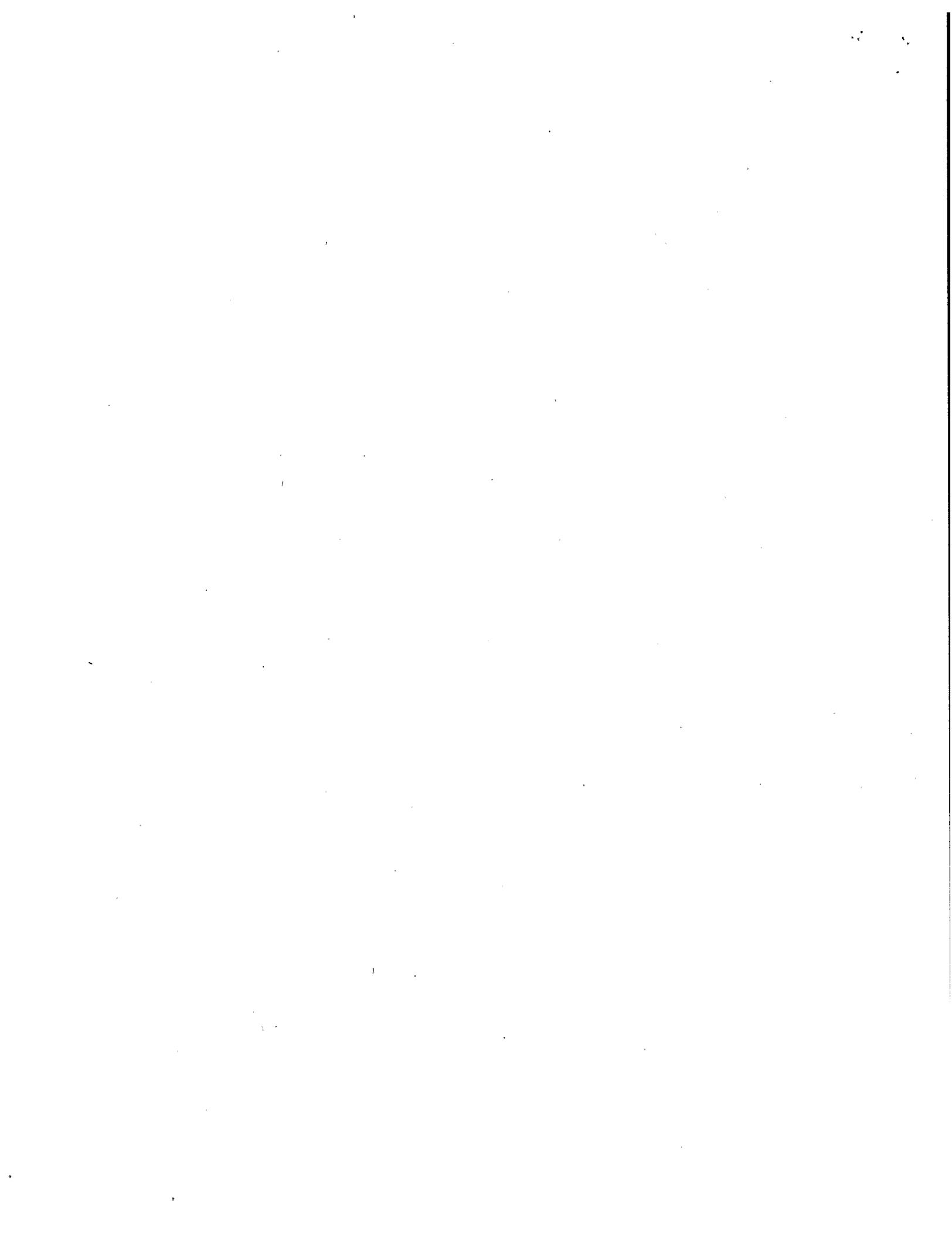


DOCUMENT N° 2

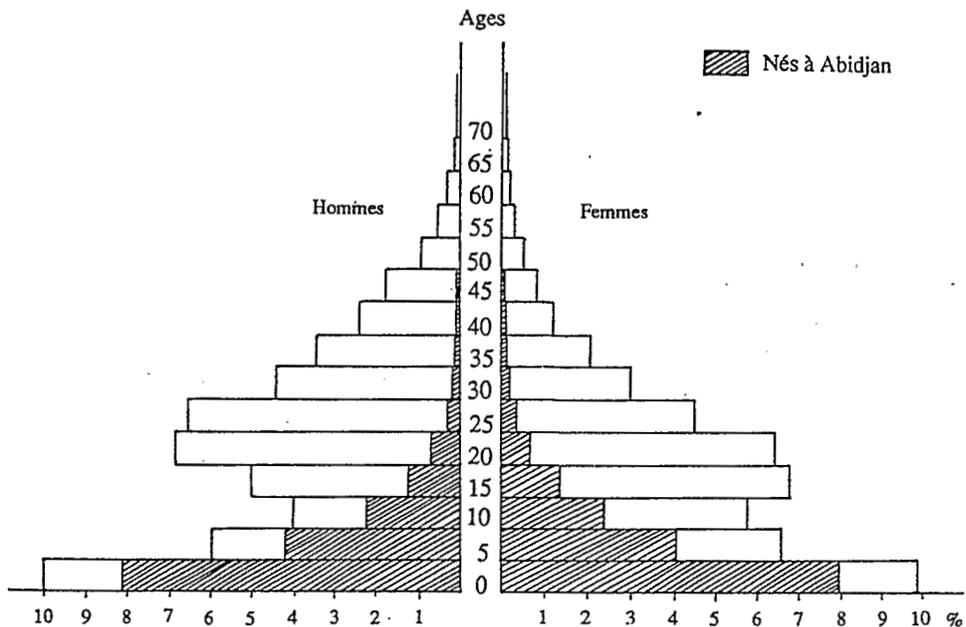


Typologie de la mobilité africaine (d'après Prothero)

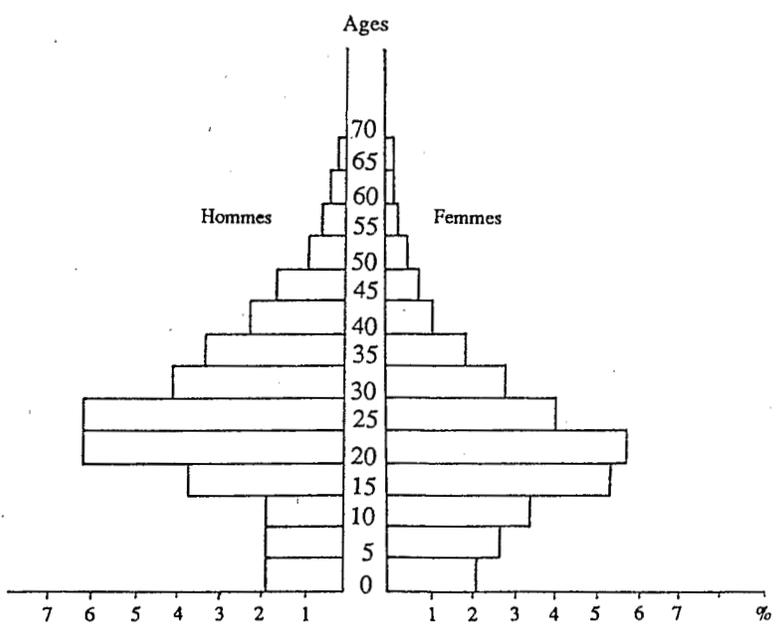
Source: A. MABOGUNJE: "Migration et urbanisation" in "Croissance démographique et évolution socio-économique en Afrique de l'Ouest", Population Council, 1973.



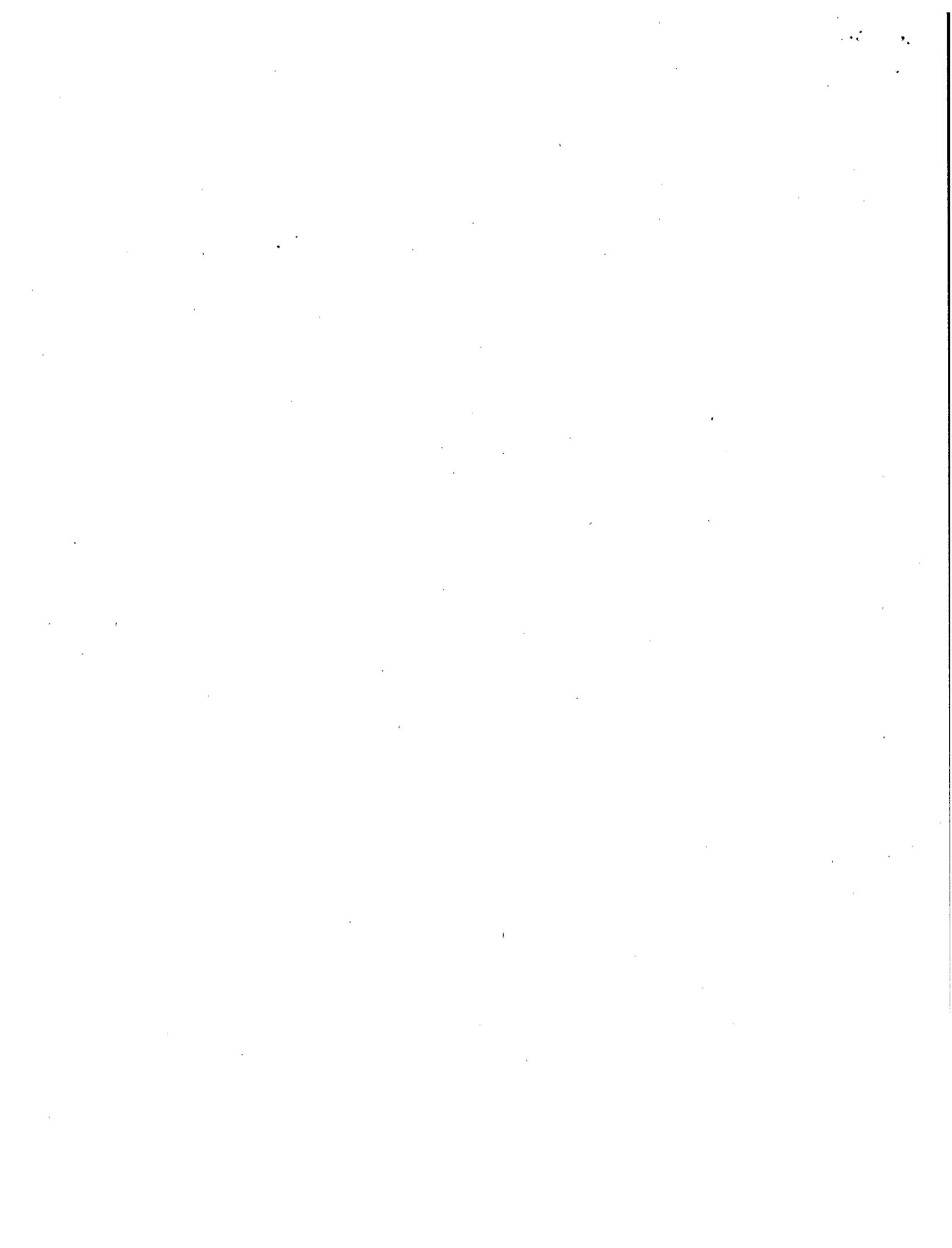
DOCUMENT N° 3



Pyramide par groupes d'âge quinquennaux
E P R 1978. Proportion de nés à Abidjan

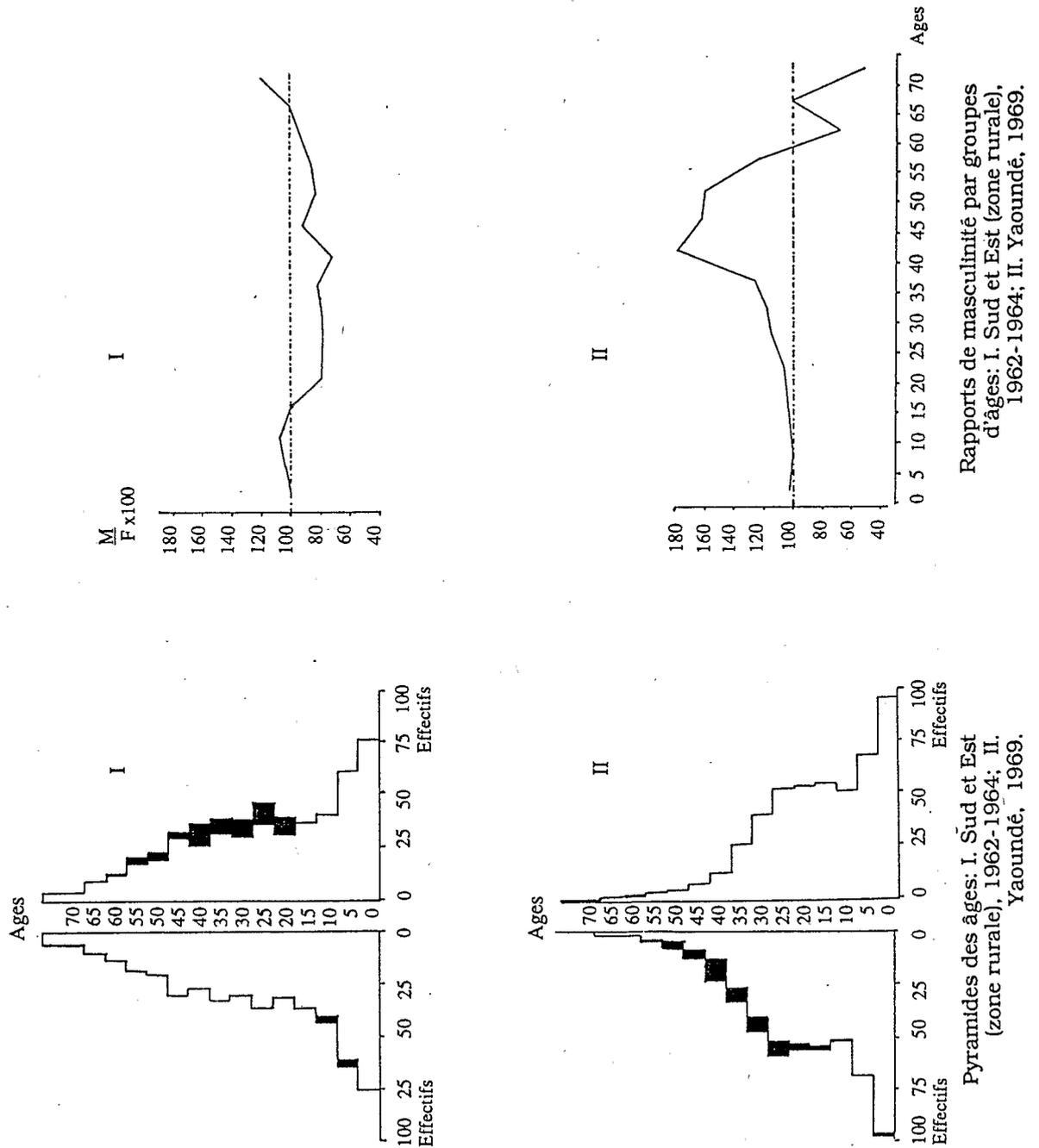


Proportion des non-nés à Abidjan



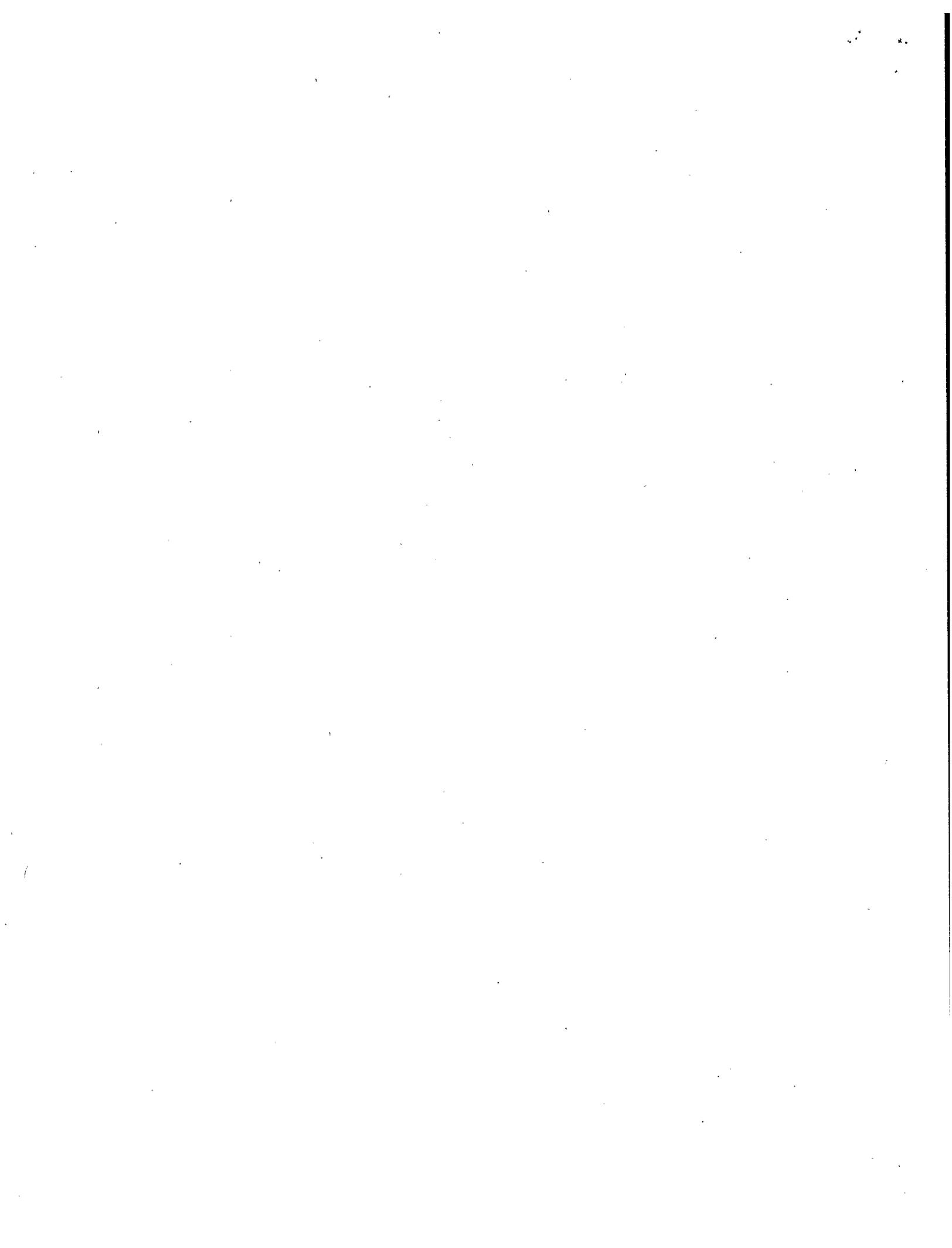
DOCUMENT N° 4

PYRAMIDE DES AGES ET EXODE RURAL (CAMEROUN)



Rapports de masculinité par groupes d'âges: I. Sud et Est (zone rurale), 1962-1964; II. Yaoundé, 1969.

Pyramides des âges: I. Sud et Est (zone rurale), 1962-1964; II. Yaoundé, 1969.



DOCUMENT N° 5

Evolution des populations urbaine et rurale dans le monde Population Urbaine du monde et de ses grandes régions 1950-2000 (En milliers)

	1950	1960	1970	1975	1980	1990	2000
Total mondial	724 147	1 012 084	1 354 357	1 560 860	1 806 809	2 422 293	3 208 028
Régions développées	448 929	572 730	702 876	767 302	834 401	969 226	1 092 470
Régions peu développées	275 218	439 354	651 481	793 558	972 408	1 453 067	2 115 558
Afrique	31 818	49 506	80 373	103 032	132 951	219 202	345 757
Afrique de l'Est	3 403	5 821	10 675	15 109	21 303	40 345	70 535
Afrique centrale	3 827	5 751	10 176	13 437	17 598	29 130	45 235
Afrique du Nord	12 698	19 570	31 344	39 391	49 557	76 960	111 914
Afrique australe	5 338	7 592	10 650	12 481	14 959	21 958	32 560
Afrique de l'Ouest	6 552	10 772	17 528	22 614	29 534	50 809	85 513
Amérique latine	67 511	106 599	162 355	198 366	240 592	343 304	466 234
Antilles	5 604	7 731	11 098	13 184	15 653	21 645	28 760
Amérique centrale	14 245	22 744	36 102	45 123	56 275	85 804	124 610
Amérique du Sud tempérée	16 475	22 419	28 090	31 060	34 157	40 292	45 741
Amérique du Sud tropicale	31 187	53 705	87 065	108 999	134 507	195 563	267 123
Amérique du Nord	106 019	133 281	159 493	170 501	183 281	212 393	239 199
Asie de l'Est	112 812	194 734	265 153	308 943	359 457	476 462	622 441
Chine	61 393	121 716	166 710	195 355	230 652	320 393	443 213
Japon	41 977	58 712	74 386	83 424	91 970	104 668	114 128
Autres pays de l'Asie de l'Est	9 442	14 306	24 057	30 164	36 835	51 401	65 100
Asie méridionale	104 883	146 902	217 290	265 568	329 760	515 685	790 685
Asie du Sud-Est	25 694	38 014	56 640	69 234	85 863	134 525	207 672
Asie méridionale centrale	74 096	99 794	143 883	173 993	214 900	335 677	517 642
Asie du Sud-Ouest	5 093	9 094	16 767	22 341	28 997	45 483	65 371
Europe	222 603	266 032	318 374	343 504	369 286	423 291	476 953
Europe de l'Est	36 708	46 323	54 828	59 785	65 028	75 405	85 688
Europe du Nord	53 866	58 191	65 273	68 305	71 276	76 889	82 119
Europe méridionale	53 763	68 433	88 095	99 134	111 141	137 641	165 002
Europe de l'Ouest	78 266	93 085	110 178	116 280	121 841	133 356	144 144
Océanie	7 736	10 443	13 675	15 630	17 829	22 590	27 145
URSS	70 765	104 587	137 644	155 316	173 653	209 366	239 614

Population rurale du monde et de ses grandes régions, 1950 - 2000 (en milliers)

	1950	1960	1970	1975	1980	1990	2000
Total Mondial	1 776 924	1 973 733	2 255 816	2 406 771	2 567 042	2 857 409	3 045 956
Régions développées	405 502	402 396	383 894	369 606	355 013	325 258	294 700
Régions peu développées	1 371 422	1 571 337	1 871 922	2 037 165	2 212 029	2 532 151	2 751 256
Afrique	186 986	223 290	271 355	298 281	327 963	394 881	467 923
Afrique de l'Est	58 474	71 372	89 143	99 389	110 633	137 235	169 325
Afrique centrale	22 431	26 025	30 270	31 873	33 602	37 605	42 497
Afrique du Nord	39 108	46 162	54 283	58 793	63 497	72 787	79 909
Afrique australe	8 986	10 614	13 685	15 372	17 220	20 734	23 671
Afrique de l'Ouest	57 987	69 117	83 974	92 854	102 956	126 520	152 521
Amérique Latine	96 411	108 982	120 670	125 728	131 042	142 283	153 695
Antilles	11 120	12 500	13 520	13 933	14 364	15 204	15 744
Amérique centrale	21 589	25 946	30 902	33 528	36 356	42 356	48 060
Amérique du Sud tempérée	8 962	8 402	7 984	7 687	7 407	6 860	6 338
Amérique du Sud tropicale	54 740	62 134	68 264	70 580	72 915	77 863	83 553
Amérique du Nord	60 054	65 381	66 896	66 340	65 552	62 743	57 000
Asie de l'Est	562 008	593 246	661 713	697 437	728 292	757 036	747 621
Chine	496 797	532 772	605 130	643 448	676 957	710 749	704 774
Japon	41 648	35 384	29 945	27 696	25 576	21 545	18 801
Autres pays d'Asie de l'Est	23 563	25 090	26 638	26 293	25 759	24 742	24 046
Asie méridionale	565 336	678 453	844 886	940 033	1 046 859	1 256 031	1 397 199
Asie du Sud-Est	147 533	178 972	226 330	254 604	284 991	344 187	383 949
Asie méridionale centrale	401 114	480 609	597 626	663 583	738 849	885 687	983 190
Asie du Sud-Ouest	16 689	18 872	20 930	21 846	23 019	26 157	30 060
Europe	191 926	189 318	179 534	173 563	167 229	154 551	141 548
Europe de l'Est	51 792	50 386	48 114	46 481	44 619	40 201	35 749
Europe du Nord	18 611	17 643	15 037	13 671	12 463	10 537	9 203
Europe méridionale	77 350	79 861	78 424	77 190	75 939	73 264	69 683
Europe de l'Ouest	44 173	41 428	37 959	36 221	34 208	30 549	26 913
Océanie	4 893	5 321	5 638	5 667	5 643	5 508	5 557
URSS	109 310	109 742	105 124	94 722	94 462	84 376	75 413

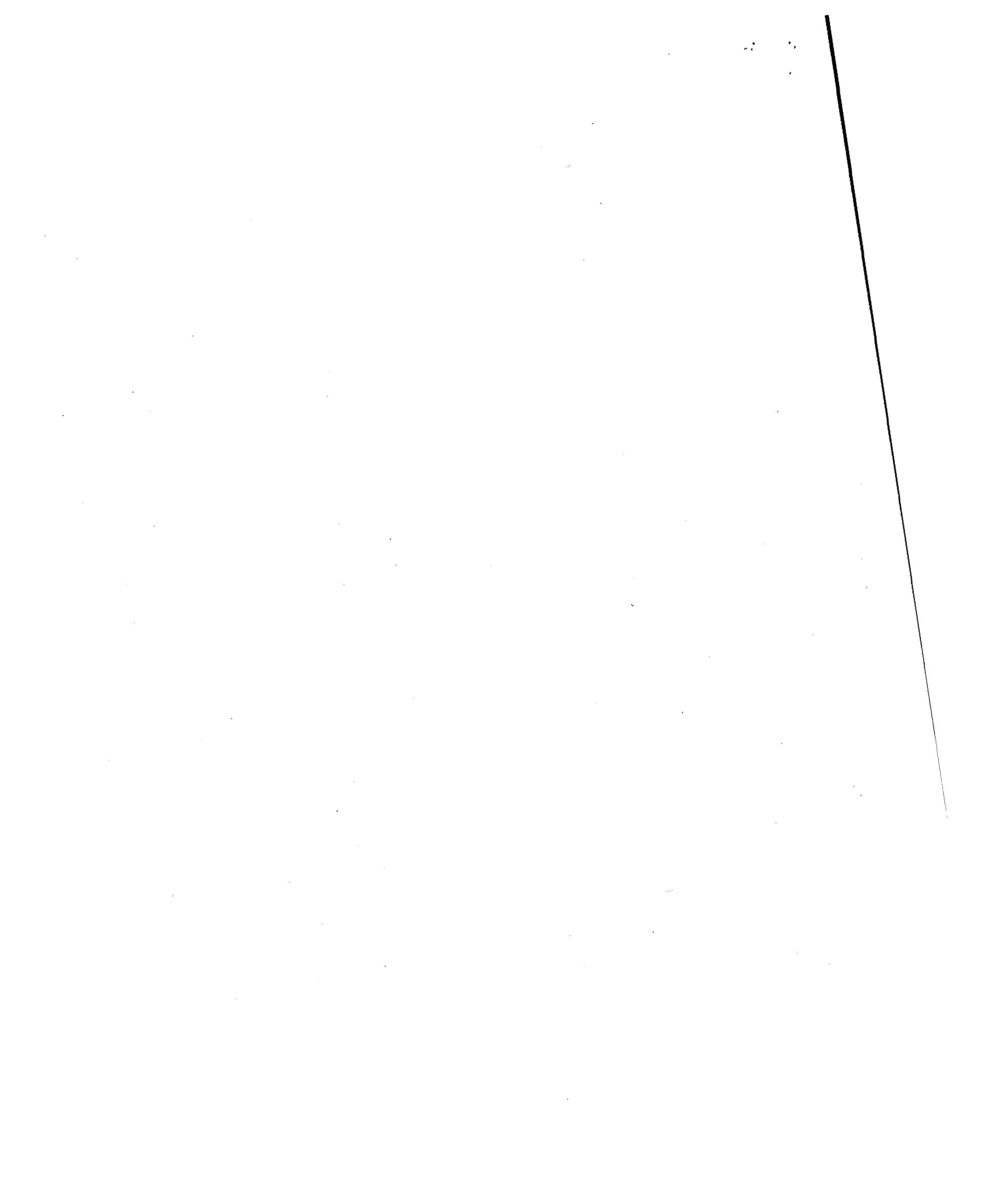


DOCUMENT N° 6

Taux annuels moyens de croissance des zones urbaines dans le monde, 1950-2000

(Pourcentages)

	1950-1960	1960-1970	1970-1975	1975-1980	1980-1990	1990-2000
Total Mondial	3,35	2,91	2,84	2,93	2,93	2,81
Régions développées	2,44	2,05	1,75	1,68	1,50	1,20
Régions peu développées	4,68	3,94	3,95	4,06	4,02	3,76
Afrique	4,42	4,85	4,97	5,10	5,00	4,56
Afrique de l'Est	5,37	6,06	6,95	6,87	6,39	5,59
Afrique centrale	4,07	5,71	5,56	5,40	5,04	4,40
Afrique du Nord	4,33	4,71	4,57	4,59	4,40	3,74
Afrique australe	3,52	3,38	3,17	3,62	3,84	3,94
Afrique de l'Ouest	4,97	4,87	5,10	5,34	5,43	5,21
Amérique latine	4,57	4,21	4,01	3,86	3,56	3,06
Antilles	3,22	3,62	3,44	3,43	3,24	2,84
Amérique centrale	4,68	4,62	4,46	4,42	4,22	3,73
Amérique de Sud tempérée	3,08	2,26	2,01	1,90	1,65	1,27
Amérique du Sud tropicale	5,44	4,83	4,49	4,21	3,74	3,12
Amérique du Nord	2,29	1,80	1,33	1,45	1,47	1,19
Asie de l'Est	5,46	3,09	3,06	3,03	2,82	2,67
Chine	6,84	3,15	3,17	3,32	3,29	3,25
Japon	3,36	2,37	2,29	1,95	1,29	0,87
Autres pays d'Asie de l'Est	4,16	5,20	4,52	4,00	3,33	2,36
Asie méridionale	3,37	3,91	4,01	4,33	4,47	4,27
Asie du Sud-Est	3,92	3,99	4,02	4,31	4,49	4,34
Asie méridionale centrale	2,98	3,66	3,80	4,22	4,46	4,33
Asie du Sud-Ouest	5,80	6,12	5,74	5,22	4,50	3,63
Europe	1,78	1,80	1,52	1,45	1,36	1,19
Europe de l'Est	2,33	1,69	1,73	1,68	1,48	1,28
Europe du Nord	0,77	1,15	0,91	0,85	0,76	0,66
Europe méridionale	2,41	2,53	2,36	2,29	2,14	1,81
Europe de l'Ouest	1,73	1,69	1,08	0,93	0,90	0,78
Océania	3,00	2,70	2,67	2,63	2,37	1,84
URSS	3,9	2,75	2,42	2,23	1,87	1,35



**DEFINITION DES LOCALITES URBAINES, ET DATES POUR
LESQUELLES DES DONNEES DE BASES SONT DISPONIBLES**

Il permet de constater LA VARIABILITE, selon les pays:

- *des définitions du terme URBAIN*
- *des méthodes utilisées pour LA QUANTIFICATION des populations.*

La présente annexe contient une sélection de définitions qui ont été utilisées au sujet des localités urbaines, dans le cas de chaque pays, pour obtenir les estimations et projections finales de la population urbaine et de la population rurale. Sont également indiquées les dates auxquelles se rapportent les données de base disponibles au sujet des deux types de population. Dans la grande majorité des cas, ces données sont tirées des recensements nationaux de la population, soit directement, soit sous forme de communications faites par les gouvernements au Bureau de statistiques des Nations Unies.

■ AFRIQUE

Angola: localités de 2000 habitants ou plus; 1950, 1960 et 1970.

Ethiopie: localités de 2000 habitants ou plus; 1956, 1967 et 1975.

Gabon: villes comptant plus de 2000 habitants; 1950 et 1960-1961.

Ghana: localités comptant 5000 habitants ou plus; 1948, 1960 et 1970.

Kenya: villes de 2000 habitants ou plus; 1948, 1962 et 1969.

Liberia: localités comptant plus de 2000 habitants; 1962 et 1970.

Madagascar: centres comptant plus de 5000 habitants; 1960, 1966 et 1970.

Maurice: localités de 20000 habitants ou plus; 1952, 1962 et 1972.

Nigeria: villes de 20 000 habitants ou plus exerçant des professions essentiellement non-agricoles.; 1952-1953 et 1963.

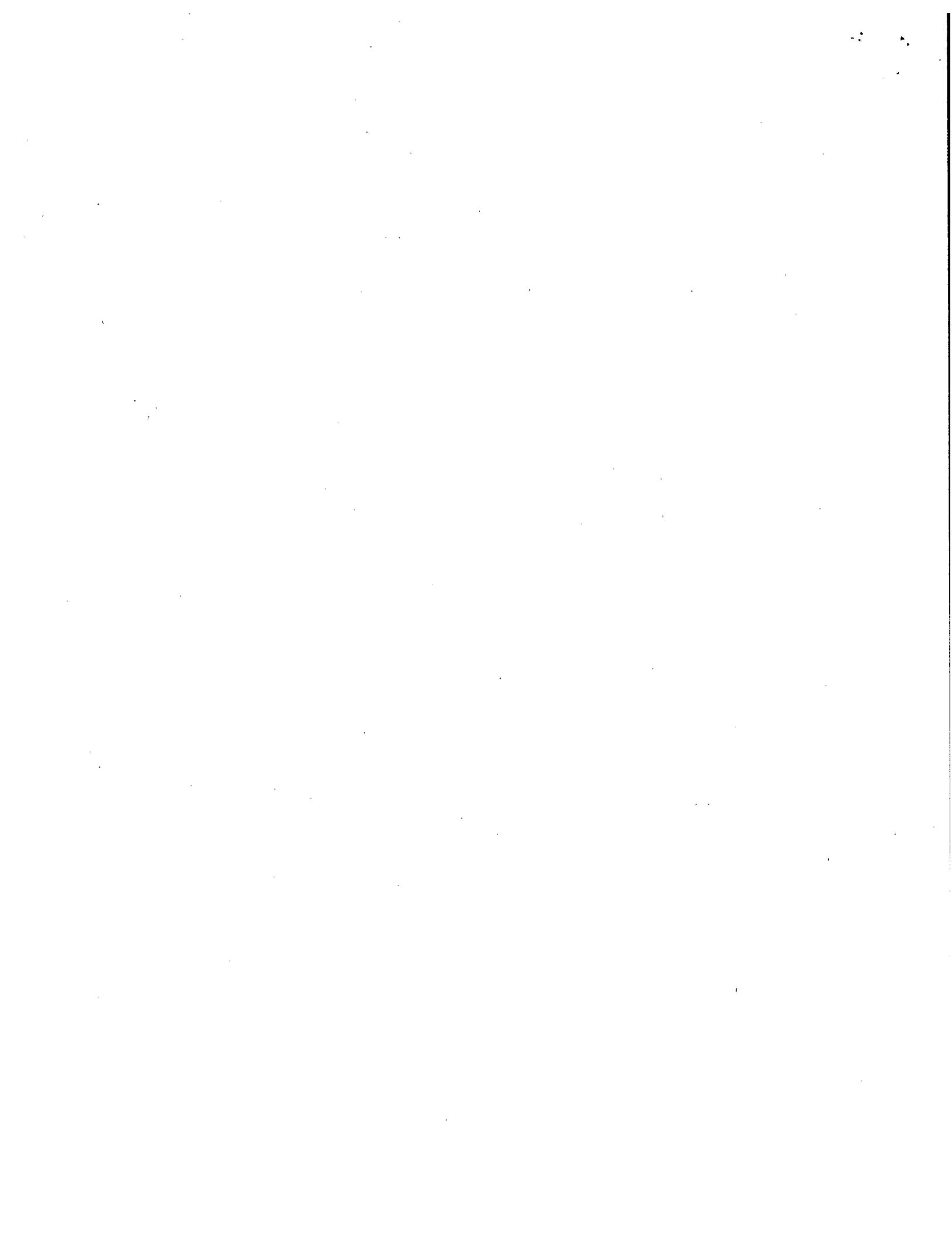
Ouganda: population de tous les établissements humains constitués parfois de simples centres commerciaux ne comptant que 100 habitants; 1959 et 1969.

Sierra Leone: villes de 2000 habitants ou plus; 1963 et 1974.

Somalie: villes de 5000 habitants ou plus 1953 et 1963.

Soudan: définition de 1956; 68 villes. Définition de 1973; localités ayant une importance administrative et/ou commerciale ou une population de 5000 habitants ou plus. Le recensement soudanais de 1973 présente côte à côte les chiffres correspondants, ce qui donne à penser qu'aucun ajustement n'est nécessaire.

Zaire: agglomérations de 2000 habitants ou plus dont l'activité économique prédominante est de type non agricole et agglomérations mixtes qui sont considérées comme urbaines à cause de leur type d'activité économique mais dont la dimension correspond en fait à celle des localités rurales; 1950, 1960 et 1970.



Zambie: 1950: 9 villes "européennes", avec les mines et les *compounds* avoisinants. 1969: localités comptant 5000 habitants ou plus, dont la majorité sont tributaires d'activités non agricoles. Il a été estimé que la plus petite des 9 villes comptait en 1950 quelque 4400 habitants. Il n'a pas été possible d'aboutir à une plus grande conformité.

■ AMERIQUE LATINE

Argentine: centres de population comptant 2000 habitants ou plus; 1947, 1960 et 1970.

Chili: centres de peuplement ayant des caractéristiques urbaines définies en raison de la présence de certains services publics et administratifs; 1952, 1960 et 1970.

Colombie: population vivant dans un noyau de 1500 habitants ou plus; 1951, 1954 et 1973.

Equateur: chefs-lieux des provinces et des cantons; 1950, 1962 et 1974.

Grenade: villes ayant une population de plus de 1000 habitants; 1960.

Guadeloupe: toutes communes ayant un centre administratif de 2000 habitants ou plus; 1954, 1961 et 1967.

Panama: localités de 1500 habitants ou plus ayant des caractéristiques essentiellement urbaines; 1950, 1960 et 1970.

Paraguay: villes, cités et centres administratifs des départements et des districts; 1950, 1962 et 1972.

Pérou: centres de peuplement comptant au moins 100 logements occupés; 1961 et 1972.

Porto Rico: localités de 2500 habitants ou plus et zones fortement peuplées en bordure des localités urbaines; 1950, 1960 et 1970.

République Dominicaine: centres administratifs des communes et des districts municipaux, dont certains comprennent des zones de banlieue à caractère rural; 1950, 1960 et 1970.

Vénézuela: centres de peuplement comptant 1000 habitants ou plus; 1950, 1961 et 1971.

■ AMERIQUE DU NORD

Canada: villes, cités et villages de 1000 habitants ou plus qu'administre un conseil municipal, ainsi que leurs alentours urbanisés; localités sans conseil municipal qui comptent 1000 habitants ou plus et ont une densité de population d'au moins 390 personnes au kilomètre carré, ainsi que leurs alentours urbanisés; 1951, 1961, 1966 et 1971.

Etats-Unis d'Amérique: localités de 2500 habitants ou plus administrées par un conseil municipal en tant que cités, *boroughs* (sauf en Alaska), villes et bourgs (à l'exception des villes de Nouvelle-Angleterre, de l'Etat de New York et du Wisconsin), mais non compris les personnes vivant dans les zones rurales de la banlieue des villes; bordure fortement peuplée des zones urbanisées, avec ou sans conseil municipal, localités sans conseil municipal qui comptent 2500 habitants ou plus; 1950, 1960 et 1970.

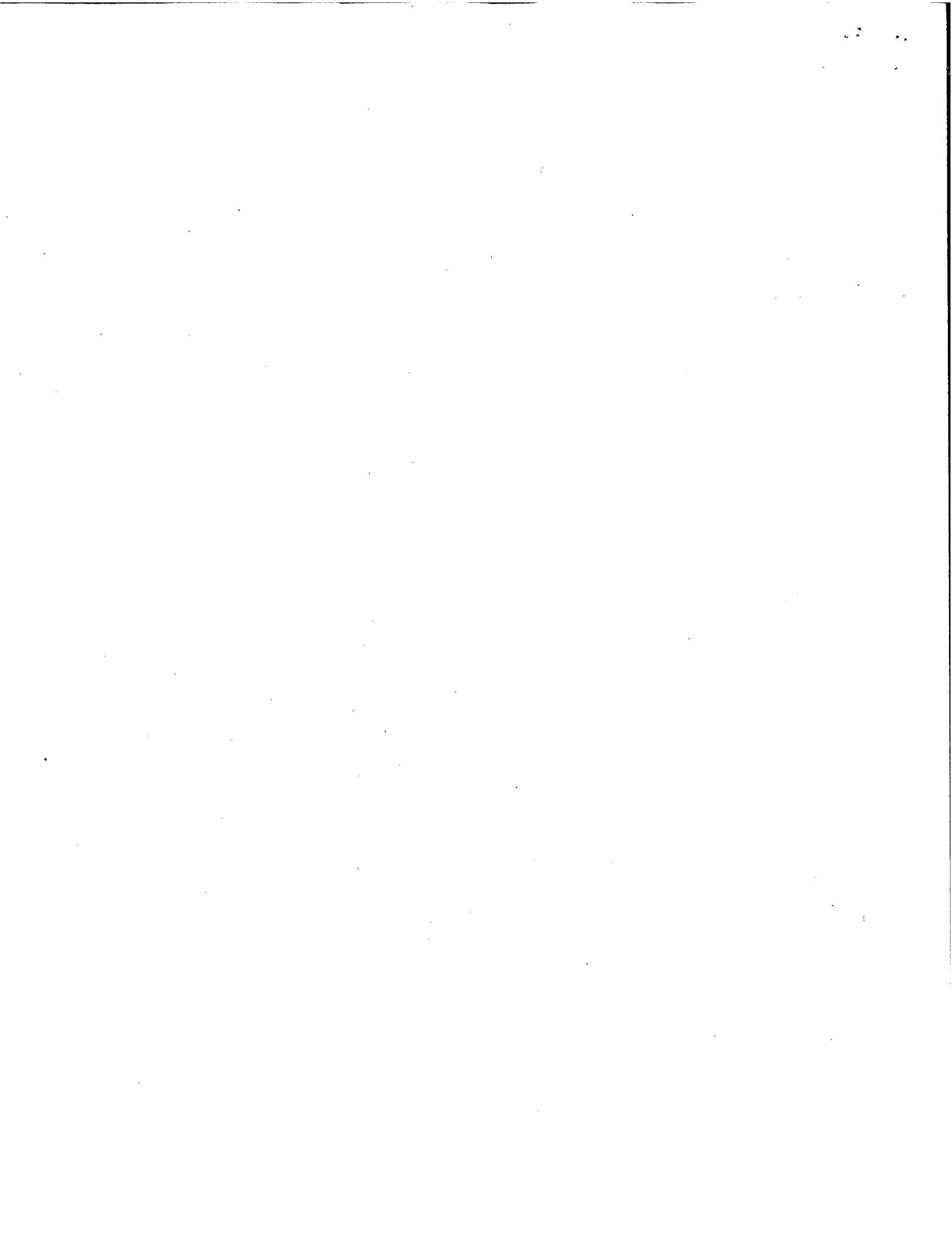
■ ASIE DE L'EST ET ASIE MERIDIONALE

Afghanistan: villes de 2000 habitants ou plus; 1950, 1966 et 1971.

Arabie Saoudite: villes de 5000 habitants ou plus; 1962 et 1974.

Bahreïn: villes de Manama, Muharraq (y compris les faubourgs), Hedd, Jiddhafs, Sitra, Rifala et Awali; 1965 et 1971.

Bangladesh: centres de population ayant 5000 habitants ou plus, avec des caractéristiques urbaines telles que rues, places tout-à-l'égout, adduction d'eau et électricité; 1951, 1961 et 1974.



PERCEPTIONS ET POLITIQUES RELATIVES AUX MIGRATIONS INTERNATIONALES

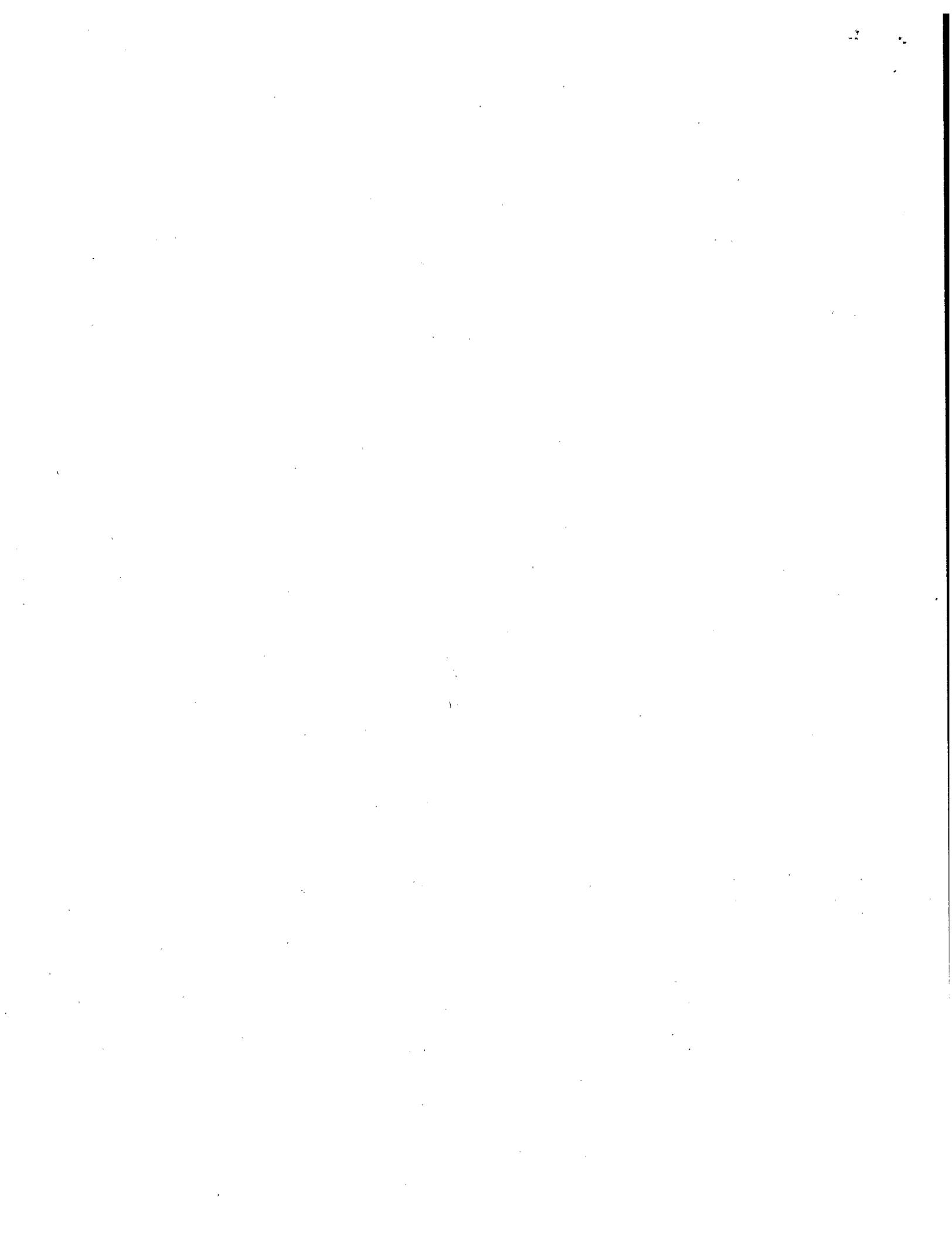
Bien qu'une majorité de pays du Tiers-Monde estime que les niveaux actuels d'immigration ou d'émigration sont sans importance démographique, ces attitudes gouvernementales ne doivent pas faire oublier que le Tiers-Monde connaît, dans certaines régions, des mouvements de population considérables, migrations continentales tant qu'intercontinentales. En outre, plus de la moitié des pays où se produisent ces mouvements migratoires importants considèrent que leur niveau n'est pas satisfaisant.

Le critère en fonction duquel les gouvernements se déterminent ici, en l'occurrence l'incidence démographique des migrations, ne doit pas faire oublier d'autres critères déterminant les attitudes gouvernementales, comme par exemple les incidences économiques, sociales, politiques, etc., des migrations. Il est d'ailleurs souvent difficile de déterminer avec précision les motivations en jeu tant elles sont entremêlées. Seul un examen du contexte national dans lequel se forment ces perceptions peut aider à préciser quelles sont les considérations déterminantes.

Les mouvements migratoires mondiaux ont connu, ces dix dernières années, des modifications radicales dans leur répartition géographique et dans leur composition: forces économiques spontanées et interventions étatiques ont contribué à façonner l'image actuelle des migrations. Certains mouvements traditionnels des pays pauvres du Sud vers les pays industriels du Nord, de la périphérie sud de la Méditerranée vers l'Europe de l'Ouest par exemple, se sont considérablement ralentis ou se sont même arrêtés. D'autres mouvements de ce type se sont en revanche maintenus ailleurs: de l'Amérique centrale vers l'Amérique du Nord par exemple. De son côté le "boom" pétrolier a donné naissance à des mouvements d'une importance sans précédent dans certains pays du Sud, vers les pays pétroliers du Golfe, de l'Afrique de l'Ouest et de l'Amérique latine notamment. Près de 4 millions de personnes se sont installées dans les pays du Golfe depuis 1973, en provenance du Moyen-Orient d'abord, puis de plus en plus loin, de la péninsule Indienne et de l'Asie du Sud-Est. L'Afrique de l'Ouest et du Sud, de son côté, joue le rôle de pôle d'attraction pour les migrants venus des pays riverains. L'Amérique latine enfin, longtemps pôle d'attraction pour l'immigration européenne, est devenue depuis une vingtaine d'années une région de migrations intracontinentales avec deux pays principaux d'immigration: l'Argentine et le Vénézuéla. D'autres mouvements de moindre importance existent de par le monde, particulièrement en Afrique où les frontières sont artificielles et perméables et dans la région du Pacifique. Mais ces mouvements sud-sud ne représentent cependant qu'une fraction des anciens mouvements sud-nord.

Changeant de direction, les flux migratoires ont modifié dans leur composition: de moins en moins de migrants permanents, de plus en plus de travailleurs temporaires et de migrants illégaux et, ces dernières années, un gonflement incessant du nombre de réfugiés. La répartition relative dans le temps de ces quatre composantes principales des mouvements migratoires est essentiellement le résultat des politiques changeantes des gouvernements à l'égard des immigrants: tout travailleur peut devenir un immigrant permanent par la seule volonté du pays d'accueil; il en va de même des travailleurs temporaires, des immigrants illégaux et des réfugiés, tant la distinction entre réfugiés "politiques" et "économiques" repose souvent sur des critères arbitraires.

Examinons d'abord les politiques des migrations permanentes. Les quatre pays industriels d'immigration permanente (Australie, Canada, Etats-Unis et Nouvelle Zélande) ont reçu ces dernières années une immigration annuelle d'environ 900 000 personnes. Et ce volume a peu de chances de se modifier, compte tenu de la situation



économique. Le seul aspect positif pour le Tiers-Monde des politiques adoptées dans ces pays a été l'élargissement relatif des quotas offerts aux ressortissants des pays en développement. Dans les pays industriels de la Communauté Economique Européenne, la tendance est, après la fermeture de frontières de 1973, de gérer le stock actuel des immigrants résidant dans ces pays et de les intégrer aussi bien que possible. On peut ainsi dire que la politique de recrutements de travailleurs temporaires des années 60 s'est transformé bon gré ou mal gré en une politique d'immigration permanente dont les effets démographiques sont maintenant loin d'être négligeables dans plusieurs pays. Certains pays d'Amérique latine comme l'Argentine, ou le Venezuela dans une moindre mesure, continuent d'avoir une politique de recrutement d'immigrants permanents, originaires de préférence de l'Europe.

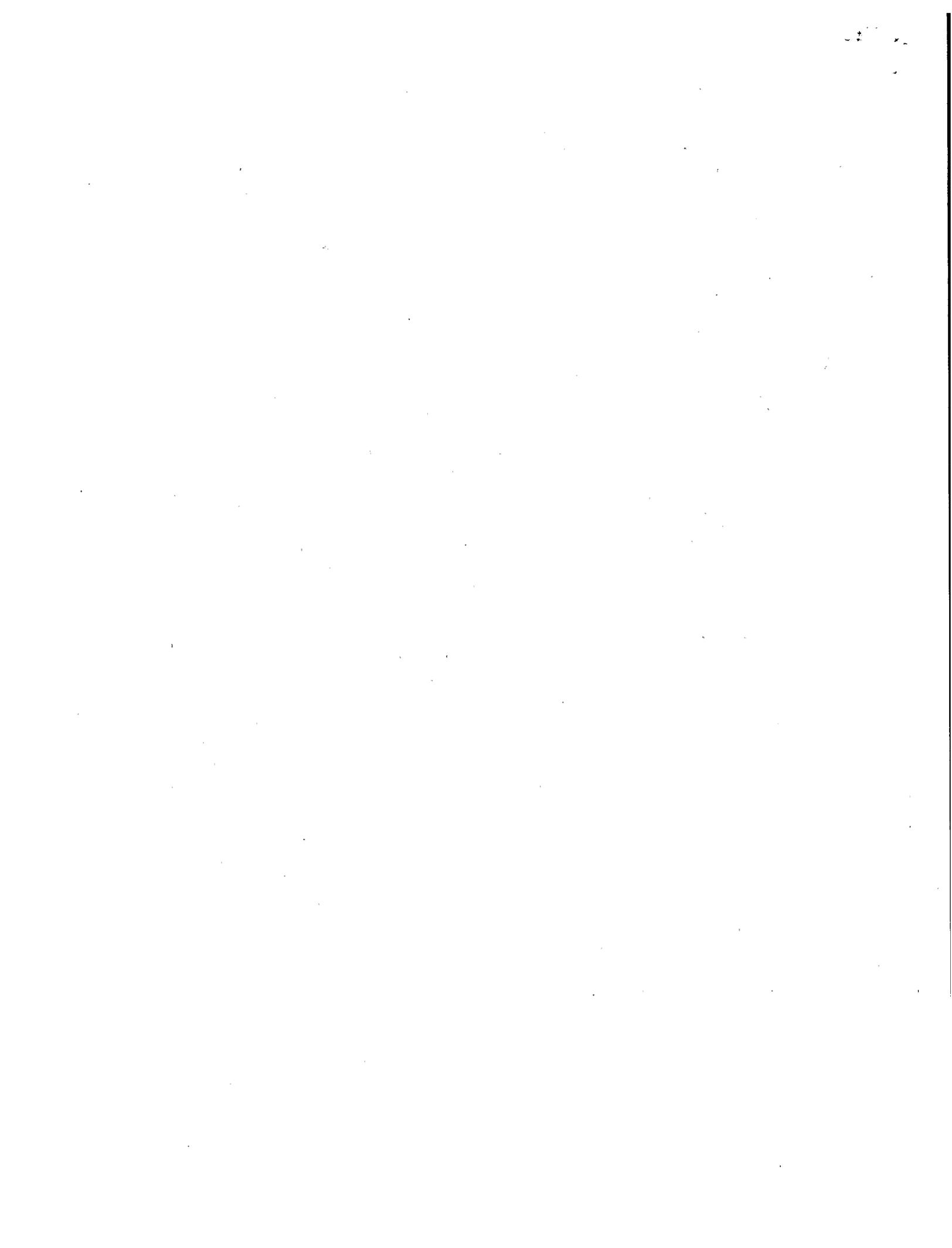
En dépit des fortes pressions démographiques exercées sur eux, peu de gouvernements du Tiers-Monde reconnaissent ouvertement la nécessité d'une émigration permanente et donc que certaines mesures sont en fait destinées à la stimuler. Il est rare par exemple de lire dans un plan de développement, comme c'est le cas pour le dernier plan du Rwanda, que "l'émigration permanente doit contribuer à la réalisation des objectifs du Plan". Il est vrai que les échecs fréquents des négociations bilatérales avec les gouvernements d'accueil n'encouragent ni à l'optimisme ni à la franchise, et la solution, un peu hypocrite, à laquelle les gouvernements ont le plus souvent recours consiste à adopter une politique dite d'émigration des "excédents temporaires de main-d'œuvre".

L'étude des migrations de travailleurs temporaires montre clairement qu'elles ont la faveur des gouvernements des pays d'accueil et de départ. Nous avons déjà noté que dans les pays européens, depuis la fermeture des frontières du début des années 70, la préoccupation dominante avait été d'intégrer les travailleurs temporaires déjà installés et leurs familles, en partie parce que les mesures tendant à favoriser leur retour volontaire dans leur pays d'origine avaient pratiquement échoué. Les accords bilatéraux portant sur les rapatriements volontaires signés entre l'Allemagne et la France et des pays d'émigration comme l'Algérie et la Turquie ont cependant eu le mérite de faire participer activement ces derniers pays à la gestion de leur émigration, alors que jusqu'à présent des décisions essentielles, comme l'arrêt de l'émigration, avaient été prises sans qu'ils soient consultés. Dans l'ensemble, les pays de départ jouent encore un rôle relativement passif dans l'organisation de ces mouvements. On remarquera toutefois les efforts récents des pays comme l'Algérie et la Tunisie qui essayent de rediriger une partie de leur émigration vers les pays du Golfe.

Dans les pays du Tiers-Monde importateurs de main-d'œuvre, comme les pays du Golfe, le Gabon, la Côte-d'Ivoire, la tendance a été à un renforcement progressif des contrôles de l'immigration. C'est particulièrement le cas dans les pays du Golfe, où le laisser-faire originel a fait place à des restrictions rigoureuses marquant la vie du travailleur migrant, au moment de son recrutement, durant son séjour et surtout lors de son départ. Tout est fait pour empêcher l'intégration de cette main-d'œuvre recrutée de plus en plus dans des pays culturellement et géographiquement éloignés (Asie du Sud-Est) et confinée dans des sortes d'"enclaves" du travail où la rotation de la main-d'œuvre devient la règle. Les travailleurs sont en outre souvent engagés par des agences de recrutement, sans qu'ils aient le moindre contact avec leur futur employeur. Enfin certains pays exportateurs de main-d'œuvre, comme la République de Corée et les Philippines, ont développé systématiquement une politique de recrutement associée ou non à des projets nationaux ou multinationaux industriels.

L'importance du volume des remises des travailleurs pour l'équilibre des balances des paiements ne peut être sous-estimée quand on sait que ces remises ont représenté, par exemple en 1976, 43% des recettes d'exportations du Maroc et 50% de celles de La Turquie.

Nous avons noté que la répartition par les gouvernements des immigrants entre différentes catégories était souvent purement arbitraire. Le cas des immigrants illégaux aux Etats-Unis illustre bien cette situation. Comme les Etats-Unis ne reconnaissent que deux formes d'immigration: l'immigration permanente, déterminée par des quotas



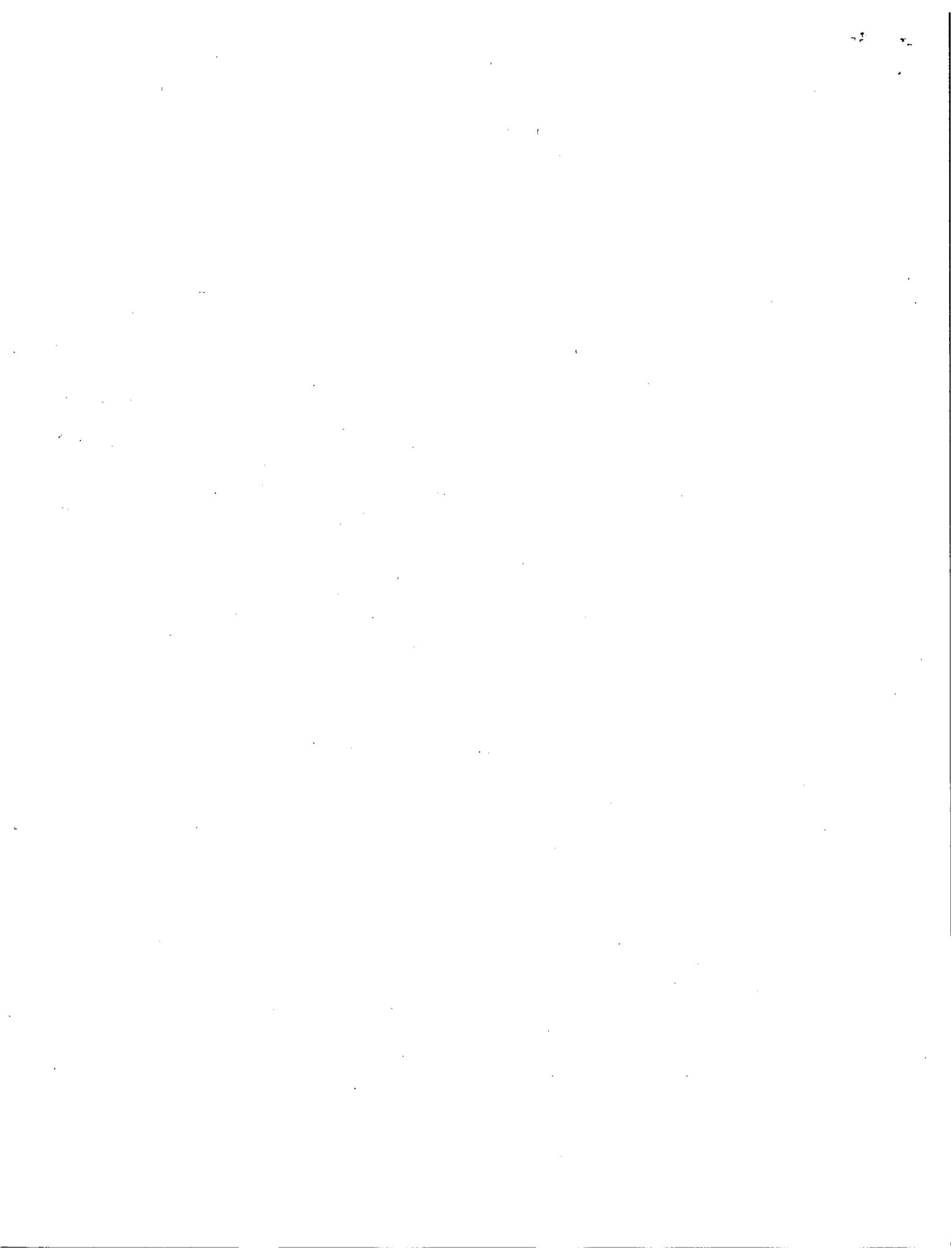
annuels (600 000 personnes par an) et celle, exceptionnelle, de réfugiés politiques, les autres formes de migrations temporaires de travailleurs étant considérées illégales. Le résultat est que 5 à 6 millions de travailleurs "sans documents", pour utiliser une expression américaine, d'origine mexicaine pour la plupart, résident avec ou sans leurs familles dans ce pays, parfois depuis des années. Le cas des Etats-Unis ne doit pas faire oublier que dans d'autres régions du monde, comme l'Afrique et l'Amérique latine, l'immigration illégale est dominante et qu'elle occupe quasiment le rôle assigné à l'immigration temporaire dans d'autres pays.

Les politiques adoptées à l'égard des migrants illégaux varient dans le temps et l'espace, suivant l'opportunité politique et économique et aussi suivant les considérations humanitaires: de l'amnistie à l'expulsion; entre ces deux extrêmes, toute une gamme de mesures intermédiaires visant les immigrants eux-mêmes et/ou leurs employeurs.

L'accueil des réfugiés a toujours relevé de la souveraineté des Etats. Les années 70 et le début des années 80 ont mis cette autorité à rude épreuve, en raison des pressions exercées sur les gouvernements des pays d'immigration par les réfugiés, en provenance en majorité du Tiers-Monde. Ces pressions ont été d'autant plus fortes que les flux de réfugiés ont atteint une ampleur sans précédent depuis la seconde guerre mondiale et cela à un moment où la crise économique touchait la plupart des pays d'accueil. La détermination du statut de réfugié s'est souvent révélée arbitraire, et les considérations humanitaires n'ont pas été les seuls critères d'admission. D'autres considérations comme l'âge, la formation professionnelle ont joué aussi un rôle, particulièrement dans les pays industriels où les réfugiés d'âge actif se sont trouvés en concurrence sur le marché du travail avec les autres travailleurs immigrés. Les pays du Tiers-Monde qui, ne l'oublions pas, recueillent la majorité de ces réfugiés semblent avoir été eux nettement moins sélectifs.

Jamais sans doute l'écart entre l'offre et la demande de migrations internationales n'aura été aussi grand pour des raisons variées, mais toutes convergentes. Raisons économiques d'abord (le décalage massif entre niveau de vie au nord et au sud), raisons démographiques ensuite (le dynamisme démographique du Tiers-Monde devant l'effondrement démographique du Nord), puis culturelles (attraction du mode de vie occidental) et enfin politiques, pour les raisons que nous connaissons tous. Il est donc vraisemblable que, comme les facteurs qui expliquent cette forte poussée migratoire persisteront dans un avenir prévisible, les gouvernements auront recours à des politiques de plus en plus restrictives à l'égard de l'immigration. Cependant l'existence actuelle de migrations illégales rappelle que les mesures les plus sévères sont rarement efficaces tant que les raisons profondes qui créent ces mouvements persistent. Le Plan d'Action était en 1974 favorable à celles-ci; à en juger par la situation de 1980, il ne semble pas que la communauté internationale soit prête à le suivre entièrement sur cette question.

Extrait de : J.C. CHASTELAND, "Les politiques des populations"
Revue du Tiers-Monde Tome XXIV n° 94 (1984)



EXEMPLE DE CONDUCTEUR POUR UNE SEANCE DE DEMULTIPLICATION

Durée: 4 heures

Objectifs

1. Prendre conscience de l'importance des mouvements de population nationaux et internationaux.
2. Mettre en évidence les causes et les conséquences de ces migrations.
3. Dégager les conséquences de la croissance urbaine rapide dans le Tiers-Monde.
4. Dégager l'importance de la mise en œuvre de politiques tendant à orienter les flux migratoires nationaux et internationaux.

Documents d'appui

1. Document de synthèse sur "Migrations, Distribution de population et Développement".
2. Documents fournis dans la pochette "Documents d'appui".
3. Documents audio-visuels (le cas échéant)
Films traitant de la migration:
 - *BAKO, L'AUTRE RIVE (film tragique sur les migrants clandestins africains tentant de se rendre en France)
 - *MUJADO POWER (film comique mexicain sur les migrants clandestins aux USA)
 - *PRENDS 10.000 BALLE ET TIRE-TOI (film algérien sur les difficultés de réinsertion dans le pays d'origine).
4. Documents à créer
Document fournissant des données spécifiques au pays sur les thèmes traités dans le document de synthèse: cartes, diagrammes, tableaux de données, textes à commenter.
5. Glossaire.
6. Bibliographie.

Conducteur possible

Il est proposé à titre d'exemple.

D'autres conducteurs peuvent être mis en œuvre selon qu'on souhaite privilégier tel ou tel aspect des migrations, ou tel ou tel type d'exercice.

Le principe conducteur est l'alternance entre:

- la transmission de connaissances (exposés brefs reprenant les points-clés du document de synthèse)
- la participation active (à partir de documents: analyses, commentaires, discussions structurées).

1ère. séquence (30 mn): Qu'est-ce que la migration?

Exposé (10 mn) Rappel des définitions et de la terminologie. Notion d'"espace de vie"

Travail sur document et discussion structurée (20 mn)

- Document d'appui N°1
- Retracer les migrations d'un migrant du pays en figurant les noms des villes, les distances.

2ème. séquence (40 mn): Les migrations internes

Exposé (15 mn) Divers flux possibles, mesure de la migration, solde migratoire, pourquoi migre-t-on à l'intérieur d'un pays.

Travail sur documents et discussion structurée (25 mn)

- Document d'appui N°2
 - Tableaux de données spécifiques au pays (correspondant aux tableaux N°1 et N°2 du document de synthèse)
- Eventuellement textes sur les migrations internes au pays.

Y a-t-il des migrations à l'intérieur du pays?

Si oui, quels sont les flux dominants? Quel est leur volume? Pourquoi migre-t-on?

(Si le nomadisme, ou le système d'enseignement, sont des éléments importants de migration dans le pays, on pourra consacrer plus de temps à ces problèmes, en s'appuyant pour la discussion sur la figure N°4 du document de synthèse, et sur l'encadré: " les nomades").

3ème. séquence (40 mn): Migrations et expansion des villes

Exposé (15 mn) Rappel rapide de l'historique (commentaire des cartes) récent de l'urbanisation mondiale. Urbanisation galopante du Tiers-Monde. Causes et conséquences de l'urbanisation

Travail sur documents et discussion structurée (25 mn):

- Documents d'appui N° 3,4,5,6,7.
- Tableaux de données, cartes et diagrammes spécifiques au pays.

Divers axes de discussion peuvent être abordés:

- déséquilibre des pyramides des âges, des ratios hommes/femmes, dans les zones de départ et d'arrivée des migrants, et leurs conséquences (Doc N° 3 et N° 4)
- difficulté de mesure et variabilité des définitions (Doc N° 6, N° 7, N° 8)
- le pays est-il l'objet d'une urbanisation excessive? Et quelles en sont les causes et les conséquences? (Doc du pays)
- comment se situe l'urbanisation du pays et l'exode rural par rapport au reste du monde (Doc du pays et Doc N° 5 et N° 6) etc...

4ème. séquence (40 mn): Les migrations internationales

Exposé (15 mn) Commentaire de la carte N° 2
Flux migratoires actuels: causes - conséquences - l'état de migrant étranger

Travail sur documents et discussion structurée (25 mn):

- Documents d'appui N° 8
- Données spécifiques au pays.

Selon les préoccupations particulières au pays on pourra axer :

- sur le pays: est-il exportateur ou importateur de main d'œuvre étrangère? Volume? Causes? Conséquences ... (Doc du pays).
- sur des problèmes plus généraux (en utilisant les encadrés du chapitre)

5ème. séquence (30 mn): les politiques de migration

Exposé (15mn) Les documents-clé sont l'encadré "Politiques de redistribution de la population par migrations internes" et le document d'appui N° 8
discussion structurée (15 mn)

6ème. séquence (30 mn): Migrations et développement: théories et modèles

Exposé (15 mn) Des trois "modèles" proposés y en a-t-il un qui s'applique au pays?
suivi de
discussion structurée (15 mn)

7ème. séquence (30 mn): Un aspect de la migration caractéristique du pays

En prenant appui sur un des encadrés et des documents spécifiques au pays, on engagera une **discussion structurée** sur un problème fondamental de la migration dans le pays ex:

- réfugiés
- exode des cerveaux
- migrants clandestins
- adaptation des migrants
- apport économique du tourisme
- habitat et conditions de vie des migrants dans une grande ville du pays
ou on proposera un

Exercice de simulation:

Par exemple, étant donné un problème de migration spécifique au pays, quelles conséquences peut-on prévoir si on décide d'appliquer une mesure (ou une série de mesures) précise pour tenter de le résoudre.